



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE SAAD DAHLEB BLIDA 1
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

MEMOIRE DE MASTER

Discipline : Architecture

Option : HABITAT ET ARCHITECTURE

Thème : l'Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral

Le PFE : Réaménagement de l'entrée sud-ouest de la ville d'AIN BENIAN.

Projet : 42 Logements haut standing en habitat intégré.

Présenté par :

Abdelmalek BAHET
Lina DJEZZAR

Sous la direction de :

M. Youcef ICHEBOUBENE
Dr.Archi / Maître de conférences

M. Mostefa DERDER
Architecte/Enseignant vacataire

M. Smain LABAOUI
Urbaniste-Géographe / Enseignant vacataire

Mlle. Farah BENTOUATI
Architecte/ Enseignante vacataire

Devant le jury composé de :

Dr. HASSAINE Said *Université Saad Dahleb BLIDA*

Mme. ABDELMOULA Amina *Université Saad Dahleb BLIDA*

Année universitaire : 2019/2020

Remerciements

*Tout d'abords, nous remercions **ALLAH tout puissant**, qui nous 'a accordé le courage, la patience et la volonté afin de parvenir à la finalité de ce modeste travail, louange à **ALLAH**.*

LINA

Mes remerciements les plus sincères à notre encadreur Mr. ICHEBOUBENE Youcef pour sa présence, sa patience, et tout l'effort qu'il a pu fournir afin de nous donner le meilleur dans un temps limite, Merci Monsieur.

J'adresse également mes remerciements à l'équipe pédagogique Mlle Farah BENTOUATI, Mr. LABAOUI et Mr. Mostefa DERDER de nous avoir accompagné le long de l'année et pour leurs conseils judicieux.

Je dédie ce modeste travail À mes très chers parents MOHAMED ET SADJIA, mes estimes pour eux sont immenses, je vous remercie pour tout ce que vous avez fait pour moi, pour votre amour et votre confiance, pour vos encouragements, et votre soutien tout au long de mon parcours scolaire« Que dieu vous bénisse et vous accorde une longue vie heureuse ».

À ma très chère sœur Maroua, mes très chers frères Islam et Anis pour leur encouragement et leur soutien moral, que dieu vous procure santé, bonheur et plein de réussite.

Je tiens aussi à remercier mes grands-parents, mes oncles et mes tantes qui m'ont encouragé énormément. « Que dieu vous procure santé, bonheur».

Et aussi à Mes chers amis,

À tous, un grand merci.

ABDELMALEK

*Au terme de ce travail, je tiens à exprimer ma gratitude
Et mes remerciements :*

En premier lieu, je remercie Mr. Y. ICHEBOUBENE, Directeur de mémoire et Maître de conférences au Département d'Architecture de l'Université de Blida, pour son accompagnement et son soutien tout au long de ce travail de recherche, nos remerciements lui sont adressés pour avoir accepté de nous encadrer, son appui et sa disponibilité sans faille pour mener à terme ce travail nous ont été précieux.

Je remercie aussi Mr. S. LABAAOUI et Mr. M. DERDER et Melle. F. BENTOUATI pour avoir contribué à la pré-élaboration de ce travail, pour leur soutien et assistance.

DEDICACE

C'est avec un énorme plaisir et une immense joie, que je dédie ce travail à mes chers parents qui m'ont toujours soutenu et encouragé et pour la force qu'ils m'ont donné durant toutes ces années d'études, que dieu prolonge leurs vies, et qu'il m'aide à rendre leur bien.

Je dédie ce travail à :

*A mes chères parents **BAHET DJILALI** et **CHERIFI YAMINA**.*

A mes chères soeurs : Anissa, Faiza, Moufida, Oum elkhir et Soumia.

A mes cher frères : Mohammed, Abdrahmen, Houari, Mahdi et Bentamra.

A mes chères enfants : Mohamed, Hiba, Bouchra, Yamina, Sarah, Heithem et Soufian.

*A mes très chers amis : Kadi, Abdelmounaaim, Amine, Abdelazize, Moustapha, Abdelkrim.
Mouhammed Aimen, Housseem*

Et tous mes amis.

A mes collègues : Lina, Nadia et Hafidha.

Et à tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin pour l'aboutissement de ce travail.

Résumé

Le présent mémoire s'inscrit dans le cadre du master académique en habitat et architecture qui développe le contexte **site/projet**, et met l'accent sur la problématique de l'habitat, architecture et aménagement urbain en milieu littoral, considéré par de nombreux auteurs comme un espace fragile et vulnérable. L'intervention dans ce milieu s'avère alors particulière quand il s'agit de l'urbanisme et de l'architecture, vu la fragilité et les spécificités qu'il présente. De ce fait, plusieurs facteurs doivent être tenus en compte à fin que l'intervention soit judicieuse : les particularités architecturales et urbanistiques ; qui sont liées aux particularités naturelles et physiques de ce site, les lois et règlements légiférés afin de protéger ce milieu délicat.

En Algérie, pendant la période postcoloniale la réglementation en matière d'architecture et d'urbanisme est la même partout à travers le territoire national, les spécificités locales du lieu sont peu, pour ne pas dire jamais, prises en considération. Les premiers textes légiférés tardivement ; soi-disant spécifiques au littoral en matière de construction et d'urbanisme restent très insuffisants. D'ailleurs ils n'ont pas pu freiner l'urbanisation du littoral qui continue à aggraver la situation sur le plan paysage bâti et environnemental.

Mots clés : habitat, architecture, Littoral, aménagement, environnement.

Abstract:

This thesis is part of the academic master's degree in Architecture and Urbanism option, which develops the site/Project context, and emphasizes the problem of housing, urban and architectural development in the coastal environment, considered by many authors as a fragile and vulnerable space. The Intervention in this environment is particularly special when it comes to urbanism and architecture, given the fragility and specificities it presents. As a result, several factors must be taken into consideration in order to be judicious in this intervention: architectural and urban characteristics; which are related to the natural and physical peculiarities of this site, the laws and regulations legislated to protect this delicate environment.

In Algeria, during the postcolonial period, the regulations of architecture and town planning were the same everywhere throughout the national territory; the local specificities of the place were barely or never, taken into consideration. The first texts was legislated late; supposedly specially for the coast in terms of construction and town planning remain insufficient. Moreover, they could not stop the urbanization of the coastline, which continues to aggravate the situation of the built and environmental landscape plan.

Table des matières

REMERCIEMENTS	II
Résumé	III
I INTRODUCTION GENERALE	6
II ÉTAT DE CONNAISSANCES	9
HABITAT ARCHITECTURE ET AMENAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL	
INTRODUCTION	9
SECTION 01. THÉMATIQUE GÉNÉRALE	9
Architecture et aménagements urbains en milieu littoral	
Introduction de la section.....	9
1-Présentation du cas général.....	11
A-aspect urbain.....	11
b-aspect Architectural.....	19
2 Présentation du cas de l'Algérie.....	24
Conclusion de la section.....	37
SECTION 02. THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE	38
Aspect architecturale et urbain de l'habitat haut standing en milieu littoral	
Introduction de la section.....	38
1-Présentation du cas général.....	40
A-aspect urbain.....	47
b-aspect Architectural.....	49
2-Présentation du cas de l'Algérie.....	56
Conclusion de la section.....	61
III CONCLUSION GENERALE	62
IV RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	63
V LISTE DES FIGURES	64
VI ANNEXE : le PFE "Projet de 42 logements haut standing à AIN BENIAN.	
-Choix et présentation du site d'étude.....	71
-Constat.....	80
-Actions menées.....	83
-Plan d'aménagement de l'aire d'intervention choisie.....	85
Projet architectural.....	86

I INTRODUCTION GENERALE :

Le master en architecture est important pour les architectes qui ont pour objectif la poursuite des études vers une thèse de doctorat ou pour mener des travaux de recherche « master académique », ainsi que pour s'orienter vers la vie professionnelle « master professionnel ».

Il s'agit en fait, du deuxième stade du système LMD (Licence, Master, Doctorat), qui forme des professionnels de l'architecture, de la création et de l'élaboration d'un édifice et qui a pour but l'initiation à la recherche et à la pensée critique, afin d'obtenir le diplôme de master en architecture après deux ans d'études et de formation supérieure professionnelle. La clôture du master nécessite l'élaboration d'un mémoire et d'un projet final suivie par une soutenance professionnelle de fin d'études.

Comme le stipule l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master, « le cycle du master doit permettre aux étudiants de maîtriser la conception d'un projet architectural et d'un projet urbain de manière autonome. Par l'approfondissement de méthodes et savoirs fondamentaux, d'acquérir la capacité à analyser de manière critique les processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles, et en référence aux différents usages, techniques et temporalités, de les préparer à la recherche en architecture et de les sensibiliser aux différents modes d'exercices ou domaines professionnels que recouvre aujourd'hui la pratique de l'architecture ».

Nous constatons, en fait, l'existence de deux masters : l'un qui oriente l'étudiant vers la vie académique et la recherche, et l'autre vers la vie professionnelle. Il semble qu'il y aurait intérêt à combiner ces deux masters, ce qui, d'une part, donnerait un enseignement plus complet où les apports théoriques et pratiques seraient d'égale valeur et, d'autre part, permettrait à l'architecte, d'être au diapason de la recherche et avoir la capacité d'apporter des solutions et des idées novatrices dans ce domaine d'architecture qui ne cesse d'évoluer,

L'option choisie « habitat et architecture » ; parmi les différentes options qu'offre notre institut d'architecture et d'urbanisme, se définit comme une option de recherche et d'étude. Elle s'intéresse à la production architecturale et urbanistique en matière d'habitat avec toutes ses particularités.

« Le concept "habitat" englobe tout l'environnement remodelé par l'homme par quelque moyen que ce soit, et que le concept "habitation" n'est qu'une partie de ce grand ensemble » (MELIOUH, all., 2001)

« Le logement est l'endroit où les gens doivent pouvoir se sentir chez eux ; ils en prennent possession et y expriment leur personnalité ; ils peuvent s'y identifier de manière optimale » (Bob Fromes, 1994)

L'habitat c'est l'endroit où on habite, la demeure ou le domicile où l'homme comble tous ses besoins, qui peuvent être spirituels, matériels ou psychologiques. Il s'y repose, y circule, y mange et s'y divertit. Alors l'habitat ne désigne pas seulement « l'abri » (le logement) dans lequel l'homme se repose, se protège des intempéries et développe ses relations d'intimité familiale. Il désigne également le mode d'organisation sociale qui inscrit cet abri dans un ensemble d'abris plus large fonctionnant selon certaines règles partagées, une unité de vie non plus individuelle mais sociale, il peut concerner l'architecture et l'aménagement du territoire en fonction de la nature de l'environnement et d'autres facteurs extérieurs.

L'architecture favorise l'intégration harmonieuse des créations de l'homme à l'environnement, tout en valorisant la santé et le bien-être, en enrichissant les vies sur le plan de l'esthétique et de la spiritualité, en offrant des occasions de développement économique et en créant un héritage qui reflète et symbolise la culture et les traditions.

Cette option permet aux futurs architectes d'acquérir les connaissances et les outils leur permettant de mieux cerner la production d'habitat et d'approfondir leurs connaissances en matière de :

-Culture urbaine et architecturale, Maitrise du projet et compréhension des mécanismes de production de l'habitat sur tous ses aspects, adaptation de la formation aux évolutions des techniques et des technologies contemporaines, ainsi ses particularités, ses réglementations et ses propres caractéristiques qui s'impliquent dans toutes les situations existantes d'où ressort le rapport site-projet comme critère de la réalisation des projets qui diffèrent selon leurs typologie de l'individuel, semi-collectif, collectif et d'autres formes . Ces connaissances acquises, permettent aux étudiants d'avoir un large spectre d'étude pour finaliser leurs projets de fin d'étude.

Notre l'atelier habitat et architecture en milieu littoral, s'intéresse principalement au rapport Site/Projet et comme site d'études "le milieu littoral".

Dans cet atelier, les particularités d'un site donné doivent être prises en considération dans notre manière de penser, de produire et d'organiser nos espaces de vie. Un bon projet dans notre option est celui qui s'intègre judicieusement dans son environnement naturel, social et économique. De Nombreux architectes de renom s'accordent à dire que le rapport site/projet dans la réflexion de tout projet d'architecture et d'urbanisme est nécessaire et important pour une intégration meilleure et judicieuse du projet dans son environnement. Comme l'ont évoqué nombre architectes de renom : Jean NOUVEL, « ..., *chaque lieu, voire même chaque quartier, a son architecture* ». Jean BALLADUR, en parlant de son expérience du projet « la Grande Motte » : ... "*Plusieurs conjonctions m'ont amené à faire cela. Pour moi c'est une des grandes leçons de Le Corbusier, que j'ai toujours vu travailler sur les sites, que ce soit à Chandigarh, que ce soit à Longchamp, c'est un homme qui allait sur place, qui regardait le paysage et qui faisait des croquis* ». (Dominique ROUILLARD, all, 1993), « *un bon projet est celui qui s'intègre dans son contexte, et profitable pour son environnement immédiat* ». EXTRAIT AZUL

L'approche, à savoir la connaissance du site, ces particularités sur le plan social, économique, environnement naturel, etc., s'avère primordiale au préalable de toute réflexion d'un projet d'architecture et d'urbanisme.

Le choix d'intervenir en milieu littoral est motivé par les particularités significatives qui distinguent cet espace du reste du territoire. Ces particularités résident d'abord dans les qualités dont jouit ce milieu littoral tant sur le plan naturel (climat doux et ensoleillé, beaux paysages, la mer) que sur le plan économique (très convoitées par nombreux acteurs économiques) où les modèles d'architecture et d'urbanisme présentent des caractères originaux par rapport aux modèles urbains courants. L'autre particularité non des moindre est la complexité et la vulnérabilité de cet espace, particulièrement quand il s'agit d'intervenir sur le plan architectural et urbanistique. De ce fait, nous dirons qu'un étudiant qui réussit à faire un bon projet d'architecture ou d'urbanisme en milieu littoral sera plus à l'aise quand il est appelé à intervenir ailleurs, et ce quel que soit la thématique du projet – Habitat, équipement en général, projet urbain, ou patrimoine, etc.-. -. L'autre souhait, pour le choix de cet espace littoral, est de mettre en valeur tout en sauvegardant notre littoral, aujourd'hui avec l'avènement de la pratique touristique dans la

société algérienne, particulièrement dans le balnéaire, et voire l'idée de mise en tourisme de notre littoral.

Dans le cas de l'Algérie, il faut dire qu'aujourd'hui les situations décriées par nombreux spécialistes dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, dans notre pays, sont : l'habitat, qui en plus de l'offre qui n'arrive toujours pas à satisfaire la demande, l'architecture, le confort, etc. ne contentent pas. Le patrimoine, particulièrement le patrimoine bâti et urbain qui est souvent peu valorisé, pour ne pas dire à l'abandon. Et plus complexe encore, l'aménagement de notre espace littoral où les deux situations suscitées (l'habitat et le patrimoine) sont plus alarmantes. Ainsi, l'image de notre littoral est désolante. En effet, face à une urbanisation non contrôlée issue d'interventions peu réfléchies, des effets indésirables sont préoccupants et empiètements sur des espaces censés être protégés ; le paysage bâti de valeur patrimoniale ne cesse de se dégrader jusqu'à voir cette belle architecture et ce bel urbanisme dont jouissaient jadis nombreuses villes du littoral est envahi de nos jours par des extensions très typiques, souvent sans rapport avec les spécificités évidentes du littoral ; nombre d'espaces naturels de grande valeur sont envahis par la construction (les sites verts), et d'autres pollués (les plages, les cours d'eau) etc...

Ainsi le mémoire sera structuré comme suit :

Notre mémoire de fin d'étude a une méthodologie de recherche qui consiste et s'appuie sur une lecture analytique de l'état de fait ainsi que sur des exemples opérationnels dans le but de satisfaire les objectifs pédagogiques du master Habitat et Architecture et d'apporter un éclairage sur le thème de recherche qui est « habitat, architecture et aménagement urbain en milieu littoral ».

Pour comprendre ce thème, la recherche sera constituée d'une introduction générale, d'un état de connaissances et d'une conclusion générale.

L'état de connaissances est composé de :

- Une thématique générale en section 1, intitulée « Architecture et aménagements urbains en milieu littoral » cela constitue la première hypothèse. Il s'agira de l'identification des indicateurs qui ont marqué l'architecture et les aménagements urbains de ce milieu pour les développer dans notre projet architectural.

- Une thématique spécifique en section 2, intitulée « **l'Aspect architectural et urbain de l'habitat haut standing en milieu littoral** » cela constitue la deuxième hypothèse. Elle est dédiée au thème du projet à développer « l'habitat intégré en milieu littoral », cela nous permettra de nous armer judicieusement d'outils pour mieux penser et argumenter notre projet.

- Enfin, en annexe, il sera joint le PFE (Projet de Fin d'Études)

Réaménagement de l'entrée sud-ouest de la ville d'AIN BENIAN.

Projet : 42 Logements haut standing en habitat intégré.

Dans la partie annexe, nous trouvons la partie du PFE (Projet de Fin d'Étude). Il y sera présenté et analysé, brièvement, notre cas d'étude, (AIN BENIAN, l'entrée sud-ouest) sa situation, son accessibilité, ses particularités.

A la fin de cette étude, un constat général de la ville, sera présenté en identifiant la problématique de site qui nous conduit à élaborer, d'abord, un plan d'aménagement conforme avec des principes d'aménagement réfléchis puis, ensuite, l'achèvement d'un plan de masse et du projet architectural qui répond aux objectifs de notre étude et aux principes de l'option HABITAT ET ARCHITECTURE.

ÉTAT DE CONNAISSANCES :

HABITAT ARCHITECTURE ET AMENAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL

INTRODUCTION

A travers cet état de connaissances, nous aborderons dans une première section la thématique générale, intitulée «**Architecture et aménagements urbains en milieu littoral**» ; qui représente notre première hypothèse, il s'agit de démontrer la particularité de cette architecture et cet urbanisme du milieu littoral. Et nous avons choisi la méditerranée comme site pour la recherche. Celle-ci a pour objectifs ; connaître le littoral, apprendre et comprendre ses spécificités et particularités, les facteurs à l'origine du développement urbain dans ce milieu complexe, son étalement et son artificialisation. Les exemples traités seront illustrés par des figures et des images prises dans l'espace méditerranéen. La deuxième section qui est la thématique spécifique, traitera «**l'Aspect architectural et urbain de l'habitat haut standing en milieu littoral**», elle représente notre deuxième hypothèse, à travers l'analyse d'exemples et prise de position à travers une conclusion.

Ainsi l'ensemble des constats issus du développement des deux sections permettra d'apporter des éléments de réponses à notre problématique et donc atteindre l'objectif pédagogique principal de ce master.

Pour les nécessités de notre étude, nous nous positionnerons donc, dans le cadre de la région méditerranéenne. L'urbanisme et l'architecture de ces villes relèvent des caractéristiques de la culture, des traditions et qui, mis en relation, ont engendré les formes urbaines si caractéristiques à cette région. Les villes méditerranéennes se caractérisent également par une atmosphère particulière : les sons, les odeurs, les couleurs du cadre bâti, l'ambiance des marchés, le climat, la lumière...une atmosphère vivante. Sa position, en plus d'autres caractéristiques, confère à la ville méditerranéenne, un type urbain distinct tant par son histoire, son climat, ses paysages mais surtout par son urbanisme et son architecture.

SECTION 01. Thématique générale

Architecture et aménagements urbains en milieu littoral

Introduction de la section :

-Avant de présenter la ville littorale sur le plan urbanistique et architectural, un bref aperçu sur le littoral sera nécessaire et important à présenter :

« Le littoral est une entité géographique qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur ». C'est une zone de contact entre la terre et la mer qui constitue aujourd'hui un espace de plus en plus sollicité, ce qui accentue sa fragilité » (Becet, 2002).

Selon le grand robert, « *le littoral est ce qui est relatif à la zone de contact entre la terre et la mer* ».

ETAT DE CONNAISSANCES :
SECTION 1 : Architecture et aménagements urbains en milieu littoral

« Le domaine des formes littorales n'est pas seulement la ligne idéale qui sépare, sur les atlas et les cartes à petite échelle, la terre ferme de la mer. Sur le terrain, il apparaît clairement que le domaine littoral comprend tout ce qui, soit au-dessous, soit au-dessus du niveau moyen des eaux, est soumis à l'action des forces responsables du tracé de la côte et de ses changements... La ligne de rivage est déterminée par le relief particulier de la zone littorale ». (De Martonne, 1909).

Depuis l'antiquité, le littoral ne cesse de subir des évolutions et des transformations au niveau de son écosystème. Les zones littorales sont des espaces particulièrement attractifs pour les hommes et leurs activités. Ils constituent assurément des milieux très commandés et désirés par l'ensemble des citoyens, investisseurs, administrateurs...etc. Le littoral est plus que tout autre espace, un endroit de plus en plus aménagé pour des activités économiques comme la pêche, le transport maritime, la construction navale, l'industrie, l'habitat...etc. Cet aménagement le rend un espace convoité et menacé .

La zone côtière est l'espace le plus urbanisé. Elle est le lieu de nombreux enjeux où s'affronte et se conjugue un ensemble d'actions menées par différents acteurs. Le paysage urbain et architectural se présente comme suit : aménagements touristiques et espaces de vie normale (équipements, habitat, etc.), aménagement des zones portuaires et industrielles. La littoralisation est un processus géographique par lequel les populations et les activités économiques se rapprochent de plus en plus du littoral.

La côte méditerranéenne s'étire sur environ 46 000 km. Les régions côtières s'étendent sur un peu plus de 1 million de km², et la plupart des littoraux sont beaucoup plus peuplés que les régions continentales voisines. Dans de nombreux pays, la ville principale est en bordure de mer ; il en est ainsi d'Alger, Barcelone, Casablanca, Athènes, Tripoli, Marseille, Tanger et de dizaines d'autres villes.

Figure -1 : Cartes de concentration des villes mégapoles sur la méditerranée



« Nous avons recensé 285 villes de plus de 100.000 habitants situées en région méditerranéenne. L'ensemble de ces villes représente plus de 126 millions d'habitants, principalement distribués sur le littoral. Elles se caractérisent par une forte urbanisation et une forte pression humaine exercée sur le milieu naturel. »

1. Présentation du cas général :

A. Sur le plan urbanistique :

A.1. Les formes de développements urbains :

La ville littorale aujourd'hui occupe une place particulière dans l'histoire de l'urbanisme, de fait de sa position stratégique et de son élément attractif qui est la mer, et cela se traduit par une diversité du développement du tissu urbain, ce qui nous donne de différents aménagements et organisations des villes littorales. Durant des siècles, les hommes ont construit sur le littoral en respectant la mer, ils ont cherché à conquérir des terres, d'abord pour se protéger des envahisseurs en construisant des forteresses, puis pour organiser des échanges avec les autres pays en construisant des ports. La majorité des villes côtières possède un patrimoine historique très important, les transformations opérées sur leurs tissus par les extensions, ou le remplacement des maisons d'époque par de nouveaux bâtiments. D'une manière générale, la structure urbaine se fait par trois types de développements.

La première forme de développement de la ville littorale est le développement parallèle à la mer qui représente la tendance de développement d'antan. Généralement les villes qui se développent parallèlement à la bande littorale se situent sur des sites plats en adoptant un tracé linéaire doté de percées perpendiculaires à la mer pour garder le contact visuel avec la mer. Cette organisation est établie pour des raisons climatiques (profiter de la ventilation naturelle) ; ainsi l'esprit de l'homme d'être en face à la mer, sans oublier le facteur le plus important qui est l'économie où la mer est un milieu privilège pour développer des activités économiques.

Ensuite, en raison de plusieurs facteurs, de nouvelles tendances de développement urbain propres aux villes littorales sont apparues, certaines villes se développent perpendiculairement à la mer ; celles-ci se situent sur des sites accidentés, montagneux où il est difficile à construire à cause de la morphologie du terrain. Les risques naturels jouent un rôle important sur le développement de la ville, leur impact fait que cette dernière s'éloigne de la côte et implique de construire sur les hauteurs pour éviter les dégâts. L'implantation des constructions sur ces sites assure une bonne protection naturelle contre l'humidité et le vent et une autre contre les inondations.

Aujourd'hui, les villes connaissent donc, de nouvelles tendances de développement qui sont : - Construire loin du rivage et en hauteur (si le site le permet) ce qui donne un développement perpendiculaire à la mer, la croissance de la ville sur des sites pareils s'éloigne souvent de la côte à cause du bruit, de la réglementation, de la remontée des eaux, l'érosion, le tsunami... La croissance de certaines villes littorales se développe en pôles en créant une rupture d'urbanisation à cause d'obstacles qui bloquent le développement de la ville. Ces obstacles peuvent être naturels comme les terres agricoles, le cas de la ville de Zeralda résume très bien cette situation. - L'empiètement sur mer ; la saturation de la bande côtière (facteur social) et le manque du foncier pousse la ville de s'étendre sur mer grâce aux nouvelles techniques de construction, c'est l'éradication de l'espace marin littoral par des aménagements. (Voir le cas de la ville de Monaco).

Etudes des exemples des formes de développement urbain propres aux villes littorales :

Exemple 01 : Cas de La ville de Mostaganem, (Algérie), (développement parallèle et perpendiculaire).

Figure-2: Vues sur un exemple de développements urbains : parallèle et perpendiculaire à la mer, cas de la ville de Mostaganem, (Algérie) à travers le temps.

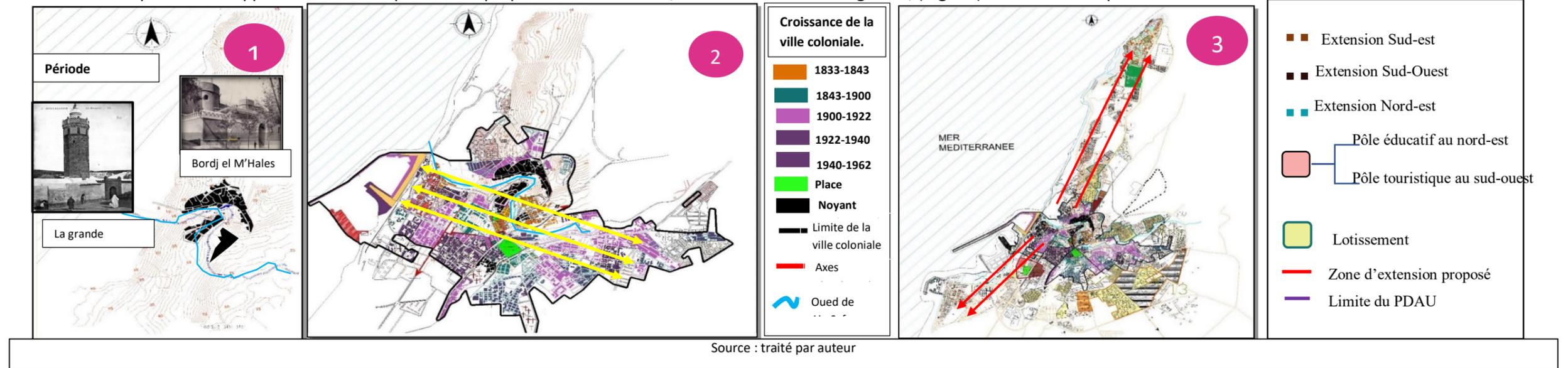
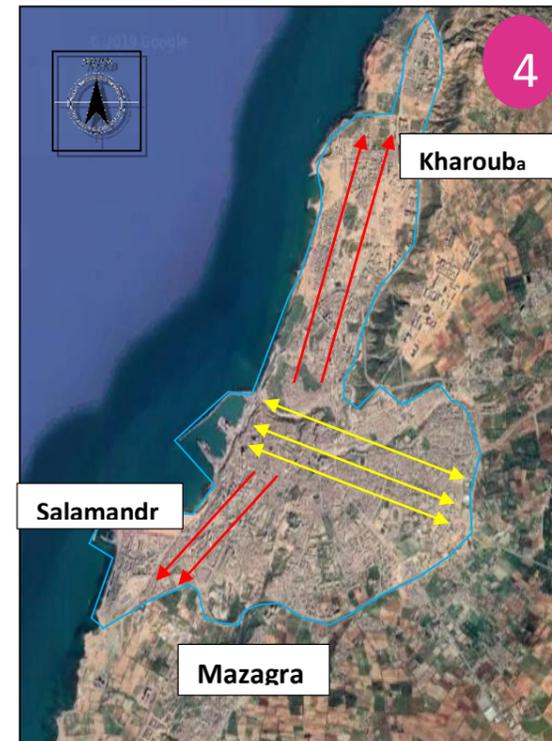


Image 01 : carte représente la période musulmane Qui raconte sa domination par des tribus berbères, les arabes « les almoravides, les almohades, les mérinides, et les banu-hillal » et les turcs. La ville a été fondé par l'Almoravide Youssef Ibn Tachfine (1061-1106) sur une colline rocailleuse qui domine le ravin de l'Ain Sefra. Vers 1082 le fondateur de la dynastie ALMORAVIDE se serait contenté de construire un « BORDJ M'Hales ». On attribue la construction de la grande mosquée de Mostaganem en l'an 1341 au Sultan mérinide ABOU EL HASSANE ALI IBN ABI SAID.

La ville précoloniale, attenante à l'Oued Ain-Sefra, occupe un site protégé par une topographie élevée. Elle dominait l'environnement et favorisait ainsi une position de défense et de contrôle du secteur ouest. L'oued constituait en même temps pour les habitants, une ressource d'eau pour irriguer les jardins et actionner les moulins.¹

Image 02 : La carte montre la croissance de la ville coloniale. Par un développement perpendiculaire à la mer. Nous percevons que la ville coloniale se développe sur les axes stratégiques et vers la mer et le port donc l'urbanisation s'est déployée selon trois axes principaux reliant Mostaganem à Oran à l'Ouest, Relizane au Sud et Ténès à l'Est.

Image 03, 04,05 : Dès les années 70, une nouvelle trame urbaine intègre une série d'unités industrielles et d'équipements à l'échelle locale et régionale. Aux débuts des années 90, une politique de désengagement progressif de l'Etat, initie des procédures d'auto-construction qui se traduisent à Mostaganem par l'édification de lotissements et de coopératives immobilières pour des logements individuels et évolutifs. Nous percevons la périphérie actuelle montre que cette extension a été facilitée par l'existence de terrains plats le long des axes routiers modifiant ainsi la forme radioconcentrique de Mostaganem en un étalement linéaire parallèle à la mer qui diverge dans trois directions.



Source : google earth traité par auteur

Tableau 1 : Contenus des extensions de Mostaganem à la fin des années 1970 et pendant les années 1980

	L'extension Sud-Est	L'extension Nord-Est	L'extension Sud-Ouest
Grands équipements	- Complexe sportif - Ecole paramédicale - Centre de formation professionnelle - Ecole des travaux publics - Centre universitaire - Cité universitaire	- Siège de la CNASAT - Lycée - Lycée d'enseignement général de Tidjdit	- Lycée technique - Gare routière - Jardin public
Habitat collectif (immeubles)	- 2 510 logements dont 2 000 dans la ZHUN 2, dite « Cité 5 Juillet » d'une superficie de 74 Ha	- 1 572 logements dont 800 dans la ZHUN 1 située à Tidjdit	- 200 logements - 39 logements en semi-collectif
Habitat individuel (Lotissements)	- 901 lots dont 573 dans le plus grand lotissement appelé les Castors	- 519 lots	
Zones d'activités	- Deux zones d'activités de 34,3 hectares et 44,2 hectares		

Source : APC

Exemple 02 cas de Monaco (France).

Figure-3 : Vue sur les formes de développement urbain de la ville de Monaco, (France) à travers le temps.

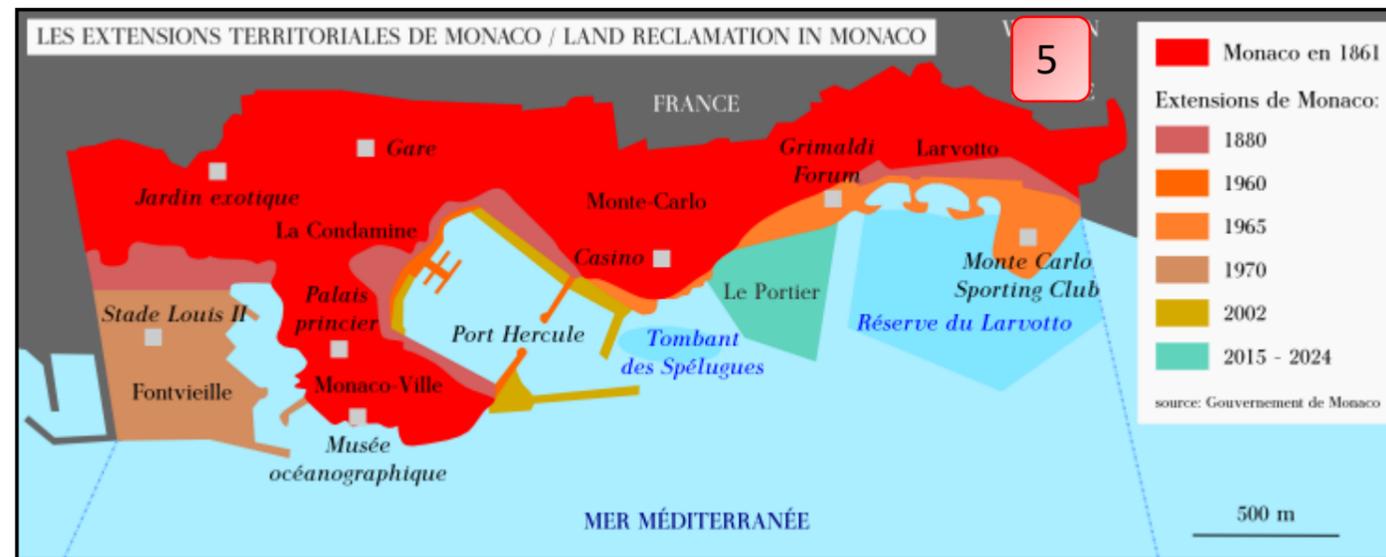
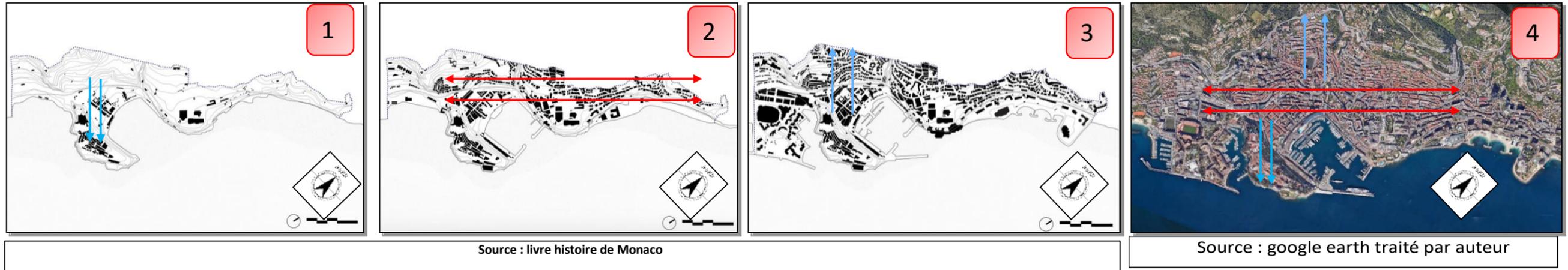


Image 01 02 et 03 : montrent des cartes de développement de la ville Monaco parallèle et perpendiculaire à travers le temps, Au cours des dernières années, des grands travaux ont permis à Monaco de s'étendre de près de 40 hectares, principalement gagnés sur la mer par le biais de remblais. Les tout premiers travaux de remblaiement ont commencé en 1865 pour créer la voie ferrée, suivie quelques années après par la création du premier quartier industriel de Fontvieille, qui a permis de gagner 5,5 hectares sur la mer. Le fond du port de Monaco a ensuite été comblé et, dans les années 1960 et afin de diversifier les activités de la ville, la construction du quartier de Fontvieille a permis la création de 220 000 m² de nouveaux terrains constructibles supplémentaires ainsi que d'un nouveau port. Ce quartier accueille entre autres le stade Louis-II ainsi qu'une grande surface et un centre commercial Image 04 : montre photo satellitaire de la ville Monaco traité par auteur qui représente l'état actuelle de forme de la ville. Image 05 et 06 : image montre la ville de Monaco, En 1880 la ville a commencé à se développer parallèlement à la mer, mais avec sa situation géographique complexe située entre la montagne et la mer, la ville choisie de construire en hauteur qui est l'une des solutions trouvées. Les immeubles s'implantent en gradins pour bénéficier de la vue sur la mer comme la montre l'image de la ville de Monaco. En début de 1960 le manque du foncier a poussé la ville à trouver de nouvelles manières de s'étendre l'extension sur mer aménagées (la tendance actuelle), soit par l'activité résidentielle et touristique, que par les activités industrialo-portuaires. On a le cas de Fontvieille qui est un quartier quasi intégralement gagné sur la mer (entre 1966 et 1973), on y trouve des habitations à caractère luxueux, et un grand nombre d'immeubles domaniaux. La construction d'une digue semi-flottante de 352 m de long pour un poids total de 163 000 tonnes en 2003 a permis l'implantation de 360 places de parking, 25 000 m² de stockage, 2 gares maritimes ainsi que des locaux administratifs et commerciaux. Le terre-plein artificiel auquel la digue est reliée a permis de gagner un hectare de terrain et a vu la création d'un parc immobilier de 15 000 m². En 2006, Albert II de Monaco avait officiellement lancé un appel d'offres pour projet d'extension en mer permettant à terme de gagner 10 nouveaux hectares sur la mer.

A.1.2. Les aménagements urbains spécifiques au littoral :

Il existe deux types d'aménagements spécifiques aux villes littorales :

➤ **Les aménagements urbains spécifiques propres au littoral :**

Les villes littorales se caractérisent par des aménagements urbains propres liés aux particularités de ces villes, et qui nécessitent la proximité de la mer.

Nous présenterons en premier l'aménagement d'un élément très important pour la ville littorale, qui est les zones portuaires. Nous constatons, en fait, l'existence de 4 types de zones portuaires qui sont : les zones portuaires aménagées à partir des ports de commerce, les zones portuaires aménagées à partir des ports de pêches, les zones portuaires aménagées à partir des ports de guerre (militaires) et les zones portuaires aménagées à partir des ports de plaisance. Il est pour différentes destinations ; port de commerce et d'industrie, port de pêche ; port de plaisance. Leur impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux et d'aires de stockage entrepôts.

Figure-4 : Vues sur les différents types de ports.



Source: <http://alicante port.com>

Source: <http://toulonmilitairel.fr>

La 1ère image montre le port de pêche SAINT PIERRE en France « Port de la Cotinière »

La 2ème image montre le port industriel de BARCELONE à Espagne, C'est un port industriel, commercial et de pêche situé au pied de Montjuïc, dans la zone franche de Barcelone. **La 3ème image** montre le port de plaisance d'ALICANTE à Espagne « Marina Deportiva del Puerto de Alicante »

La 4ème image montre le port militaire de TOULON en France, une base navale française.

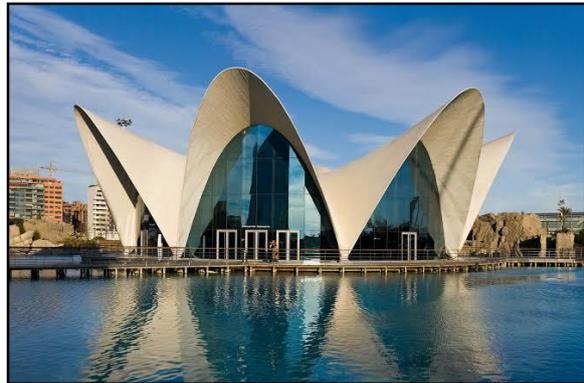
SECTION 1 : Architecture et aménagements urbains en milieu littoral

-En deuxième lieu, nous présenterons d'autres aménagements particuliers aux villes littorales, qui sont l'aménagement de gares maritimes, marinas, océanographiques, fronts de mer, solariums...etc., Ce sont l'ensemble des équipements de tourisme et loisirs par excellence, et sont généralement orientés et implantés proche et vers la mer pour en bénéficier de la vue.

Figure -5 : Vue sur les différents aménagements urbains propres au littoral.



Source: <http://canacopegdl.com>



Source: <http://canacopegdl.com>



Source: <http://canacopegdl.com>



Source: <http://canacopegdl.com>

Image 1 : montre solarium dans une villa. C'est un établissement aménagé pour exposer à la lumière solaire ou des rayons ultraviolets.

Image 2 : montre un l'océanographique de Valence en Espagne l'œuvre posthume de Felix Candela, est situé au sein de la Cité des arts et des sciences et inauguré en 2002.

Image 3 : montre la gare maritime de Nantes en France. (Quai Ernest Renaud, 44000 Nantes).

Image 4 : montre la Marina Baie des Anges, elle est implantée entre Antibes et Nice programmée dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire des années 1960 et le développement touristique de la Côte d'Azur, c'est un ensemble de quatre bâtiments au design d'un effet plastique indéniable, évoquant d'immenses vagues blanches

➤ **Les aménagements spécifiques au littoral par leur position, traitement et orientation :**

Le second type d'aménagements particuliers aux villes littorales sont les aménagements spécifiques par leur localisation, orientation et traitement. L'aménagement urbain des villes littorales est particulier par rapport aux autres villes, principalement à cause de l'existence de la mer. Le développement des villes près de cet élément naturel ne se présente pas par une ligne fine de constructions, mais par une profondeur qui varie d'une ville à une autre. Ce phénomène nécessite la création des percées sous forme de boulevards, avenues ou parcours piétons et/ ou mécaniques perpendiculaires à la ligne de rivage qui aboutissent dans des places urbaines ou promenades aménagées. Les percées sont aménagées et animées selon leur importance et gabarit. Leur rôle est d'assurer la relation ville/mer par la continuité visuelle ou spatiale pour des raisons d'hygiène et pour l'aération de la ville. Ces aménagements sont des articulations qui affaiblissent les ruptures existantes entre les villes et leur front de mer.

Figure-6 : Vues sur des exemples des différents aménagements d'une percée.



2



1

Image 01 : Une vue sur Argelès-sur-Mer France. Percée vers la mer sous forme d'une allée piétonne dans un terrain plat qui aboutit sur une place sur plage animée par des espaces de consommation.

Image 02 : Rue de la vieille ville franche-sur-Mer département des Alpes-Maritimes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, France .Elle présente une percée vers la mer dans un terrain accidenté sous forme d'un parcours piéton.

Au littoral, on trouve les piscines naturelles d'eau salée formées des roches naturelles et construites en béton généralement dans les plages rocheuses ou marécageuses à fin d'avoir le plaisir de la baignade au bord de mer on se protégeant des vagues, des courants d'eau ...et parfois sur des cotes sableuses. Elle se caractérise par une profondeur variante dotées d'escaliers, de toboggans et de rampes, elles offrent la possibilité aux handicapés et au gens qui souffrent de la phobie de la mer d'avoir le plaisir de la baignade dans l'eau de mer.

Il y'a des autres aménagements spécifiques au littoral par position, traitement et orientation comme les piscines naturelles et les belvédères.

SECTION 1 : Architecture et aménagements urbains en milieu littoral

Les piscines naturelles sont des bassins d'eau naturelle (rivières, lac, la mer) intégrés dans l'environnement et dotés d'un système de pompage et filtration.

Les belvédères en Italien BEL= BEAU, VEDERE=VOIR, ils sont des terrasses offrant des belles vues sur la mer.

Figure-7 : Vues sur des exemples d'aménagements de piscine naturelle et de belvédère.



Source: <http://www.tripadvisor.fr>



Source: <http://pt.dreamstime.com>

Image (01) : montre la piscine Charcot Azul de Palma, Espagne bassin de roche volcanique creusée par le mouvement de l'océan...directement remplie par l'eau de l'océan.

Image (02) : montre le belvédère Benidorm en (Espagne). Une paroi sur mer qui forme un balcon urbain. Elle est une des destinations les plus prisées en Méditerranée.

En troisième lieu, l'aménagement de promenades maritimes, elle est une route du bord de mer est une route touristique dans une cote maritime, sur une longueur n'est pas définie. Du fait du relief tourmenté dans une région, la route ne longe pas toujours le bord de mer, mais s'en éloigne parfois, positionnée en corniche à des altitudes assez variées, elle est constituée terrasses et des balcons ...Ce sont les espaces de rencontre et de sociabilité par excellence, et sont généralement orientés vers la mer pour en bénéficier de la vue, ces espaces sont bien aménagés pour se détendre, se promener, et bien profiter de l'ensoleillement.

Figure-8 : L'exemple promenade de NERJA MALAGA Espagne.



La 1^{er} image montre terrasse publique : C'est un espace public urbain aménagé en bordure d'un trottoir sur des places de stationnement sur rue, formé d'une plateforme surélevée munie de places assises et d'éléments de verdure, destiné à la détente des passants. **La 2^{eme} image** montre la promenade de NERJA MALAGA Espagne : Le village côtier le plus charmant d'Espagne à 16 km de plage ainsi qu'à de nombreuses activités qui font de Nerja un passage obligé dans l'est de la province de Malaga. **La 3^{eme} image** montre une terrasse de restaurant : C'est une surface d'accueil des clients afin de mieux rentabiliser l'activité commerciale. **La 4^{em} image** montre la placette de LOS CONGUEROS : C'est un fameux espace d'accueil du grand public au Mexique. La 5^{eme} image montre LE BALCON D'EUROPE : le situe exactement à Nerja, qui est une ville et une commune du comarque de La Axarquía, province de Malaga. **La 6^{eme} image** montre espace public

B. Sur le plan architectural :

La présentation de milieu littoral sur le plan architectural, nous renvoi a plusieurs visions sur L'architecture en général que nous devons observer avant de passer à une quelconque production dans l'espace.

« Essayer d'exprimer l'individualité en architecture dénote une totale incompréhension du problème. Aujourd'hui, la plupart de nos écoles laissent, délibérément ou pas, leurs étudiants partir avec l'idée que, pour réaliser un bon bâtiment, il faut qu'il soit différent. Or ils ne sont pas différents, ils sont simplement mauvais » (Mies VAN DER ROHE, 2000)

« Le lien qu'entretiennent l'homme et la mer se fait à travers l'architecture et la nature. L'homme a développé des techniques pour pouvoir s'intégrer, survivre et résider dans des milieux inhospitaliers. Il a créé des milieux artificiels, pour faire un monde à son image, pour ses envies. La relation entre l'homme et le monde se fait par la connaissance technique et l'architecture avant tout. L'architecture est un outil technique en rapport avec son milieu, qui discute avec son environnement ». (Pieto, ALL, 1993).

Pour la complexité du site et pour la réussite du projet sur le point architectural et urbanistique, ce dernier doit se nourrir de références théoriques et de pratiques contemporaines Nous considérons que l'architecture en milieu littoral est orientée beaucoup plus vers l'aménagement des espaces extérieurs que ceux de l'intérieur. Elle se distingue par la volumétrie et les formes des constructions, leurs orientations vers la mer, par rapport au soleil et au vent.

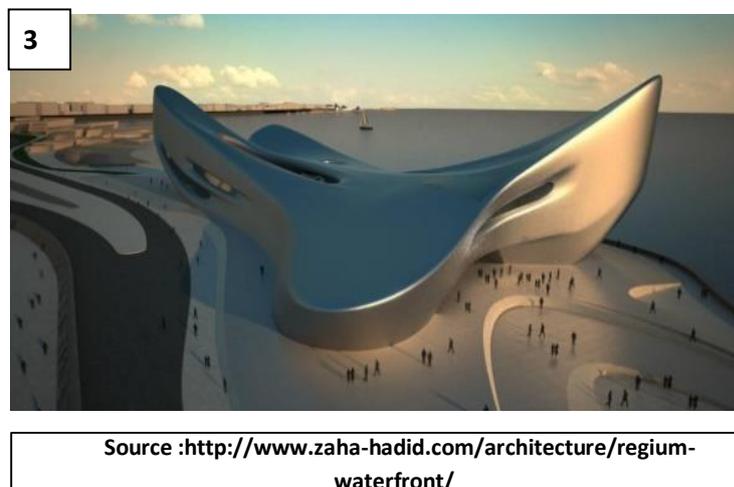
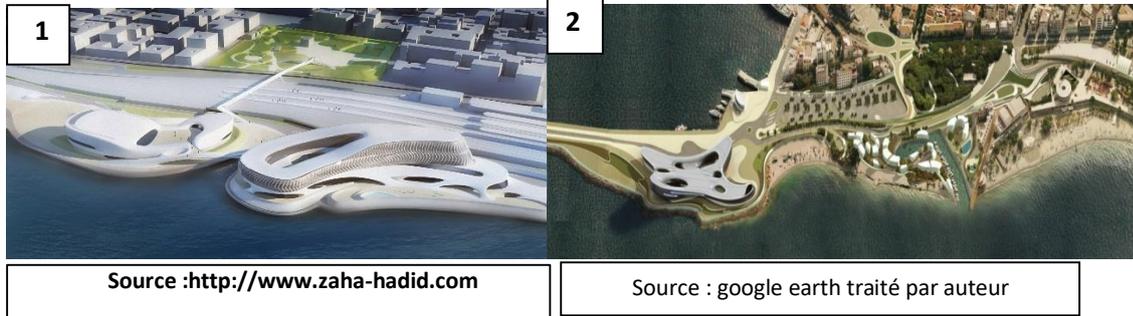
Les spécificités dans les matériaux de construction résident dans les techniques d'utilisations. Les matériaux sont d'autant plus importants qu'ils doivent être de nature environnementale et répondant aux exigences du milieu donc de durabilité.

Les exemples que nous allons analyser montrent le génie et l'écoute du site de l'architecte, sa contribution architecturale dans l'aménagement dans deux villes du bassin méditerranéen, à travers deux œuvres différentes en zone littorale. Zaha Hadid dans son projet le Regium Water Front (2007-2015) dans la ville de Reggio de Calabre entre l'Italie et la Sicile et Jean Nouvel dans son projet la Tour Agbar à Barcelone en Espagne. . Les deux projets pris pour exemple dans la présentation de la ville littorale sur le plan architectural, viennent affirmer la complexité du site pris comme un laboratoire de recherches et d'innovation sur le bassin de la méditerranée.

Exemple 1 : Projet Regium Waterfront dans la Reggio De Calabre en Italie

- **Implantation, intégration, forme et orientation :**

Figure-9 : Intégration et forme du musée Regium Waterfront



L'exemple pris de ZAHA HADID, illustre parfaitement le concept soutenu par l'option site/projet,

L'image 1 : montre l'emplacement du projet Regium waterfront en Italie, le site où il est implanté est situé sur le détroit étroit de la mer séparant l'Italie continentale de la Sicile.

L'image2 : montre l'implantation du projet en s'intégrant parfaitement au site, la notion rapport site /projet est nettement visible, ce qui offre la possibilité de créer deux bâtiments uniques visibles à partir de la mer et de la côte sicilienne.

L'image3 : montre sa forme en étoile de mer, qui nous replonge dans le milieu marin pour en ressortir et s'orienter vers la ville, créant ainsi, la relation ville-mer dans la région de Sicile.

ETAT DE CONNAISSANCES :

SECTION 1 : Architecture et aménagements urbains en milieu littoral

• **Volumétrie, façades et matériaux**

Figure-10 : Vues sur un exemple de volumétrie, façades et matériaux, cas du musée Regium Wterfront, (Italie).



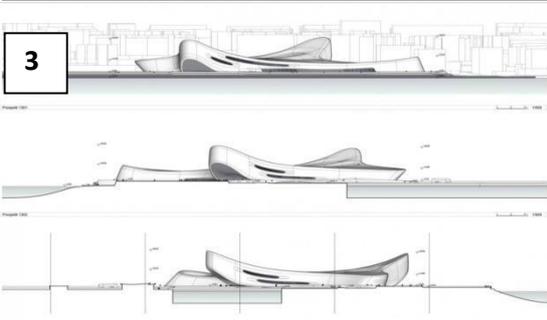
1

Le profil d'élévation est composé de quatre niveaux accessibles et d'une toiture curvilinee.



2

Les structures résistantes aux séismes sont entièrement réalisées à partir de murs en betons armé .



3



4

Des murs soutènements en béton pour les remblais, les escaliers et les rampes de liaison le long du bloc central .

Source :<https://www.dezeen.com/>

La figure représente la volumétrie et le traitement des façades ainsi que leur émulsion avec l'espace littoral. La structure du musée du se dresse comme une balise visible depuis la terre et la mer en s'inspirant de la symétrie radiale de l'Etoile de mer. Les matériaux utilisés assurant une fluidité de l'eau et rappelant sa transparence, de nature durable parfaite.

Exemple 2 : La tour Agbar de Barcelone Espagne.

• **Une inspiration, une réponse à la ville**

ETAT DE CONNAISSANCES :

SECTION 1 : Architecture et aménagements urbains en milieu littoral

Figure-11 : spécificité et émergence de la tour AGBAR de BARCELONE Espagne.



Source : <https://fr.wikiarquitectura.com>



Source : <https://hugar.fr/projet/tour-agbar/>

L'image 1 : montre le projet de l'architecte Jean Nouvel, qui est située sur une place une position stratégique à l'angle de l'intersection de trois voies principales, la célèbre Avenue Diagonal offrant une percée visuelle avec une hauteur imposante donnant sur la mer. **L'image2** : illustre la spécificité de la tour par rapport à son environnement immédiat à savoir son intégration par rapport à la mer, à la montagne et à l'ancienne ville avec antagonisme. **L'image3** : montre la forme de la tour.

- **Façades et matériaux**

La construction en milieu littoral, implique l'utilisation de la technicité du matériau, dans la structure, les façades ou même dans la couleur.

Figure I-12 : traitement des façades et matériaux de la tour.

ETAT DE CONNAISSANCES :
SECTION 1 : Architecture et aménagements urbains en milieu littoral



-Utilisation dispositifs de types DEL et des capteurs de température qui permet la création d'images sur les parois



Une structure en béton armé, entièrement recouverte d'une facade de verre

Source : <https://fr.wikiarquitectura.com>

La figure illustre l'utilisation de matériaux, de la couleur et de la lumière comme outils de mise en valeur du projet architectural et son utilisation comme mobilier urbain. L'architecte utilise uniquement les matériaux respectueux de la nature et de l'environnement. Les fenêtres sont plus nombreuses sur la façade nord que sur la façade sud ce qui limite l'apport de chaleur. Enfin, les lames de verres présentent 17 angles d'inclinaison différents étudiés de façon à permettre à l'air de passer et donc à limiter l'entrée de la chaleur dans les bureaux.

Il est à retenir de la présente lecture que l'architecture, en milieu littoral doit répondre à nombre de points tout aussi important l'un que l'autre. Allant de la forme, au volume, passant par la matière, la couleur, à l'orientation des façades, les ouvertures, dans un respect formel de l'environnement immédiat d'où le rapport site/ projet afin que ce dernier perdure et trouve sa place dans le culturel de la société à travers les temps. . Pour Jean Nouvel (1994) « ...l'architecture doit être le media introduisant les valeurs de culture et de civilisation dans le construit.Le projet d'architecture est une discipline unique dans le paysage de l'enseignement supérieur. Il convoque en un seul lieu des savoirs multiples Connaissances transmises par les pairs, Histoire, données factuelles, d'où jaillit la production architecturale. L'Architecture est la discipline qui marie les antagonismes et crée des correspondances entre eux : intuition et logique, économie et expression, tradition et science-fiction, société individu... » .

2. Présentation du Cas de l'Algérie :

A l'instar des pays de la rive méditerranéenne, les villes littorales algériennes connaissent des problèmes sur différents plans : architectural, urbanistique, social, culturel, ou économique. Néanmoins, une évidence est certaine, en Algérie sur le plan urbanistique et architectural, la ville coloniale littorale héritée se caractérise par un tracé régulier et un alignement répondant à des règlements appliqués par les colons et est totalement différente de la ville littorale algérienne d'après l'indépendance qui est dépourvue de toute logique et ne respectant aucune réglementation malgré son existence....par manque de rigueur et de suivi sur le terrain. Les différentes politiques engagées par le gouvernement en matière de gestion du territoire et ils ont été d'une intense complexité, se basant essentiellement sur l'économie et l'urgence de bâtir : le logement en particulier. Effectivement, la ville littorale se retrouve héritière d'un ensemble urbain peu réfléchi, n'appartenant à aucun système urbain bien pensé, ni d'un espace environnemental sain. La ville littorale algérienne était pensée de la même manière que celle de l'intérieur du pays. L'état devrait tirer leçons des pays de la méditerranée pour ressourcer la ville littorale, l'assainir, la moderniser et la redynamiser dans une politique de renouvellement urbain durable, ville soucieuse de ses usagers et des acteurs interdisciplinaires renouvellement qui sont en charge de la reconstruire. La beauté du littoral algérien a été de tout temps l'inspiration et le refuge de nombreuses célébrités et d'artistes dans le monde, dans le domaine de l'architecture. Nous en citerons l'architecte français Fernand Pouillon, le Corbusier, et le brésilien Mies Van Der Rohe et bien d'autres ayant contribué d'une façon ou d'une autre à produire l'espace en Algérie.

En Algérie, après l'indépendance l'intérêt porté au littoral est récent, la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral date du 05 février 2002. Depuis, les pouvoirs publics ont consenti dans ce domaine des efforts effectifs et une politique très ambitieuse a été mise en œuvre.

En effet, des plans d'aménagement côtiers ont été lancés à travers les 15 wilayas littorales que compte le pays et des commissariats nationaux du littoral ont été installés.

L'Algérie a connu des aménagements qui ont été appliqués sur le plan urbanistique et architectural : La particularité des villes littorales algériennes, réside particulièrement dans les extensions nouvelles de la période postcoloniale. Au lendemain de l'indépendance, l'état s'est intéressé aux grandes villes qui sont : Alger, Oran et Annaba et quelques villes moyennes comme Skikda, Bejaia et Mostaganem, au détriment des petites villes qui sont restées relativement délaissées.

Figure-13: Vues sur des paysages de villes du littoral algérien : cas de la ville d'Oran et la ville de Mostaganem.



Les images ci-dessus dénotent une fois de plus sur la beauté de l'immensité et de la diversité du paysage littoral en Algérie qu'il faudrait vivre avec pour une nécessité d'une prise en charge réelle en vue de sa préservation lors d'une quelconque intervention.

Figure I-14: Vues sur des exemples de nouveaux projets sur le littoral algérien.



Image (01) : Montre le projet d'un village touristique Moretti à Alger, comprend un hôtel de 5 étoiles, des appartements-hôtels, des tours résidentielles, une marina et un centre commercial. **Image (02)** : Montre la maquette de projet de la grande mosquée d'Alger qui est en cours de réalisation, ce projet fait partie de réaménagement de la ville d'Alger (Alger blanche). **Image (03)** : montre le projet de Medina. Les travaux d'aménagement de la partie de la baie d'Alger. Des tours d'affaires, un supermarché, un parc aquaculture, une marina, les activités liées à la plaisance en mer et un grand parking sont autant d'infrastructures en chantier. **Image (04)** : montre le projet d'un village touristique Rusika Park à Skikda. Les lieux d'hébergement, de loisirs et de consommations s'agencent selon la topographie du site, pour former des rues, des promenades, des impasses, des places.

ETAT DE CONNAISSANCES :
SECTION 1 : Architecture et aménagements urbains en milieu littoral

L'urbanisme et l'architecture de la ville littorale algérienne a connu deux périodes très différentes en matière de production et conception, la période coloniale qui a créé la ville sous les principes et les politiques du colonialisme, et la période post indépendance qui reflète les vrais caractéristiques de la ville littorale Algérienne. Cette dernière a connu une standardisation de l'urbanisme, de l'architecture et les constructions y sont façonnées de la même manière dans tout le territoire algérien sans prendre en considération les particularités du milieu littoral ou de la notion de l'intégration au site.

On mentionne que les réalisations après l'indépendance ont été faites pour répondre aux besoins d'urgence, particulièrement en matière d'habitat à cause de la croissance démographique rapide des grandes villes littorales et la répartition déséquilibrée de la population sur le territoire national ; environ les deux tiers de la population algérienne sont concentrés sur le littoral. « Cette forte concentration démographique a entraîné une urbanisation démesurée qui s'est développée au détriment du foncier agricole et des sites naturels qui n'ont également pas été épargnés ». Les contenus des instruments d'urbanisme (PDAU et POS) sont écrits de la même façon dans tout le territoire algérien où les normes de l'intervention urbanistique et architecturale sont les mêmes dans toutes les villes sans respecter les particularités et la complexité du milieu littoral

Figure-15 : Vues sur deux exemples de places publiques réalisées dans la période coloniale qui représente la différence des leurs aménagements dans les villes littorales et intérieures.

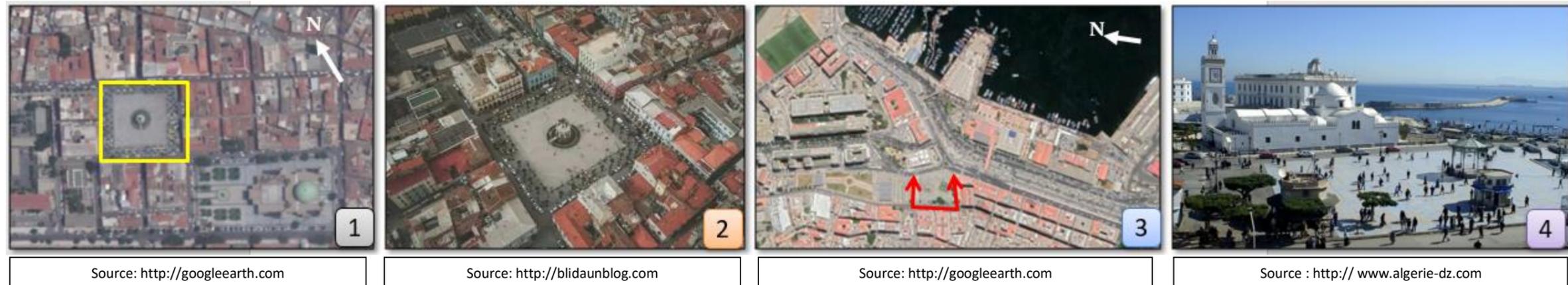


Image (01 et 02) : Représente la situation et photo aérienne de la Place de 1^{er} novembre Blida limitée par 4 parois enfermée sur le monument central de la place
Image (03 et 04) : Représente la situation et photo aérienne de la Place des martyres Alger limitée par 3 parois le 4^{ème} ouvert, donnant une orientation vers la mer.

Figure-16 : Vues sur des exemples de modèle de construction d'une ville intérieure et d'une ville sur la mer : cas de la ville d'Alger et de la ville de Blida, (Algérie).



Image (01 et 02) : Montrent les bâtiments de l'Aadl de Ain el Benian Alger (ville littorale) dont la conception ne prend pas en considération la particularité du site pour mieux profiter des potentialités tels que les ouvertures. Image (03 et 04) : montrent les bâtiments de l'Aadl de Bouinan Blida (ville intérieure) identique à la conception de l'exemple de la ville d'Alger.

Sur ces deux plans urbanistique et architectural, au lendemain de l'indépendance, l'Algérie s'est retrouvée avec un héritage architectural et urbain qu'elle devait sauvegarder. Mais aussi, face à de graves problèmes et dérives : la gestion et la reconstitution d'un état sans politique stratégique et visionnaire à long terme ! D'une part d'ordre social, économique, culturel et de l'autre part, d'ordre urbanistique. La ville littorale algérienne héritée, est la création de la colonisation française. Type haussmannien européen, avec des grandes façades maritimes comme celle de la baie d'Alger, avec un tracé régulier et des percées vers la mer. Dans l'Algérie post coloniale, l'architecture n'avait pas sa raison d'être. L'Etat préconisait une volonté politique répondant à l'urgence basée sur l'efficacité et l'économie et le logement social. L'architecte et ses concepts étaient une gêne et un luxe. Il considérait « ...l'intervention de l'architecte comme une gêne, un luxe inutile. » (GOULET Patrice, 1994) Face à la situation, l'état s'est vu opté pour une politique de généralisation de d'urbanisation, et de remplissage pour pallier à la crise de logements, favorisant les grandes villes côtières au détriment d'autres sur la côte aussi et également par rapport aux villes de l'intérieur. Cette situation a créé une disparité énorme dans le pays engendrant une ruée et immigration de populations en quête de travail, de logement ou même d'une vie meilleure vers ces grandes villes littorales choyées par l'état et devenues attirantes.

Un déséquilibre et une anarchie sur le plan urbanistique et social ont été vite ressentis. Un ensemble de réglementation a été mise en place en vue d'organiser les espaces dans les années 90. Force était de croire que cette réglementation protectrice de l'espace littoral avec la nature venait prendre revanche contre le béton. Les instruments POS PDAU ZET n'ont pas trouvé refuge et application dans la ville littorale.

De ce qui précède, nous pouvons considérer bien après que l'introduction de loi littorale en 2002 basée sur les principes de renouvellement durables, comme étant une particularité à la ville littorale sur le plan urbanistique et architectural. Cet éveil et prise de conscience tardive sur l'état de l'urbain en milieu littoral n'a pas été sans impact sur le milieu naturel littoral et sur la production de l'espace du point de vue architectural et urbanistique.

L'Algérie se voit encore une fois en retard par rapport aux reste du monde, face à des problèmes environnementaux causés par la nature et l'homme. L'état, je devrais dire plutôt les acteurs en charge de reconstruire et préserver et aménager le littoral sont dans l'obligation d'adopter une autre politique dans la manière de rétablir l'espace urbain. Notre seule issue en tant que professionnels, c'est de se placer au diapason de la recherche pour une stratégie de renouvellement durable avec application effective et sans infractions ni dépassements. Si les expressions - renouvellement, durabilité, protection de l'environnementLois, aménagements durables...- sont présentes dans la plupart des discours publics et des programmes politiques contemporains, la réalité du terrain témoigne autre chose, d'un décalage permanent entre la prise de conscience d'un état et les actions concrètes pour en changer ! La sensibilisation aux préoccupations écologiques et urbanistiques s'est pourtant encrée Algérie depuis plus de dix ans, les textes et loi, promulgués depuis la loi 2002 démontrent de cet éveil de conscience citoyenne et gouvernementale.

La nécessité de préserver l'environnement devient indissociable de l'objectif de

développement durable urbain adapté aux GIZQ.

- -Regard sur la réglementation régissant le littoral en Algérie.

Afin de pouvoir mieux cerner le sujet, un regard sur les lois et réglementations ayant régis l'espace littoral est nécessaire dans cet état de connaissances.

- Loi, instruments et Règlement littoral Algérien :

Le littoral est une entité géographique complexe et diversifiée qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur.

La loi littorale détermine les conditions d'utilisation et de mise en valeur des espaces terrestres et maritimes.

La réalisation de cette politique nécessite la coordination des actions de l'Etat et des collectivités locales sur la protection écologique, la préservation du patrimoine et le développement économique du littoral.

La prise de conscience sur le danger de l'urbanisation du littoral et des écosystèmes est récente pour l'Algérie la gestion du littoral est introduite pour la première fois avec **la loi 90-29 du 1^{er} décembre 1990** relative à l'aménagement et à l'urbanisme est le premier texte ayant défini en « dispositions particulières à certaines parties du territoire » l'espace littoral. Les dispositions de ce texte s'appliquent à toutes les îles, îlots ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de 800 mètres longeant la mer et incluant l'intégralité des zones humides et leurs rivages sur 300 mètres de largeur dès qu'une partie de ces zones est en littoral tel que défini. En outre toute construction sur une bande de terre de 100 mètres de largeur à partir du rivage est frappée de servitude de non aedificandi, toutefois sont autorisées sur cette bande les constructions nécessitant la proximité immédiate de l'eau. Article 45 de la loi 90-29

-il a fallu attendre la loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral, loi qui a pratiquement été un gel de l'urbanisation des littoraux.

« La loi 02-02 du 5 février 2002 innove dans la mesure où elle revalorise une dimension naturaliste des espaces côtiers. Elle ne définit pas précisément « un aménagement du littoral », elle montre plutôt que la protection et la valorisation contribuent de façon générale à l'aménagement, un aménagement qui rompt avec l'idée répandue jusqu'alors que l'aménagement signifie équiper plus, construire plus. L'aménagement du littoral n'est plus inscrit dans une logique productiviste, mais plutôt dans la perspective du développement durable.

La promulgation de la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral constitue indéniablement un progrès certain dans la mise en place des conditions nécessaires au développement durable de cette zone stratégique du territoire national. L'implication de tous est parfaitement mise en exergue dans le chapitre 1 de la loi qui porte sur les principes fondamentaux. Il est clairement défini que l'ensemble implique la coordination des actions entre l'état, les collectivités territoriales, les organisations et les associations qui doivent œuvrer dans le domaine, dans une perspective de développement durable. Ceci représente certainement un des objectifs de la Gestion intégrée du littoral (GIL). » (Malika Kacem, 2009)

« La Loi 02-2 article 25 : cet article servira de base à l'élaboration :

1- d'un système global d'information fondé sur des critères d'évaluation permettant un suivi permanent de l'évolution du littoral et l'élaboration d'un rapport sur l'état du littoral publié tous les deux ans.

2- d'une cartographie des zones côtières comportant notamment une cartographie environnementale et une cartographie foncière. »¹⁷

- « Décret exécutif n° 04-113 du 13 avril 2004 portant organisation, fonctionnement et missions du commissariat national du littoral ».

-« Décret exécutif n° 04-273 du 2 septembre 2004 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-113 intitulé "Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières. »¹⁸

« - Décret exécutif n°06-351 du 5 octobre 2006 fixant les conditions de réalisation des voies carrossables nouvelles parallèles au rivage »

« Décret exécutif n° 06-424 du 22 novembre 2006 fixant la composition et le fonctionnement du conseil de coordination côtière »

- « Décret exécutif n° 07-206 du 30 Juin 2007 fixant les conditions et les modalités des constructions et des occupations du sol sur la bande littorale, de l'occupation des parties naturelles bordant les plages et de l'extension de la zone objet de non aedificandi. »

- « Décret n° 09-114 du 7 avril 2009 fixant les conditions d'élaboration du Plan d'Aménagement Côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre ».

Plusieurs infractions ont été enregistrées en zone littorale et particulièrement dans le non-respect des zones de non aedificandi, d'où l'anarchie et non contrôle de l'espace littoral.

- **Ces lois ont pour but :**

- La protection des équilibres biologiques et écologiques ainsi que la préservation des sites et paysages et du patrimoine culturel et naturel situés en milieu littoral.
- Préservation et encouragement des activités économiques en bord de mer.
- Encourager la recherche et les découvertes en ce qui concerne les ressources littorales par le biais des laboratoires de recherches privés ou universitaires.
- mettre en place des lois qui interdisent l'empiétement sur des zones naturelles.
- La mise en œuvre d'un effort de recherche et d'innovation portant sur les particularités et ressources du littoral.

- **Les instruments de l'urbanisme :**

L'aménagement de littoral doit s'opérer dans un cadre juridique clair et précis, pour cela on trouve :

- SNAT : le schéma national d'aménagement du territoire.
- SDAT : le schéma directeur d'aménagement du territoire.
- PAC : le plan d'aménagement côtier (pour délimiter l'espace littoral et identifier les différentes sources et formes de pollution et d'érosion).le PAC prend appui sur la loi 02-

02. « Un seul programme d'aménagement côtier, a été élaboré à ce jour, celui

SECTION 1 : Architecture et aménagements urbains en milieu littoral

de l'algérois .aucun autre n'a été adopté à ce jour par décret exécutif. »¹⁹ le PAC est destiné à promouvoir la GISC

- PDAU : le plan directeur d'aménagement urbain (préservation des espaces naturels équilibré entre l'urbanisation et l'activité économique, il permet de localiser les zones de conflit d'usage).
- POS : le plan d'occupation des sols permet d'intégrer la spécificité des lieux et protéger les espaces sensibles notamment par l'interdiction de construire.

Les instruments d'urbanisme (PDAU et POS) ont les mêmes champs d'applications dans le territoire, ces derniers ne prennent pas en considération la zone littorale si vulnérable et présentant des particularités propres à elle. Il est à noter que les services de la construction et de l'urbanisme peinent à appliquer la présente loi du fait du flou qu'elle cache.

- **ZET** : la majorité des zones d'expansion touristique ont été détournées de leurs vocations initiales, leurs terrains d'assiette ont servi à implanter des lotissements et des coopératives immobilières.
- **GIZC** : la gestion intégrée des zones côtières, est une démarche qui vise à mettre en exécution les principes de renouvellement durable sur les littoraux. Rentrée en vigueur en janvier 2011.Sa mise en pratique est renvoyée à janvier 2012. L'état vise à travers la signature du protocole à s'aligner aux pays voisins et fait intervenir dans son application les différents acteurs régissant l'espace urbain et littoral. Les travaux sont en cours de développement.

En l'occurrence, l'état doit veiller à la formation d'acteurs compétents dotés de niveau de performances élevés ,capable de répondre aux préoccupations des générations présentes et tout en ayant une stratégie lointaine qui ne dérangera pas le futur des usagers.

Car comme le stipule Malika KACEMI dans son article « *En l'absence de textes clairs, la loi est plus contournée qu'appliquée strictement. Les textes juridiques doivent être précis et ne comporter aucune notion floue donnant lieu à un possible contournement de la loi. Ils doivent définir explicitement les notions et les responsabilités de chacun et donner la possibilité d'adapter la réglementation aux réalités territoriales locales par la géographie. Les décrets d'application ne doivent pas tarder après la promulgation de la loi.* »²⁰

Et d'ajouter que « *La législation indique les limites dans lesquelles l'administration à la compétence d'agir. En ce qui concerne le littoral algérien, ces textes juridiques comportent des flous qui mènent le plus souvent au contournement de la loi au lieu de l'appliquer. Il faut noter que les responsabilités et les notions ne sont pas clairement définies. Par ailleurs, la législation n'est pas appliquée rigoureusement. Il n'existe pas de contrôle hiérarchique, les administrations centrales qui créent la législation n'assurent pas de suivi au niveau local. Les décrets d'application ne doivent pas tarder après la promulgation de la loi pour éviter tout décalage entre législation et pratique. (Malika KACEMI conclusion)* »

Par ailleurs dans son application la loi 02-02, introduit les principes de renouvellement durable. Un certain éveil peut être considéré comme étant apparent, les projets d'améliorations urbaines, l'aménagement du littoral, ou l'introduction des grands projets urbains en sont témoins dans les grandes villes du littoral algérien.

Ainsi il y a la promulgation :

SECTION 1 : Architecture et aménagements urbains en milieu littoral

La loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme : Cette loi définit dans la juridiction Algérienne les instruments d'urbanisme que sont le plan d'occupation des sols (POS) et le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU). Elle fixe les règles générales à l'équilibre entre les fonctions d'habitat, d'agriculture et d'industrie ainsi qu'à la préservation de l'environnement, des milieux naturels Le chapitre IV, en ses articles 44 et 45 de la section 1, traite du littoral.

La loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral.

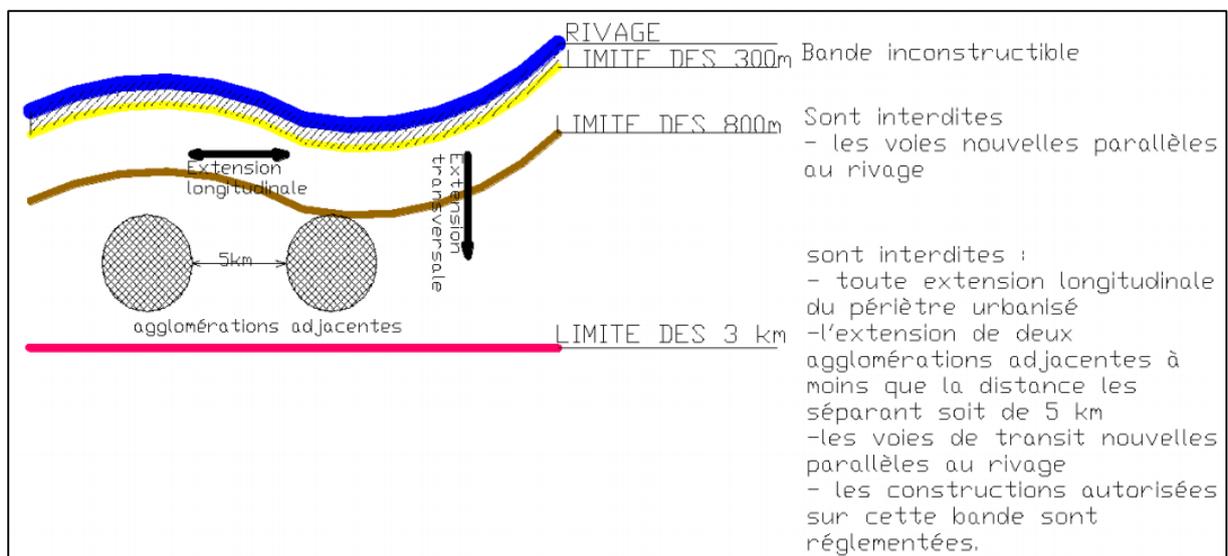
Il s'agit de la loi spécifique au littoral. Son objet est de fixer les dispositions particulières relatives à la protection et à la valorisation du littoral. Au sens de l'article 7 de cette loi et selon Malika Kacem délimite trois bandes dans le littoral dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisation :

Bande 1 : Il s'agit de la bande inconstructible dont la largeur peut atteindre 300 mètres à partir du rivage pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier. Cette bande inclut le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service, de sécurité, de secours, d'entretien ou de nettoyage des plages).

Bande 2 : D'une largeur de 800 mètres où sont interdites les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage. Toutefois, en raison de contraintes topographiques de configuration des lieux ou de besoins des activités exigeant la proximité immédiate de la mer, il peut être fait exception à cette disposition.

Bande 3 : Dont la largeur est de trois kilomètres, dans cette bande sont interdites : • Toute extension longitudinale du périmètre urbanisé • L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de cinq (5) kilomètres au moins • Les voies de transit nouvelles parallèles au rivage.

Figure-17 : Vue sur les bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002.



Source : Bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002

En plus de leur classement par taille (petites, moyennes et grandes) qui les distingue, les villes littorales, à l'instar de toutes les villes, sont parfois, pour ne pas dire souvent, citées selon l'activité (ou les activités) dominante (s). On parle ainsi de villes touristiques, industrielles, commerciales, agricoles, ou encore de villes industrielles et touristiques, industrielles et commerciales, touristiques et agricoles.... Sur le plan architectural et urbanistique elles présentent des paysages différents selon la vocation de chacune. Aspect nécessaire et important de porter à la connaissance des architectes/urbanistes, particulièrement à ceux qui s'intéressent à l'espace littoral.

Ville littorale touristique :

L'aménagement des villes côtières touristiques est caractérisé par le développement d'une architecture et d'un urbanisme composée de port plaisance et d'espaces de distraction, de commerce, de loisir et de consommation, géré et planifié par l'installation et la mise en place d'infrastructures à dominance touristiques (hôtels, restaurants, grands complexes touristiques, auberges, etc.).

-Sur le plan paysager, architectural et urbanistique :

Ces sites attirent un grand flux de touristes à cause de la présence d'infrastructures qui favorisent l'attractivité touristique causé par une rapide et forte urbanisation. Provoquant aussi une forte consommation des ressources locales telles que l'eau. Ces villes sont caractérisées par l'embellissement des espaces et des styles architecturaux et le type d'aménagement touristique : ports de plaisance, infrastructures hôtelières, complexes touristiques, espaces de loisirs, de distraction et de consommation.

Figure-18 : Vues sur un exemple d'une ville touristique : Cas de la ville de Nice en France



Source: <http://canacopegd.com>



Source : <http://nice tourisme.com>



Source: Google Earth



Source: <http://webprovence.com>



Source : <http://monumentre-secret.com>



Source: <http://perfectlyprovence.com>



Source: <https://blog.fuertehoteles.com>

Ville littorale industrielle et commerciale :

L'impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial ou industriel, composé de ports industriels ; bâtiments commerciaux, usines, habitats industriels et collectifs de hangars et d'aires de stockages.

-Sur le plan paysager, architectural et urbanistique :

L'architecture de ces villes est caractérisée par l'habitat collectif, incluant les cités dortoirs, les usines, entrepôts et hangars, ces villes présentent un réel danger, considérées comme un facteur de pollution avec leurs émissions de gaz, créant ainsi une rupture aussi bien physique que visuelle avec la mer.

Figure-19 : Vues sur un exemple d'une ville industrielle : Cas de la ville du Havre en France.

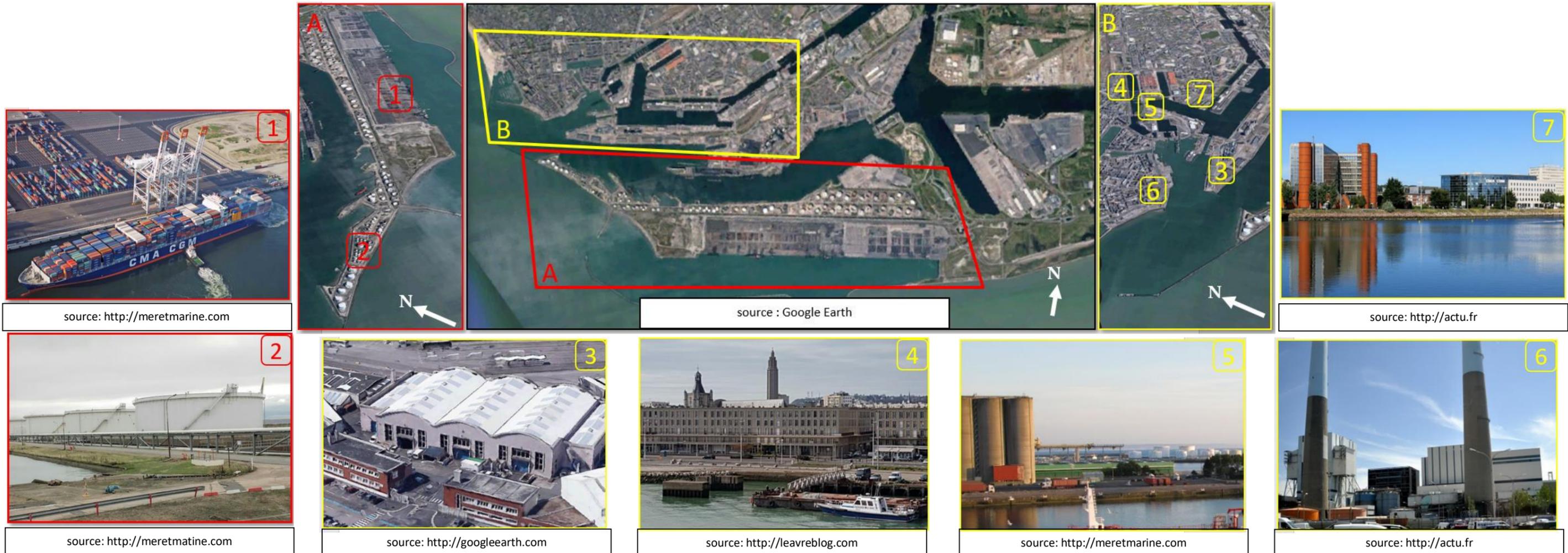


Image (A et B) : Représentent Photos satellitaire qui montre la situation de la ville de le Have par rapport la mer et la zone portuaire qui domine sur la ville. **Image (1) :** air de stockage pour les cortinaires. **Image (2) :** représente la zone industrielle du port raffinerie avec son air de stockage des produits pétrochimique. **Image (3) :** photo aérienne représente des hangars de stockage. **Image (4) :** montre le bassin Vauban au port du Havre de la chambre de Commerce et d'Industrie et du centre commercial et des bâtiments collectifs. **Image (5) :** montre les aménagements et les équipements de ce port Grues, entrepôts de stockage, Silos, Cuves, Routes. **Image (6) :** montre une usine dans le port qui représente la vocation industrielle de ce port. **Image (7) :** montre le bassin de commerce au Havre aménagé avec des bâtiments de commerces et d'industrie.

Ville littorale agricole :

Les villes littorales se développent près de leur trait de côte, et leur extension se fait sur les terres agricoles. Elle concerne toutes les activités correspondant à la maîtrise et l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal où les gens aménagent leurs environnements d'une façon à répondre aux besoins de leur société. Comme l'activité agricole est dominante dans ces villes elle produit un paysage urbain caractérisé par l'habitat individuelles sur tout et de type rural avec les fermes et tout type d'aménagement ou mise en place des équipements destinées à exploiter ces terres agricoles. Parfois L'agriculture est considérée comme un obstacle, elle crée des coupures dans l'urbanisation, elle permet même d'orienter l'urbanisation des cotes dans certaines villes.

Figure-20 : Vues sur des exemples ville agricole : Cas de la ville de Jijel en Algérie et Cas de la ville Tipaza en Algérie.

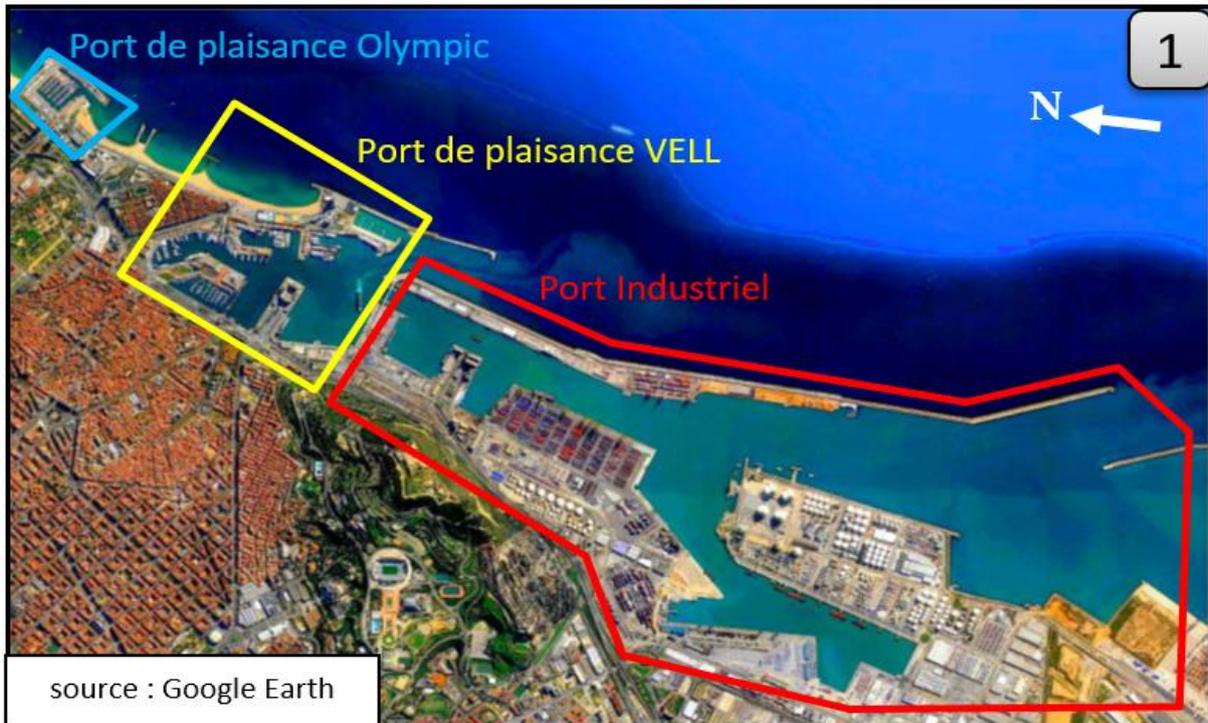


Image (A et B) : image montre la carte de la ville de Tipaza en Algérie. C'est une ville littorale agricole aménagée d'une manière à préserver les terres agricoles. La carte montre le paysage urbain et architectural de la ville. **Image(1et2)** : représente vue aérienne sur les serres et vue l'intérieur dans une serre qui sont des techniques d'agriculture. **Image (3)** : montre une ferme pédagogique pour une agriculture moderne. **Image (4)** : montre terrain agricole. **Image (5)** : Vue représente la dominance de type d'habitat individuelle rural qui se trouve au milieu ou au centre de ces terres. Image (6) : monte une vue sur des aménagements spécifiques construite pour le but de l'exploitation des terres agricoles (ferme coloniale).

SECTION 1 : Architecture et aménagements urbains en milieu littoral

En plus de ces villes on peut citer le cas des villes littorales à plus d'une activité dominante ou plus Barcelone est la deuxième ville d'Espagne en termes de population, d'économie et d'activités industrielles située sur le littoral méditerranéen, elle contenant une activité portuaire très dense. C'est une destination riche en patrimoine culturel et en découvertes touristiques Barcelone possède plusieurs marinas le long de la côte car de plus en plus de touristes viennent par la mer pour découvrir la ville et ses environs.

Figure-21 : Vue sur un exemple d'une ville littorale touristique et industrielle : Cas de la ville de Barcelone en Espagne



source : Google Earth



source: <http://apartim.com>



source: <http://barcelonesite.fr>



Source : <http://photo-de-navires.fr>

Image (1) : montre la carte de la ville de Barcelone. La zone portuaire qui se divise en 2 parties : à l'est de la vieille ville, se trouve le Port Vell, il s'agit d'un port de plaisance, très touristique, célèbre pour son aquarium, le plus grand d'Europe. Au sud-est de la ville, se trouve le port industriel. Un autre port de plaisance à l'Est aménagée avec des commerces de plaisance. **Image (2)** : montre le port de plaisance Olympic. **Image (3)** : montre le vieux port ("Port Vell") a été réaménagé à l'occasion des Jeux Olympiques de 1992, pour devenir un important centre de loisirs. Aménagement d'une passerelle en bois, appelée " la Rambla de Mar", où se trouvent un grand centre commercial, un Aquarium. **Image (4)** : montre le port industriel

. Conclusion section 01 :

Les villes littorales possèdent des caractéristiques particulières dues à leurs emplacements et à leur étroite relation avec la mer, ce qui résulte un environnement, une société, une économie particulière qui influent sur leur composition urbaine et architecturale ainsi que sur leurs activités, et provoque les processus de formations et de transformations de ces villes en offrant un cachet qui les diversifie des autres villes. Explosion urbaine, dégradation des milieux naturels, perte du caractère urbain, disparité sociale sont les plus grands enjeux et les plus sérieuses problématiques qui pèsent sur ces villes et les mettent en péril dans une compétition effrénée vers la mondialisation.

Au fil du temps, depuis l'indépendance à ce jour, on assiste malheureusement en Algérie, à une occupation anarchique de l'espace littoral. Une urbanisation démesurée et intense concernant les villes littorales Algériennes générant une uniformisation et dégradation du cadre bâti et une destruction des milieux et écosystèmes naturels. Et malgré les essais de l'état d'instaurer une réglementation visant à valoriser et protéger le littoral, la vision d'intervention est unilatérale et reste insuffisante. On cite également que l'application de cette réglementation n'est pas simultanée, d'autant plus qu'il n'existe aucun contrôle et aucun suivi.

Face à ceci, il devient impératif de s'inscrire dans une optique de gestion durable de la ville côtière qui englobe plusieurs échelles et aussi des différents acteurs et intervenants sur les milieux littoraux. Donc l'Algérie s'oriente vers une stratégie de gestion intégrée des zones côtières opérant à plusieurs niveaux notamment en ce qui concerne l'aménagement et l'urbanisme, et c'est ce qu'il nous intéresse en tant qu'architectes.

SECTION 02. Thématique spécifique

Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral

Introduction de la section :

« Parce que l'architecture est un métier d'art, en tant que métier scientifique. C'est même là sa spécificité. » Renzo PIANO ,2009.)

A l'issue de la première section de l'état de connaissance, nous sommes arrivés à acquérir un ensemble de connaissances sur la ville littorale, d'étaler et d'approfondir notre vision sur différents plans et leur impact sur le plan urbanistique et architectural.

Cette deuxième section du travail sera consacrée essentiellement à la thématique spécifique dont l'intitulé est ; **Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral.**

Le thème est un élément vital pour l'architecture, il n'est donc pas possible de commencer une conception architecturale sans avoir une connaissance et un maximum d'informations sur le sujet sur lequel on doit se baser, puisque la création n'émerger jamais du néant, mais c'est plutôt une continuité d'idées raffinées à travers le temps. Thématiser un objet architectural c'est éviter à toute création formelle de tomber dans l'impasse de la banalité en n'obéissant qu'à des besoins fonctionnels ou esthétique. Ainsi, il s'agit d'élaborer un socle de données, déterminant le principe, l'évolution, les besoins du thème, ainsi que les activités qui s'y déroulent et les types d'espace qui s'y adaptent.

Dans la plupart du temps, l'habitat est défini comme "le lieu où l'on habite : le domicile ; la demeure ; le logement"...et l'une préoccupation essentielle de l'être humain : la nécessité d'avoir un toit pour s'y abriter. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la déclaration universelle des droits de l'homme a reconnu en 1948 le droit de chaque individu à disposer d'un logement décent. Si l'énoncé de ce droit est simple, sa mise en application ne l'est pas du tout et nécessite des efforts importants des gouvernants, à l'effet d'aboutir à une adéquation aussi correcte que possible de l'offre et de la demande de logements.

Au littoral, nous construisons non seulement comme dans les autres villes d'intérieur mais aussi sans prendre en considération la présence de la mer ni les particularités de la ville littorale. La fonction touristique dans les stations balnéaires où la résidence secondaire a pris le pas sur les résidences principales, a un côté négatif car on se retrouve à certaines périodes face à des villes fantômes, il devient très difficile de maintenir la population locale.

On constate que l'espace logement donc n'est pas un simple lieu où l'habitant peut se jouir de quelques besoins naturels tels que, le manger, le sommeil, la distraction, etc. Mais c'est un espace habitable qui doit satisfaire à son utilisateur des besoins diversifiés (sociaux, culturels, spatiaux et climatiques), désigne également le mode d'organisation sociale qui inscrit cet abri dans un ensemble d'abris plus large fonctionnant selon certaines règles partagées, une unité de vie non plus individuelle mais sociale.

Aujourd'hui l'homme est à la recherche de solutions, lui permettant de résoudre partiellement pour améliorer son confort thermique. L'utilisation de nouvelles techniques de construction, de nouveaux matériaux permettant la résorption des problèmes de pollutions qui sont pris en charge par les nouvelles conceptions architecturales.

SECTION 2 : Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral.

Un mode de conception architecturale qui recherche la meilleure adéquation possible entre le climat, le bâtiment et le confort de l'occupant. Elle s'inscrit dans une démarche de développement durable car elle permet de réduire les besoins énergétiques en s'adaptant au climat environnant et aussi de participer au confort et à la santé des habitants en veillant à la nature des matériaux utilisés.

Le mode de conception qui consiste à trouver le meilleur équilibre entre un bâtiment, le climat environnant et le confort de l'habitant. Un bâtiment qui tire le meilleur parti du rayonnement solaire (on s'en protégeant ou en profitant de ses bienfaits) et de la circulation naturelle de l'air pour maintenir des températures agréables, contrôler l'humidité, favoriser l'éclairage naturel, tout en réduisant les besoins énergétiques.

C'est pour cela qu'on a opté pour l'habitat intégré en milieu littoral, un projet qui s'intègre dans son environnement doté des services et d'équipements d'accompagnements nécessaires.

PRÉSENTATION DE L'HABITAT INTÉGRÉ HAUT STANDING EN GÉNÉRAL

Avant de passer à la présentation de l'habitat intégré en milieu littoral, un bref aperçu sur l'habitat en général, les typologies de logement ou l'habitat et les particularités des équipements d'accompagnement est nécessaire et important.

« Plus que toute autre architecture, l'habitat ne peut pas être le résultat d'une invention. Il est l'expression d'un mode de vie séculaire, de traditions anciennes et de techniques modernes » (Rossi, 1974)

« L'espace résidentiel et le lieu d'activité privées de repos, de récréation, de travail et de vie familiale avec leur prolongement d'activités publiques ou communautaires, d'échanges sociaux et d'utilisation d'équipement et de consommation de bien et de service » MILANO, 1985)

D'après clair et Michel DUPLAY, (1982) dans la méthode illustrée : *« D'un point de vue fonctionnel, l'habitat est l'ensemble formé par les logements, ses prolongements extérieurs, les équipements et leurs prolongements extérieurs, les lieux de travail secondaires ou tertiaires ».*

On peut ainsi parler d'une forme de logement qui intègre dans ses règles distributives et techniques, les modes de vie des habitants. Elle correspond à leur modèle culturel. Certes, le recours à des modèles donc à une typologie particulière fut le mot d'ordre, mais une diversification dans les formes, la morphologie de ces constructions conduit à les classer selon trois catégories ;

Habitat individuel C'est le type d'habitation le plus recherché parce qu'il offre de grandes surfaces très exposées aux vues, un maximum de liberté individuelle, d'auto déterminante et d'adaptation aux exigences de ses occupants.



Figure-22 : Maison individuelle à SOUFFELWEYERSHEIM
Source : <https://www.hkarchitecture.fr/individuel.php>

Habitat intermédiaire ; C'est un nouveau type d'habitat qui est apparu aux environs des années soixante-dix, il a pris les avantages des habitats individuel et collectif c'est-à-dire un habitat intermédiaire entre les deux autres.



Figure-23 : Vue aérienne sur l'habitat semi-collectif en Tunisie/Source : <https://www.alsabil.tn/?p=438>

SECTION 2 : Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral.

L'habitat collectif qui est le plus dense, il regroupe dans un même bâtiment plusieurs habitats individuels (exemple : un immeuble). Il se trouve en général en zone urbaine, se développe en hauteur en général au-delà de



Figure -24 : habitat collectif à paris

Source : <https://www.apur.org/fr/nostravaux/observatoire-logement-habitat-paris>

R+4. Les espaces collectifs (espace de stationnement, espace vert entourant les immeubles, cages d'escaliers, ascenseurs...) sont partagés par tous les habitants ; l'individualisation des espaces commence à l'entrée de l'unité d'habitation. La partie individuelle d'habitation porte le nom d'appartement.

On retrouve aussi, une nouvelle typologie moderne de l'habitat qui est : l'habitat intégré c'est l'habitat où la fonction logements est dominante, elle est associée à l'implantation d'activités économiques, commerciales, de services et d'équipements , l'objectif de l'habitat intégré est justifié par divers arguments, il améliore l'offre de proximité pour les habitants, crée et renforce les centralités de quartiers , favorise la création d'emplois , le développement de l'entrepreneuriat et l'attractivité de territoire , le renforcement des filières économiques par l'implantation d'activités.

Par ses multiples utilisations, l'habitat intégré permet de bien utiliser l'espace urbain et le regroupement des équipements et permet aussi la réduction des surfaces construites « une meilleure utilisation du sol urbain ».Cependant ce concept multifonctionnel est une nouvelle tendance qui s'exploite aussi bien dans le domaine urbanistique qu'architectural. Il doit donc répondre à la nécessité de la fonction et la construction.

Les activités de ces édifices multifonctionnels : habitat « logement », travail «bureau, siège d'entreprise ...etc. »qui sont des éléments importants dans la vie de l'homme, il ne doit pas obligatoirement être proche du lieu de résidence. Et de commerce « boutique, grand magasin, supermarché ». Puisque les achats se font en fonction des besoins de vie, demande une ambiance particulière, celle du magasin ou du marché, Cet espace en fait partie du logement. Loisirs et détente « restaurant, cafétéria ...etc. »La culture est un élément de ce nouvel habitat qui nécessite des espaces particuliers, différents de ceux du logement.

Les architectes doivent faire attention aux nouvelles exigences de confort surtout dans le haut standing. Partant du fait qu'ils demandent un prix exorbitant pour le logement, ils doivent également fournir un service de qualité.

En fait, au-delà des matériaux utilisés dans certains immeubles construits, tels que le marbre, la menuiserie ou bien les revêtements muraux, d'autres préoccupations du confort surgissent à ce niveau, notamment l'isolation phonique et thermique, les normes de classification. C'est à dire que la clientèle aisée aimerait bien savoir ce qu'il y a derrière les murs et les planchers. A noter que sur ce registre, les nouvelles normes qui seront élaborés suite aux résultats de l'étude permettront de préserver les intérêts des parties concernées (architectes et usagers) et de donner plus

ETAT DE CONNAISSANCES :

SECTION 2 : Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral.

de transparence et de lisibilité à un secteur où la notion de "haut standing" reste très élastique...

ETUDE D'EXEMPLE 1 : Tour New'R, Nantes, France.

Fiche technique et situation de projet :

Architectes : Hamonic + Masson & Associés.

Lieu : ZAC EuroNantes, îlot 1C, 44. Nantes, (France)

Programme : Bâtiment de 55 mètres comprenant 156 logements en accession + bureaux + commerces.

Année de réalisation du projet : 2017.



Figure -25 : Emplacement de projet New'r Source : /Tour-New-R-ZAC-EuroNantes.

Implantation et Accessibilité :

La question de l'espace public et de son prolongement au cœur du dispositif est ici posée comme un préalable, une condition qui va irradier les pratiques et permettre un lien très fort entre l'espace partagé de la rue et le projet.

L'imbrication de tous les flux de la ville (piétons, voitures, vélos) et des divers programmes (parkings, commerces, bureaux, logements) sont autant de percées visuelles à rez-de-chaussée qui accompagnent le « volume du piéton ».



Figure -26 : Vue sur le plan de masse / Source : /www.hamonic-masson.com/

Description de projet :

L'enjeu du projet réside dans ses généreuses terrasses ondulantes qui lui confèrent sa silhouette sensuelle au sein du paysage nantais. « Cette géométrie différente permet de se démarquer tout en étant extrêmement rigoureuse. L'immeuble joue avec des niveaux différents en terminant avec deux terrasses aménagées dédiées aux habitants. L'une avec une serre pour permettre des cultures, l'autre avec un solarium ouvert aux 150 familles » explique l'architecte Gaëlle Masson. À travers sa morphologie en « pistons », New'R introduit une gradation dans la façon d'habiter la hauteur. Sa position stratégique et son impact sur le site, renvoient le projet à plusieurs lectures, à des histoires



Figure -27 : La forme de projet New'r / Source : /www.hamonic-masson.com/

ETAT DE CONNAISSANCES :

SECTION 2 : Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral.

différentes en fonction de l'éloignement ou du rapprochement et provoquent des sensations multiples.

Etudes des Plans : Figure-28 : Vues sur les plan de la tour NEW'R.



Source : /www.hamonic-masson.com/

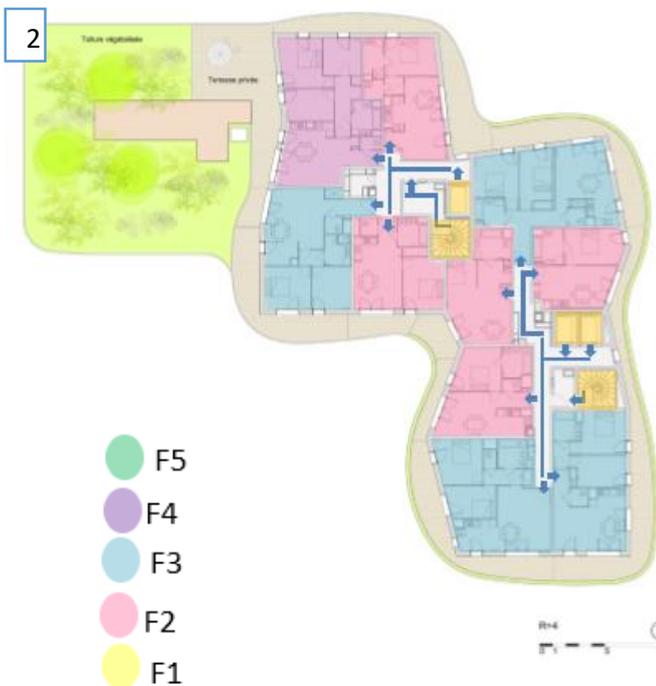


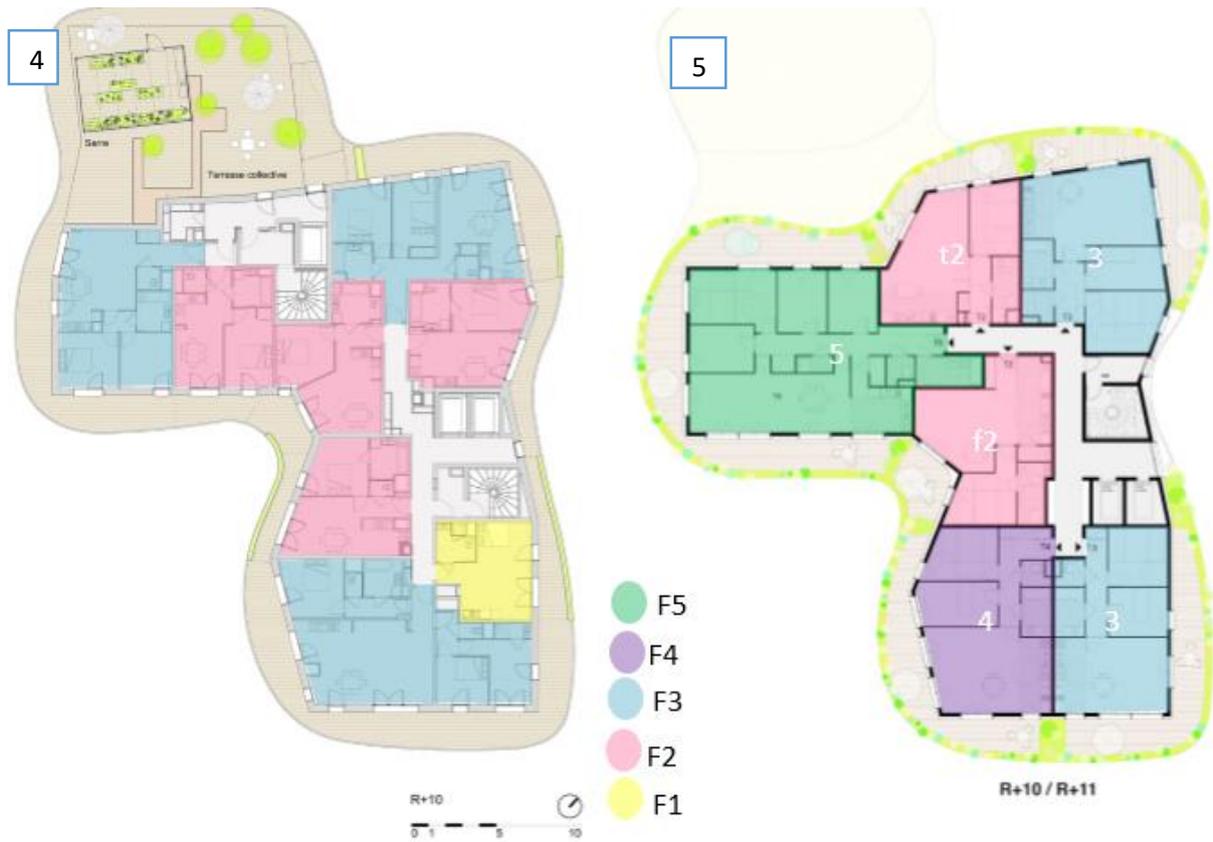
Image 01 : Plan du niveau intermédiaire - rez de chaussée : Divers activités

Image 02 : Plan du troisième étage ; appartement.

Image 03 : Plan de l'étage courant R+8 /R+9.

ETAT DE CONNAISSANCES :

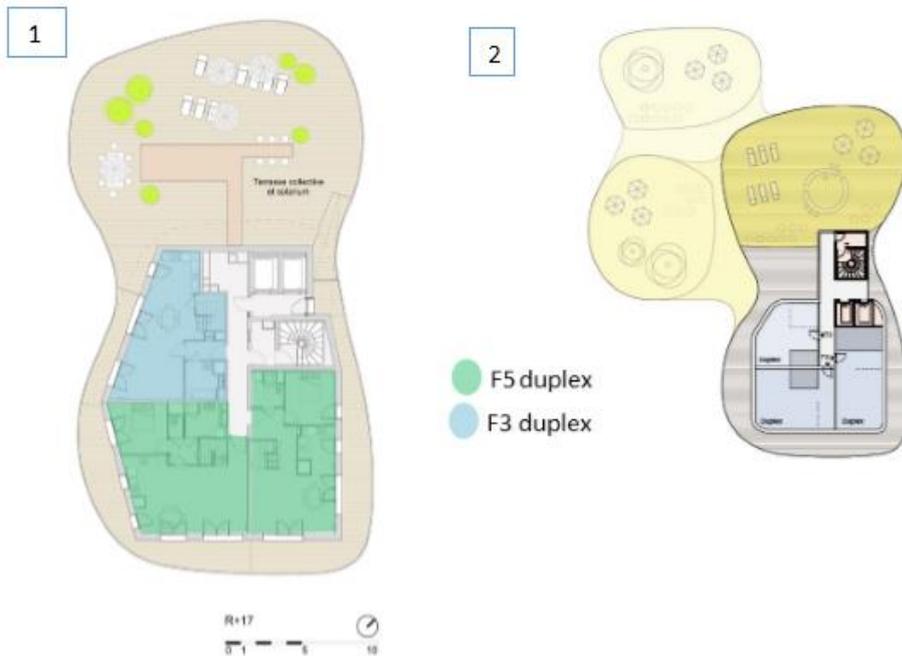
SECTION 2 : Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral.



Source : /www.hamonic-masson.com/

Image 04 : Plan de l'étage R+10. **Image 05 :** Plan de l'étage courant R+10 /R+11.

Figure-29 : Vues sur le plan dernier étage de la tour NEW'R.



Source : /www.hamonic-masson.com/

SECTION 2 : Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral.

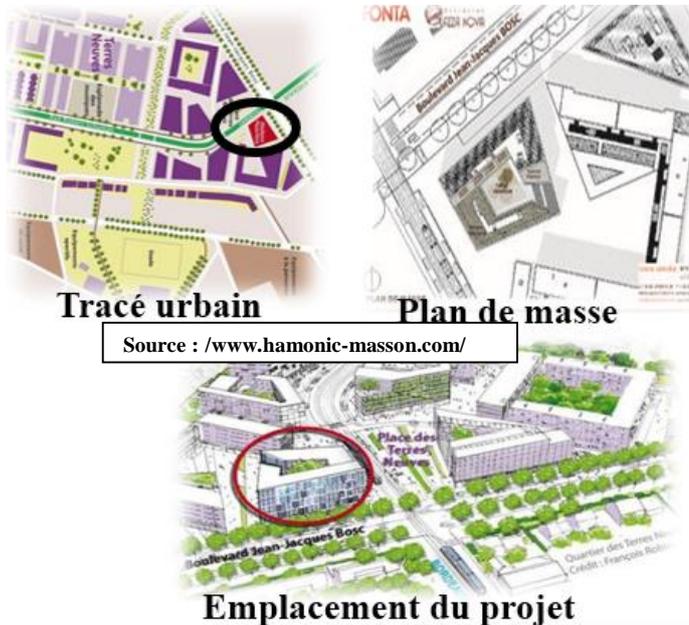
Image 01 ; 02 : montre l'emplacement duplexe de l'étage de 17ème au 18ème. compose de deux terrasses donnant une vue sur la ville, le séjour offre un double panorama grâce au vitrage.

ETUDE D'EXEMPLE 2 : Résidence Plazza nova, France.

Description de projet : Figure-30 : Vues sur le plan dernier étage de la tour

La résidence PLAZZA NOVA à bordeaux Begles en FRANCE, d'une situation exceptionnelle rare et privilégiée au cœur du tout nouveau quartier Terres Neuves conçu dans le respect du développement durable. propose 49 appartements du T1 au T5 desservis par ascenseur.

S'organisant autour d'un patio collectif végétalisé, ils sont articulés autour de grandes pièces intérieures/extérieures offrant des vues privilégiées sur le paysage urbain environnant.



Etudes des plans :

Inspiré de l'échoppe, une maison ouvrière traditionnelle dans la région de bordeaux ; qui se base sur une idée très simple celle d'un couloir qui distribue aux différentes pièces et qui finalement nous amène à un jardin extérieur ; le lien direct entre ce modèle et le projet se fait à travers le travail des plans.

Figure-31 : Vues sur les plans de la résidence.

Image 01 ; 02 : Une coupe schématique de la résidence, et plan sous-sol. **Image03 :** montre la disposition des logements dans l'étage courant.



Source : <http://plazzanova.emonsite.com/>

Figure-32 : Vues sur les appartements duplexe.



Image 01 : montre emplacement d'un appartement duplexe T4. L'appartement compose de deux terrasses privées. **Image 02 :** montre un appartement duplexe T5. L'appartement compose d'une grande espace de jour : salle à manger et séjour qui donne sur une un grand espace extérieur : deux terrasses privées.

- Il y'a une forte circulation au niveau du hall et de dégagement ; Comme en remarque que les surfaces les plus grandes sont bien celle du séjour +cuisine dans tous les appartements

Présentation du cas général :

A. Les particularités de l'habitat haut standing en milieu littoral sur le plan urbanistique :

Implantation et orientation :

La sélection du site d'implantation pour un projet en milieu littoral est la première étape faite pour obtenir un bon projet intégré dans son site.

Les bâtiments méditerranéens sont soumis à des contraintes climatiques fortes telles qu'un ensoleillement intense, pluies capricieuses ou vents violents qui défavorisent certains matériaux et nécessite des précautions et des techniques à prendre en considération dans la construction l'organisation du bâti et l'urbanisation. Dans un passé récent, l'implantation des maisons en milieu littoral était très proche du bord de l'eau. En raison des risques, aujourd'hui, avec les nouvelles constructions, particulièrement celles destinées à l'habitat doit être éloigné des rivages afin de réduire Les dispositions au phénomène d'érosion et tsunami ; et pour éviter aussi le risque d'humidité qui est un problème dans la construction et pour la santé de l'individu. Donc l'orientation se fait par rapport aux éléments naturels (l'ensoleillement, le vent).

Figure-33 : Orientation de l'habitat en milieu littoral Cas au Maroc et en Espagne.



Source : <http://hikersbay.com/africa/morocco/>



Source : <https://www.pierreetvacances.com/fr>

Exemple 1 : *Projet Tour odéon Monaco, France*

- **Implantation, intégration, forme et orientation :**

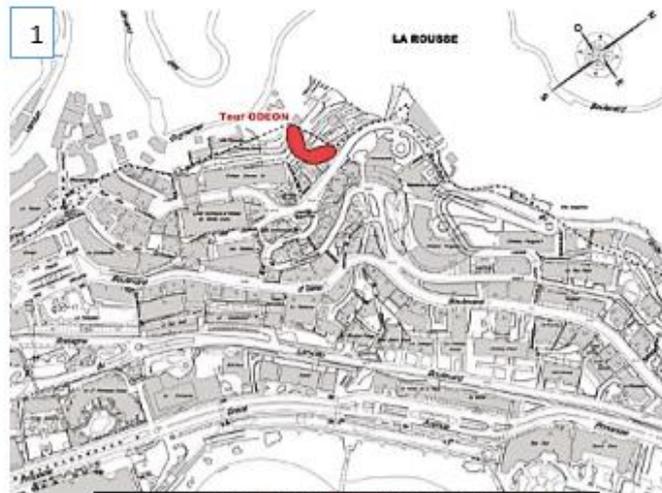
Figure-34 : Intégration et forme de la tour Odéon Monaco



Source : /économie/tour-odéon-Monaco



Source : /alexandre-giraldi-tour-odeon-



Source : /alexandre-giraldi-tour-odeon-

L'exemple pris de l'architecte monégasque Alexandre GIRALDI, illustre parfaitement le concept soutenu par l'option site/projet,

L'image 1 : montre l'emplacement du projet à Monaco, France, dans le quartier de l'Annonciade. Elle est désormais la plus haute construction de Monaco.

L'image 2 : montre l'implantation du projet en s'intégrant parfaitement au site, la notion rapport site /projet est nettement visible qui offre la possibilité de créer deux bâtiments uniques visibles de la mer et la frontière franco-monégasque qui laisse apparaître une forte densité en territoire monégasque et un tissu urbain qui est plus disséminé en France.

L'image 3 : une topographie très marquée avec la présence des montagnes à l'ouest et du vallon à l'est, le projet venant en tête dudit vallon ; la ligne de bâtiments d'une grande hauteur qui souligne les contours du Vallon de la Rousse. Sa forme nous replonge dans le milieu marin pour en ressortir et s'orienter vers la ville, créant ainsi, la relation ville-mer dans la région.

B. Les particularités de l'habitat haut standing en milieu littoral sur le plan architectural :

- **Volumétrie, façades et matériaux**

L'habitat en milieu littoral a un caractère unique qui est caractérisé par la volumétrie de ses constructions, traitement de façade avec l'utilisation de matériaux de construction qui prennent en considération les particularités de la ville littorales.

Le traitement de façade de l'habitat sur le plan architectural des villes littorales ce n'est pas le même traitement des autres villes puisqu'en milieu littoral le traitement des façades c'est important pour attirer les touristes et pour montrer son statut social.

Le traitement de l'habitat littoral est caractérisé comme suite :

-L'utilisation des couleurs claires. De préférence le blanc et le bleu.

-La présence des balcons et des terrasses qui donnent sur la mer.

L'habitat qu'on lui adapte souvent une forme complexe aérodynamique renvoi un volume défini par sa configuration.

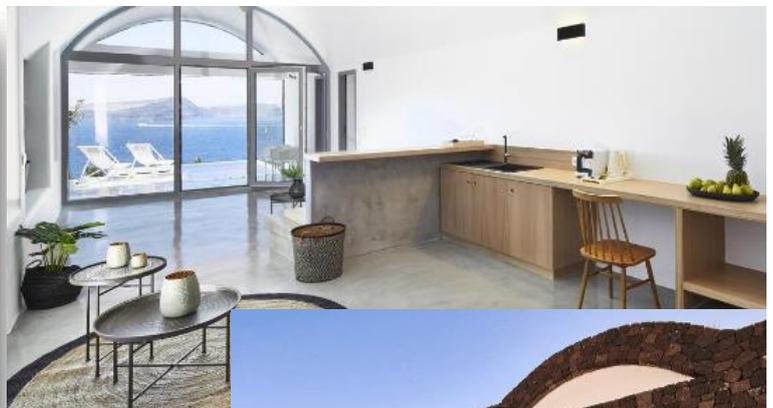
En le milieu littoral les espaces extérieurs des maisons sont plus exploités et on donne plus d'importance aux espaces extérieurs qu'intérieurs.

Figure-35 : Vues sur extérieur et le traitement des façades au littoral : Cas de Sidi BOUSAID et la Grèce.



Les maisons de Sidi Bou Saïd qui combinent les architectures arabe et andalouse et qui sont d'une blancheur éclatante et aux portes bleues, sont dispersées au hasard de ruelles tortueuses. Haut-lieu touristique aux couleurs de la mer Méditerranée,

Source : <http://kapitalis.com/tunisie/>



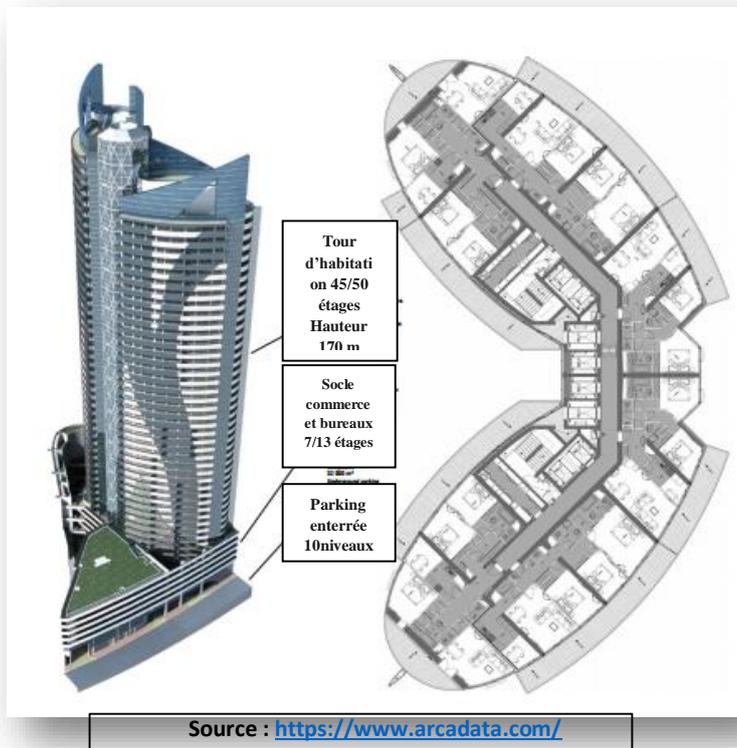
Nature Eco residence Grece offre la vue Sunset avec balcon est bien aménagée. Il dispose d'une chambre et d'une salle de bains. La chambre dispose d'un balcon avec une vue fascinante sur le coucher du soleil.



Source : <http://elia-recidences-santorini/>

Exemple 1 : *Projet Tour odéon Monaco, France*

Figure-36 : La programmation de la tour Odéon.



Études des logements : Ce gratte-ciel réunit deux ailes asymétriques de 47 et 49 étages, reliées par un noyau central contenant six cages d'ascenseurs., c'est un projet mixte (habitations, bureaux) qui abrite 257 logements dont 177 appartements domaniaux à destination de l'État Monégasque (du T2 au T5) du R+6 au R+25, et 80 appartements de très grand luxe (du T2 au T7) du R+26 au R+49. La tour dispose d'un socle de 5 étages qui abrite des bureaux, des commerces et les services de l'immeuble - piscine, bains russes, jacuzzi, salle de fitness, espace spa, etc. Un parking sur 10 niveaux de sous-sol vient compléter l'ensemble, des fondations creusées dans la roche jusqu'à 40 mètres de profondeur. La tour Est offrant une vue sur la mer et les plages du Larvotto, les 49 étages de l'immeuble Ouest bénéficiant du double panorama ville et mer « un penthouse de 3 300 mètres carrés s'étend entre le 45e et le 49e étage.



Aménager par : piscine à débordement avec toboggan, salle de fitness,

SECTION 2 : Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral.

hammam, vue panoramique sur le Rocher et la grande bleue, jusqu'aux côtes italiennes et à Bordighera.

Figure-37 : Vues sur les plans de la tour Odéon

1



Source : alamyimage.com

2



Source : alamyimage.com

3



Source : alamyimage.com

4



Source : alamyimage.com

Image 01 : Plan du cinquième sous-sol

Image 02 : Plan du niveau intermédiaire - rez de chaussée : Divers activités

Image 03 : Plan du premier étage

Image 04 : Plan du deuxième étage

ETAT DE CONNAISSANCES :

SECTION 2 : Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral.

Figure-38 : Vues sur un appartement 5 pièces EST : Etage de 25 au 28ème

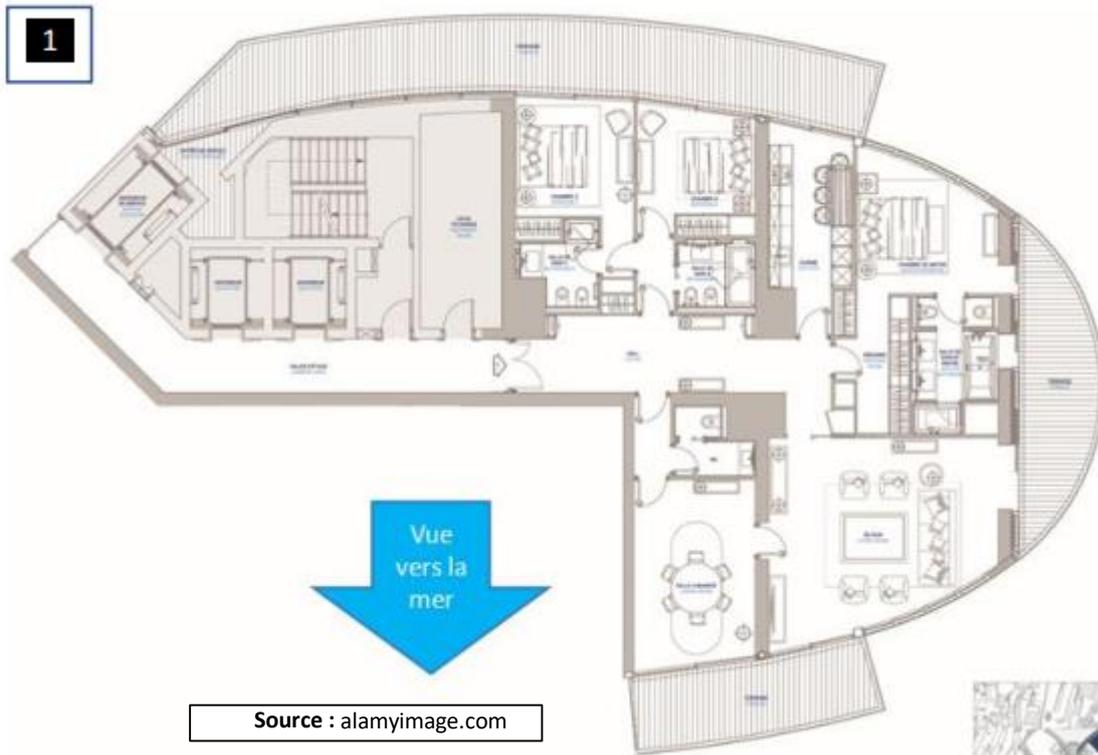


Image 01 : montre un appartement de 5 pièces coté EST. L'appartement compose de deux terrasses donnant une vue sur la mer et les plages du Larvotto, le séjour offre un double panorama grâce au vitrage.

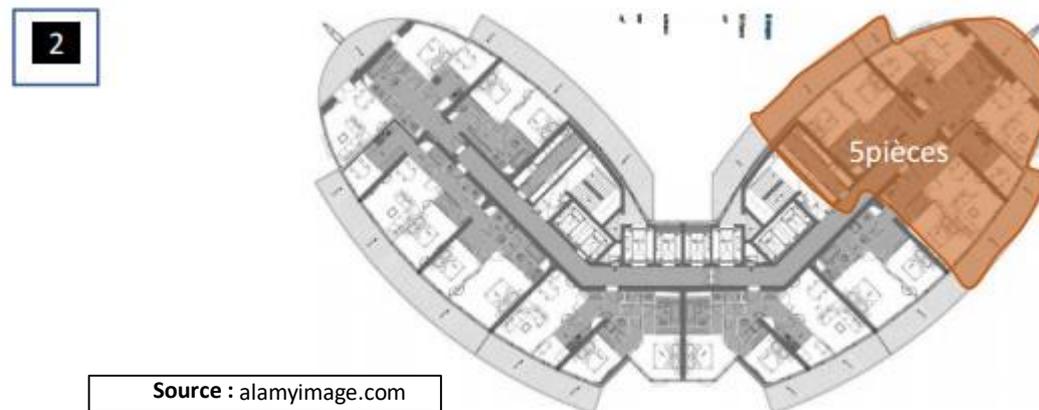
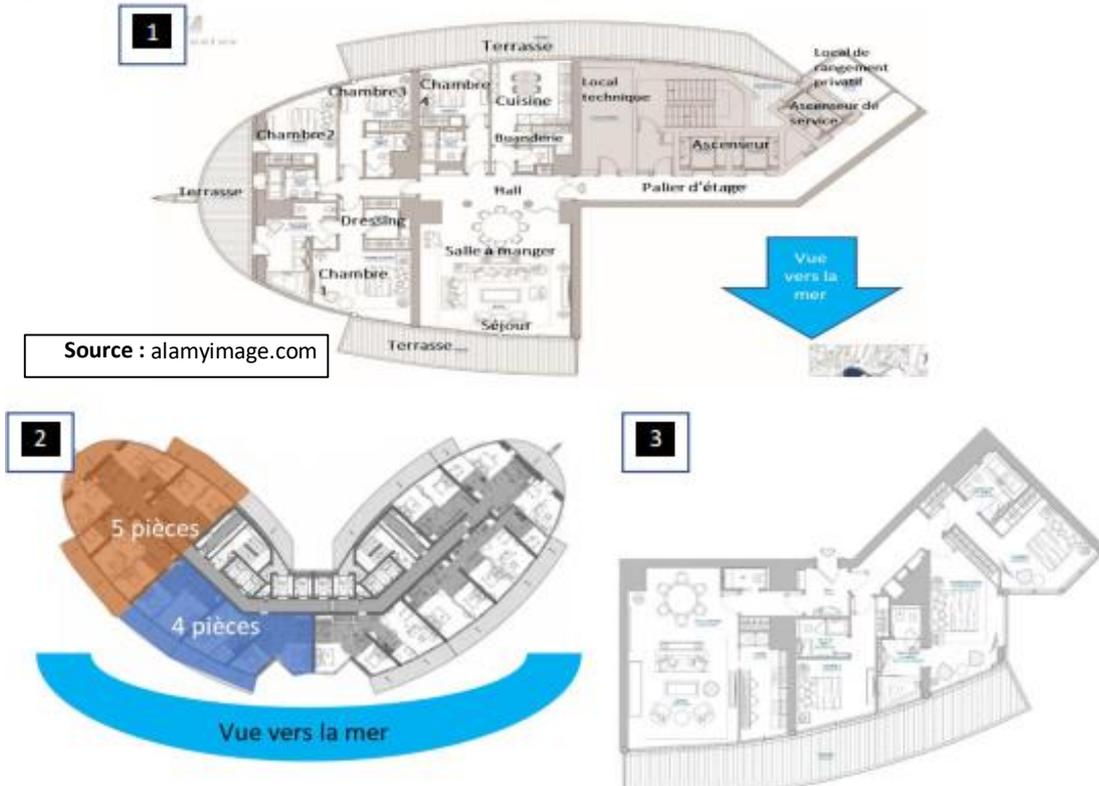


Image 01 : montre l'emplacement de l'appartement de l'étage de 25ème au 28ème.

ETAT DE CONNAISSANCES :

SECTION 2 : Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral.

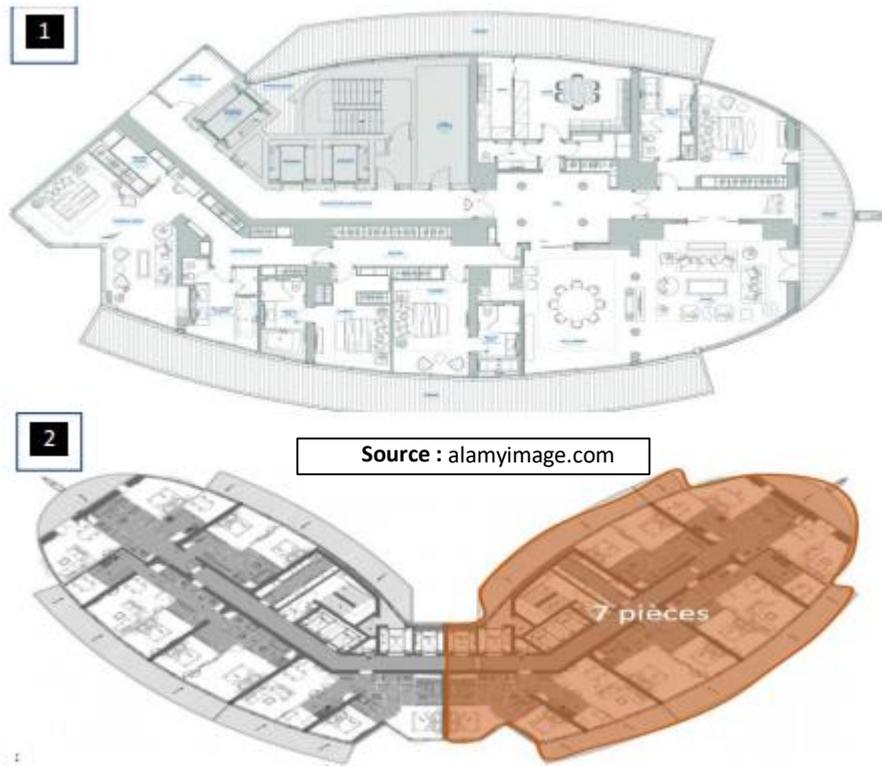
Figure-39 : Vue sur appartement 4 et 5 pièces côté Ouest



Source : alamyimage.com

Image 01 : montre un appartement de 5 pièces côté OUEST.
Image 02 : montre un appartement de 4 pièces côté ouest.
Image 03 : présente l'emplacement du plan de l'appartement de 5 et 4 pièces dans la cellule. L'appartement de l'Ouest bénéficiant du double panorama ville et mer

Figure-40 : Vue sur un appartement 7 pièces EST : Etage de 38 au 42



Source : alamyimage.com

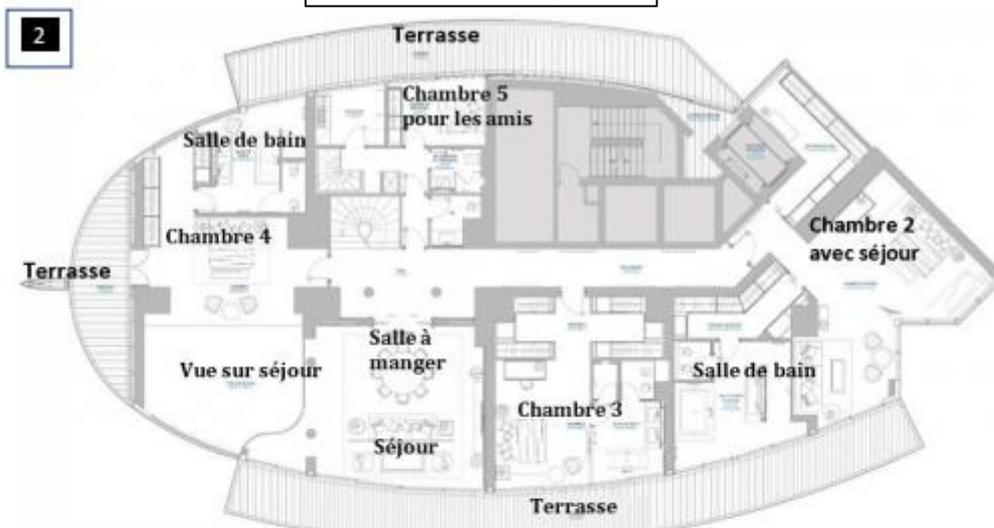
SECTION 2 : Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral.

Image 01 : montre un appartement de 7 pièces côté EST. L'appartement se compose d'une grande espace de jour : salle à manger et séjour qui donne sur un grand espace extérieur : deux terrasses bénéficiant une vue sur la mer et les plages du Larvotto. **Image 02** : montre l'emplacement de l'appartement de l'étage de 42 au 38ème.

Figure-41 : Vues sur un appartement DUPLEX OUEST



Source : alamyimage.com



Source : alamyimage.com

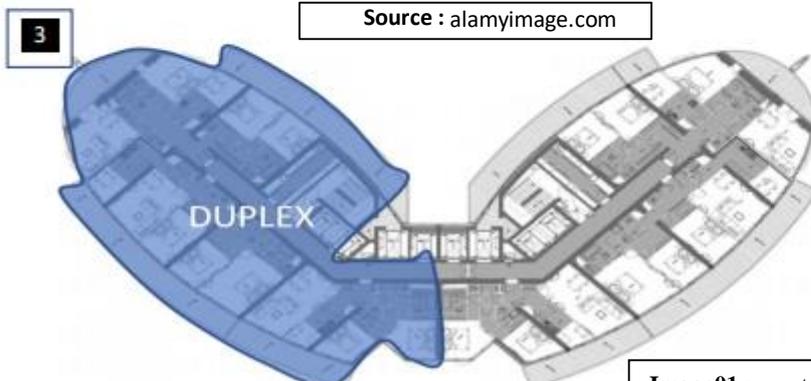
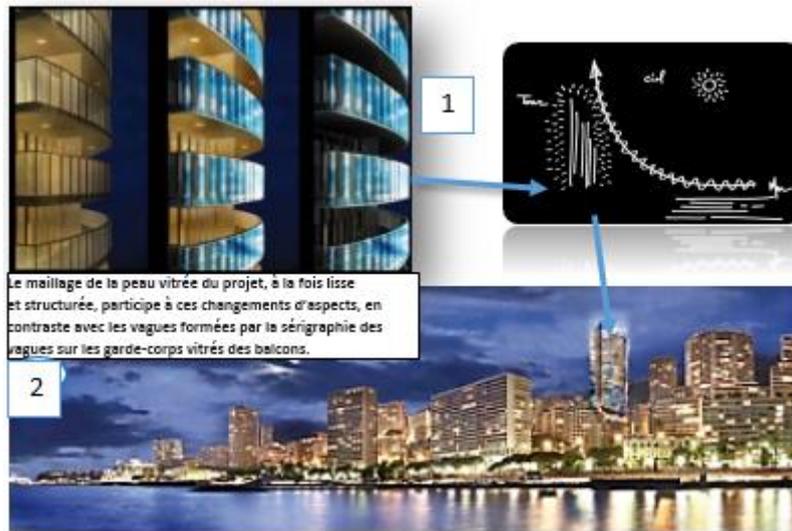


Image01 : montre un appartement DUPLEX côté ouest.
Image 02 : présente l'emplacement du plan de l'appartement de 7pièces dans la cellule.
Image03 : montre l'emplacement de l'appartement de l'étage de 43 et 44ème

Figure-42 : traitement des façades et matériaux de la tour.

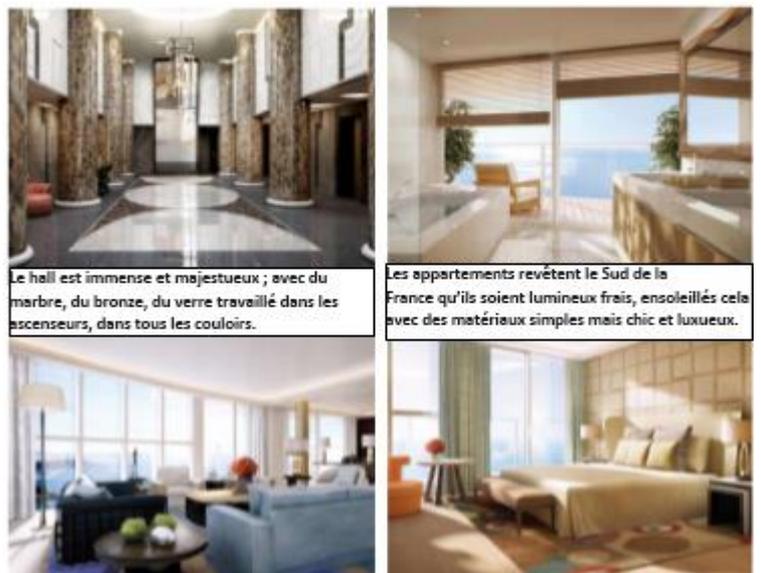


Source : <https://www.arcadata.com/>

La figure représente la volumétrie et le traitement des façades ainsi que leur émulsion avec l'espace littoral. Un nouveau langage, une sculpture contemporaine dans le paysage monégasque. La matière-eau de la piscine, ses mouvements sont mis en lumière ; en revanche, il n'y a pas d'éclairage direct dans la piscine. La mise en lumière des façades de la tour s'adapte pour ne pas créer d'éblouissement. Des objets-lumière créés par Yann KERSALE sont disposés sur les terrasses de la ville, sur les toits.

Figure-43 : Les ambiances intérieures de la tour.

La figure représente des intérieurs de la tour Odéon ainsi que leur émulsion avec l'espace littoral. Le plus difficile dans ce projet est de créer une unité tout en gardant une originalité pour chaque espace. Etant donné la grande hauteur de la tour (49 étages) nous avons dû faire face à beaucoup de contraintes techniques (notamment pour le feu, le choix des matériaux...). Les intérieurs reflètent Monaco car nous avons souhaité un esprit « Palace » du hall de l'immeuble à l'intérieur des appartements.



Source : <https://www.arcadata.com/>

2. Présentation du Cas de l'Algérie

Le standing désigne un niveau élevé de qualité, de confort. En particulier, la qualité des aménagements extérieurs ou intérieurs permettant de classer un immeuble, un appartement, un hôtel dans une catégorie plus ou moins luxueuse,, de plus ou moins grand confort.

En Algérie, le haut-standing ne figure pas dans la structuration et la normalisation du processus de production de logements. Cependant, l'absence d'un référentiel normatif pour orienter et rationaliser le statut de haut-standing engendre une ambiguïté lorsqu'on veut associer le haut de gamme au logement. Certains, évoquent l'expression « résidence haut-standing » pour restreindre le confort juste dans les matériaux de luxe utilisés (marbre, bois massif) dans l'immeuble.

Par ailleurs, on peut se référer au LPP (logement public promotionnel) qui est un segment de logement destiné à des acquéreurs dont les revenus mensuels cumulés avec ceux de leurs conjoints sont supérieurs à 6 fois et inférieurs ou égaux à 12 fois le Salaire National Minimum Garanti (SNMG). Nous nous servons donc du LPP comme une base pour déterminer, dans notre projet, l'organisation spatiale du logement ainsi que les spécifications techniques à respecter (surfaces, largeur minimale...etc.)

Si le terme standing correspond dans l'imaginaire collectif à un certain degré de confort et se réfère à un immeuble de qualité, ce terme ne correspond à aucune définition juridique précise.

En l'état actuel, le plus grand flou règne et chaque constructeur peut attribuer la qualification de moyen ou de haut standing à son projet sans avoir à respecter des normes juridiques précises.

Les architectes doivent faire attention aux nouvelles exigences de confort surtout dans le haut standing. Partant du fait qu'ils demandent un prix exorbitant pour le logement, ils doivent également fournir un service de qualité. En fait, au-delà des matériaux utilisés dans certains immeubles construits, tels que le marbre, la menuiserie ou bien les revêtements muraux, d'autres préoccupations du confort surgissent à ce niveau, notamment l'isolation phonique et thermique, les normes de classification.

C'est à dire que la clientèle aisée aimerait bien savoir ce qu'il y a derrière les murs et les planchers. A noter que sur ce registre, les nouvelles normes qui seront élaborés suite aux résultats de l'étude permettront de préserver les intérêts des parties concernées (architectes et usagers) et de donner plus de transparence et de lisibilité à un secteur où la notion de "haut standing" reste très élastique.

Exemple de la Résidence des Pins à Cheraga –Alger- :

a. Présentation du projet :

La **Résidence des Pins** constitue un ensemble architectural remarquable, moderne et aérée. Elle dispose d'une variété de propositions élaborées pour répondre à la fois aux besoins et souhaits exprimés par une clientèle avisée de plus en plus exigeante en matière de qualité, sécurité et de confort, ainsi qu'aux valeurs sociétales et environnementales.

Classée dans la catégorie de haut standing, de normes internationales, la **Résidence des Pins** propose 02 entités distinctes :

Une à caractère purement résidentielle et l'autre à caractère commercial. L'accès de chacune sera totalement indépendant de l'autre.

La «Résidence des Jardins » offre des Appartements et Duplex répartis dans des immeubles aux lignes élégantes, s'articulant autour d'une structure légère et lumineuse animée par des jardins et des plans d'eau, des aires de repos et de jeux réservées aux familles, le tout foisonnant de couleurs.

Figure-44 : intégration et Vue en 3D



ETAT DE CONNAISSANCES :

SECTION 2 : Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral.

b. Programme :

- 215 logements
- 10 locaux commerciaux
- Un Sous-sol a 2 niveaux qui abritent les parkings et les caves
- Surface : 11750 m²

C.Principes conceptuels de l'architecte :

Dans sa réalisation comme dans sa gestion ultérieure, La « Résidence des Pins » est conçue avec le souci d'apporter aux propriétaires le confort auxquels ils aspirent, tant au niveau de la qualité de la construction et des prestations que de la sécurité et du service quotidien.

Et on trouve :

- Un appartement ou deux par étage (selon les blocs).
- Double vitrage.
- Au rez-de-chaussée, des appartements avec terrasses privatives.
- Du 1^{er} au 7^{ème} étage, des appartements de types et superficies variés.
- Au 8^{ème} et 9^{ème} étage, un choix de duplex qui s'ouvrent sur de larges balcons et terrasses dominants l'horizon bleu, la mer et les plaines vertes.



Plan F3



Plan F4

d. Les plans des appartements :

• Les simples



Figure-45 : Logements simples de Type F3, F4 du projet

Les duplexe :

Plan du niveau inférieur



plan du niveau inférieur



Plan du niveau supérieur



plan du niveau supérieur



Type 1

Type

Figure-46 : Types de logements duplexes du projet

e. Concepts à retenir (points positifs) :

Le projet est exemplaire face aux enjeux urbaine et environnemental par :

- L'intérêt pour le développement durable traduit par le mode alternative (délimitation des déplacements en voiture).
- Une circulation totalement piétonne à l'intérieur des ilots avec la création de rue partagée.
- L'omniprésence de la verdure ; La végétalisation des toitures-terrasses, afin de tisser un lien social entre les habitants tout en améliorant la biodiversité urbaine.

Figure-47 : Coupe transversale montrant la répartition verticale des appartements



Toiture terrasse

Duplexes

Simplexes

Commerces

Parking sous sol



Superficie de 255 m² à 352 m²

Figure-48 : Plan du niveau inférieur d'un duplex (352m²)

a. Remarques sur l'exemple :

- La surface des duplexes est comprise entre 255 et 352m²
- Les duplexes sont placés au niveau supérieur pour que leurs terrasses bénéficient de plus d'intimité, et pour couronner les façades au tant que la volumétrie

b. Principe de composition architecturale :

- Opter pour une organisation verticale tripartite visible au niveau des façades : commerce, simplexes puis duplexes
- Consacrer le premier niveau des duplexes pour l'espace nuit, le second pour les chambres à coucher.

Conclusion section 02 :

De la lecture des exemples et les particularités urbanistiques et architecturales adoptées, nous concluons que le type de logement qui répond le mieux aux exigences de confort, d'esthétique et de qualité environnementale c'est le logement haut standing, il peut constituer une base de données pour impulser et stimuler les autres types de logements, en conséquence contribuer à améliorer l'habitat en Algérie par les différents aspects : architectural, conceptuel, esthétique, fonctionnel, durabilité des matériaux, qualité environnementale...etc.

Cette réflexion c'est articulée autour de deux concepts majeurs :

- Améliorer la qualité de l'urbain par le marquage hiérarchique des espaces extérieurs, du public au privé.
- Se libérer des contraintes surfaciques du projet et soutenir l'idée qu'un ensemble de pièces ne fait pas un logis, mais c'est la relation entre les espaces qui le rend utile et fonctionnel.

III. Conclusion générale :

A l'issue de ce modeste mémoire inscrit dans l'option habitat et Architecture qui développe le contexte **site/projet**, à travers duquel en section 1, nous avons abordé les différentes particularités du littoral et de la ville littorale et leurs impacts sur le plan urbain, architectural, environnemental, économique, culturel et social.

Le littoral est un paysage qui change sans cesse. L'homme et la nature sont les raisons de ces modifications. Les littoraux évoluent très vite et sans discontinuer, plus rapidement que n'importe quel autre paysage. C'est un milieu en pleine mutation où ses limites sont variables. Le lien qu'entretiennent l'homme et la mer se fait à travers l'architecture et la nature. L'homme a développé des techniques pour pouvoir s'intégrer, survivre et résider dans des milieux inhospitaliers. Il a créé des milieux artificiels, pour faire un monde à son image, pour ses envies. La relation entre l'homme et le monde se fait par la connaissance technique et l'architecture avant tout. L'architecture est un outil technique en rapport avec son milieu, qui discute avec son environnement. Dans cette circonstance-ci, le littoral n'est plus exclusivement un milieu naturel ni un milieu artificiel mais la combinaison des deux.

Ce travail est fait dans le but de connaître l'influence de la présence de la mer sur le développement des villes littorales sur les deux plans ; urbanistique et architectural. Sur le plan urbanistique, l'évolution des villes se fait suivant plusieurs formes urbaines valorisantes de ces espaces et paysages côtiers soit parallèlement à la mer, perpendiculairement ou suivant la topographie du site. En effet, les exemples étudiés, tel que celui de Monaco nous permis d'analyser les différentes tendances d'aménagement du littoral. Sinon sur le plan architectural, les villes littorales sont adaptées aux conditions du milieu littoral (le choix de la forme, l'orientation, la couleur du bâti, les matériaux utilisés et surtout les techniques de construction.) Ainsi que le rôle de l'économie de ses villes qui s'appuie sur des activités liées essentiellement à la mer (touristique, industriels, de plaisance et de pêche.)

Concernant la section 2, nous avons développé notre thématique spécifique qui traite de l'aspect architectural et urbain de l'habitat intégré haut standing en milieu littoral, des exemples ont été traités en appuyant les particularités urbanistique et architecturales ; nous avons essayé d'apprendre à conceptualiser un projet d'habitat dans un milieu urbain tout en respectant l'environnement où il s'intègre, l'intimité et le mode de vie des habitants, et en reflétant leurs aspects socioculturels.

Nous avons également appris à mettre en évidence les atouts et les contraintes propres au site, à les exploiter et à penser notre projet en conséquence afin d'avoir au final une intégration au site qui fait que le projet soit aussi particulier, une particularité qui pourrait apporter beaucoup à la ville.

IV. Références bibliographiques :

Ouvrages :

BECET, J-M. (2002). Le droit de l'urbanisme littoral, Presses Universitaires Rennes, CAUDERT Elisabeth,

Le littoral méditerranéen ; un espace convoité revue aménagement et nature, numéro 121, p.33.

GOULET, Patrice, 1994. Jean Nouvel. Éditions du Regard, Paris, p.19

MELIOUH F, TABET AOUL K, L'habitat espaces et repères conceptuels, Courrier du Savoir – N°01, Novembre 2001, p60

BOB FROMMES Dictionnaire trilingue de l'habitation et de l'urbanisme: français, anglais, allemand Edition 1994

LEVEY ET V. SPIGAI « le plan et l'architecture de la ville » 1989

MILANO « HABITER » vers une architecture figurative, édition moniteur « PARIS » 1985, P7. Brahim, BENYOUCEF, analyse urbaine, élément de méthodologie, OPU-1999

CLAIR ET MICHEL DUPLAY, « méthode illustrée de création architectural », éditions du Moniteur, 1982.

PAQUOT. Thierry. Demeure terrestre, enquête vagabonde sur l'habiter >, Paris : l'imprimeur. 2005. 111.

Encyclopédia universelle 1995

LEFEBVRE, Henri, « Politique de l'espace », Paris : Anthropos, 2000, p 11

NEUFERT 8e Édition type/PDF, partie 01

Mémoires et thèses :

La vue sur mer et l'urbanisation du littoral. Approche géographique et cartographique sur la Côte d'Azur et la Riviera du Ponant Samuel Robert, thèse pour l'obtention du titre de DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS

ADIMI IMENE, L'Habiter : harmonie entre pratiques sociales et configurations spatiales (cas du logement collectif à Sétif) Mémoire Pour l'obtention du diplôme de Magistère.

BADACHE H, 2014, l'espace public entre conception et usage, mémoire de magistère

MEKAIL ABDESALEM, BENACHOUR NESRINE, « Aménagement d'espaces culturels et touristiques sur les fronts de mer », Mémoire de master, Option : AZUL, Blida, Université Saad Dahleb Blida, 2017/2018.

CLAIRE CHOBLET, THESE Pour obtenir le grade de DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE NANTES Espace littoral et décisions d'aménagement, Limites et potentialités des études d'impact et des enquêtes publiques.

GUECHTOULI Amina, Aménagement d'un groupement urbain avec la conception d'un ensemble résidentiel mixte- Cas de la ville d'Ain-BENIAN -.

BELHOUT Assia, ICHEBOUBENE Lydia, « Aspect architecturale et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral », Mémoire de master, Option : AZUL, Blida, Université Saad Dahleb Blida, 2017/2018

KACEMI, Malika, « protection et valorisation littoral en Algérie, législation et instruments ; cas des communes littorales d'Oran », Université des Sciences et de la Technologie d'Oran, 2011

Articles :

Article de Mme. Malika MEGHFOUR KACEMI, « Protection et valorisation du littoral en Algérie : législation et instruments : Le cas des communes littorales d'Oran », le 07 février 2013

Dr. ICHEBOUBENE Youcef « Extrait du programme master Architecture en Zones Urbaines Littorales : Présentation du Master ».

Instruments d'urbanisme :

PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) 2016.

PAC (Plan d'aménagement Côtier) d'Alger

SDAT (Schéma Directeur d'Aménagement Touristique).

Sites internet :

www.archdaily.com

<http://www.thinktank-architecture.fr>

<http://commissariatlittoral.dz>

www.Algermetropole.com

<http://www.arte-charpentier.com>

V. Table des figures :

Figure-15 : Cartes de concentration des villes mégapoles sur la méditerranée.....	9
Figure-16: Vues sur un exemple de développements urbains : parallèle et perpendiculaire à la mer, cas de la ville de Mostaganem (Algérie) à travers le temps.....	11
Figure-17 : Vue sur les formes de développement urbain de la ville de Monaco, (France) à travers le temps.....	12
Figure-4 : Vues sur les différents types de ports.....	13
Figure -18 : Vue sur les différents aménagements urbains propres au littoral.....	14
Figure -19 : Vues sur des exemples des différents aménagements d'une percée.....	15
Figure -20 : Vues sur des exemples d'aménagements de piscine naturelle et de belvédère.....	16
Figure -21 : L'exemple promenade de NERJA MALAGA Espagne.....	17
Figure -22 : Intégration et forme du musée REGIUM WATERFRONT.....	19
Figure -23 : Vues sur un exemple de volumétrie, façades et matériaux, cas du musée REGIUM WTERFRONT, (Italie).....	20
Figure -24 : spécificité et émergence de la tour AGBAR de BARCELONE Espagne.....	21
Figure -25 : traitement des façades et matériaux de la tour.....	22
Figure -26: Vues sur des paysages de villes du littoral algérien : cas de la ville d'Oran et la ville de Mostaganem.....	24
Figure -27: Vues sur des exemples de nouveaux projets sur le littoral algérien.....	26
Figure -15 : Vues sur deux places publiques réalisées dans la période coloniale qui représente la différence de leurs aménagements dans les villes littorales et intérieures.....	31
Figure -16 : Vues sur des exemples de modèle de construction d'une ville intérieure et d'une ville sur la mer : cas de la ville d'Alger et de la ville de Blida, (Algérie).....	32
Figure -17 : Vue sur les bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002.....	33
Figure -18 : Vues sur un exemple d'une ville touristique : Cas de la ville de Nice en France.....	34
Figure -19 : Vues sur un exemple d'une ville industrielle : Cas de la ville du Havre en France.....	35
Figure -20 : Vues sur des exemples ville agricole : Cas de la ville de Jijel en Algérie et Cas de la ville Tipaza en Algérie.....	39
Figure -21 : Vue sur un exemple d'une ville littorale touristique et industrielle : Cas de la ville de Barcelone en Espagne	40
Figure -22 : Maison individuelle à SOUFFELWEYERSHEIM.....	41
Figure-23 : Vue aérienne sur l'habitat semi-collectif en Tunisie.....	41
Figure -24 : habitat collectif à paris.....	41

Figure -25 : Emplacement de projet NEW'R.....	42
Figure -26 : Vue sur le plan de masse.....	43
Figure -27 : La forme de projet NEW'R.....	44
Figure -28 : Vues sur les plan de la tour NEW'R.....	44
Figure-29 : Vues sur le plan dernier étage de la tour NEW'R.....	45
Figure-30 : Vues sur le plan dernier étage de la tour.	46
Figure -31 : Vues sur les plans de la résidence.....	47
Figure -32 : Vues les sur appartements duplexe.....	48
Figure -33 : Orientation de l'habitat en milieu littoral Cas au Maroc et en Espagne.....	49
Figure -34 : Intégration et forme de la tour Odéon Monaco.....	50
Figure -35 : Vues sur extérieur et le traitement des façades au littoral : Cas de Sidi BOUSAID et la Grèce.....	51
Figure -36 : La programmation de la tour Odéon.....	52
Figure -37 : Vues sur les plans de la tour Odéon	52
Figure -38 : Vues sur un appartement 5 pièces EST : Etage de 25 au 28 ^{ème}	53
Figure -39 : Vue sur appartement 4 et 5 pièces côté Ouest.....	54
Figure -40 : Vue sur un appartement 7 pièces EST : Etage de 38 au 42 ^{ème}	54
Figure -41 : Vues sur un appartement DUPLEX OUEST	56
Figure-42 : traitement des façades et matériaux de la tour.....	57
Figure -43 : Les ambiances intérieures de la tour.....	57
Figure -44 : intégration et Vue en 3D.....	58
Figure -45 : Logements simples de Type F3, F4 du projet.....	58
Figure -46 : Types de logements duplexes du projet.....	59
Figure-47 : Coupe transversale montrant la répartition verticale des appartements.....	59
Figure -48 : Plan du niveau inférieur d'un duplex (352m ²).....	59

VI ANNEXE :

Rapport explicatif PFE

VI. Annexe

Rapport de projet **P.F.E**

Thème :

- *Réaménagement de l'entrée sud-ouest de la ville d'AIN BENIAN.*

Projet :

- *Projet : 42 Logements haut standing en habitat intégré.*

Objectif de la phase :

Le but à travers cette phase est l'étude et l'analyse du site d'intervention : une phase dans laquelle nous ferons la lecture de la ville pour arriver à définir de manière juste et réfléchie les problématiques sur le plan architectural et urbanistique qui se posent en zone urbaine littorale, Ceci permettra d'y apporter des réponses judicieuses dans les interventions. Le travail sera structuré comme suit :

TABLE DES MATIERS

I.	Motivation de choix : la ville Ain-Benian.....	70
II.	Présentation de la ville Ain-Benian :	71
III.	Constat :.....	79
IV.	Plan d'action :	82
V.	Schéma de principes d'aménagement :	83
VI.	Les éléments structurants existants et projetés :	84
VII.	Les interventions :	85
VIII.	Conclusion :.....	97

I. Motivation de choix : la ville Ain-Benian.

Aïn-Benian (anciennement Guyot-ville lors de la colonisation) est une commune de la wilaya d'Alger en Algérie, située dans la banlieue Ouest d'Alger elle s'étend sur 13,3 km² (1326.5 hectares) et compte 68 354 habitants depuis le dernier recensement de la population en 2008. Sa densité est de 5 154,9 habitant/km².

Elle est l'une des villes les plus dynamiques et les plus vivantes de la métropole algéroise par des activités culturelles. Elle est déjà marquée par un début de développement du tourisme au niveau de la station balnéaire d'El Djamila dû à la présence des éléments naturels qui aident à la croissance touristique.

Nos motivations sont :

Le choix de cas d'étude s'est porté sur Ain-Benian pour les raisons suivantes :

L'une des villes les plus dynamiques et les plus vivantes de la métropole algéroise par des activités culturelles.

La valeur historique du lieu : car ex guyot ville, est d'une fondation coloniale et l'une des plus anciennes zones côtières de la région d'Alger.

Site paradisiaque : avec ses plages ; ses jolies criques et son petit port de plaisance et de pêche (premier port d'Alger fondé durant la période coloniale nous offre un environnement unique.

Sa situation stratégique en périphérie de la madrague : qui articule la baie d'Alger et le littoral Ouest.

L'accessibilité : aisée depuis le centre d'Alger et les wilayas limitrophes

Le choix d'Ain-Benian comme zone à développer dans le cadre des orientations officielles : ENET, PDAU, PUD.

II. Présentation de la ville Ain-Benian :

1-Situation géographique :

-Echelle régionale :

La ville de Ain Benian est située à 15km à l’Ouest d’Alger, 7km au Nord de Cheraga, 54km au NordOuest de Tipaza et 50km au Nord de Blida.

Figure II-1 : La carte montre la situation de la ville sur l’échelle régionale.



Source: Google map

Echelle Locale :

La commune d’Ain Benian est limitée par « Hammamet » et « Beni Messous » à l’Est, « STAOUALI » au Sud-Ouest, « Chéraga » au Sud-est, et la mer méditerranée au Nord et à l’Ouest.

Figure II-2 : La carte montre la situation de la ville sur l’échelle locale.



Source: Google map

 Flux vers CHERAGA important et direct
  Flux vers STAOUALI important et direct.

 Flux direct et important vers Hammamet

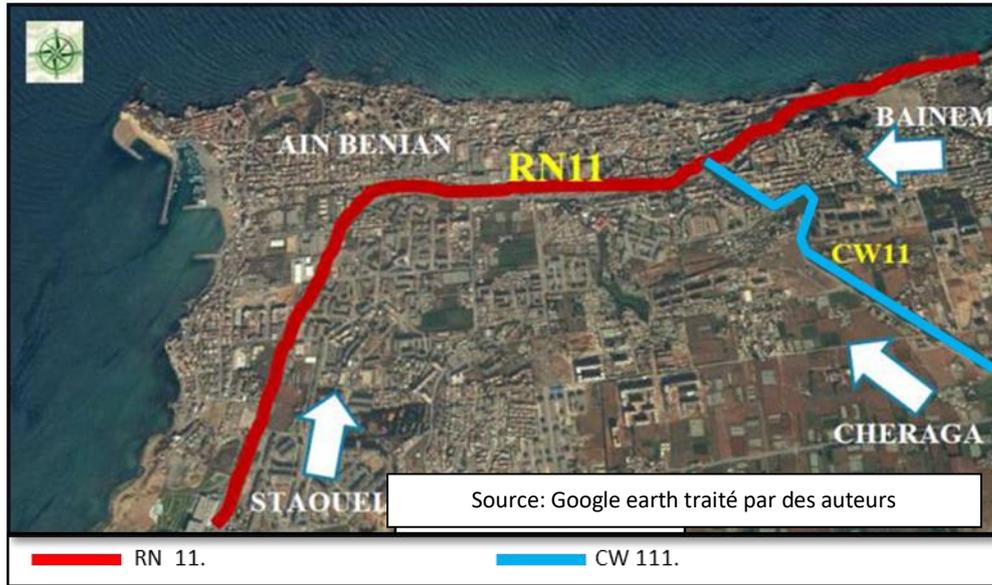
2-Accessibilité :

L'accessibilité à la ville d'Ain-Benian peut se faire par voie routière ou par voie maritime.

Accessibilité mécanique :

Elle est assurée principalement par la route nationale RN 11 et le chemin wilaya CW 111.

Figure II-3 : La carte montre l'accessibilité mécanique de la ville Ain-Benian.



Accessibilité maritime :

La navette maritime d'Alger est un service de bateau bus exploité par Algérie ferries, la première ligne a été mise en service le 4 août 2014 reliant le port d'Alger (La Pêcheurie) au port de pêche et de plaisance d'El Djamila (La Madrague) dans la Wilaya d'Alger, la durée de la traversée est d'environ 50min, certaines relations seront prolongées a partir de 2017 jusqu'à Cherchell et Tipaza.

Figure II-4 : La carte montre l'accessibilité mécanique de la ville Ain-Benian.



3-Mobilité :

Le réseau routier de notre cas d'étude comporte plusieurs types des voies :

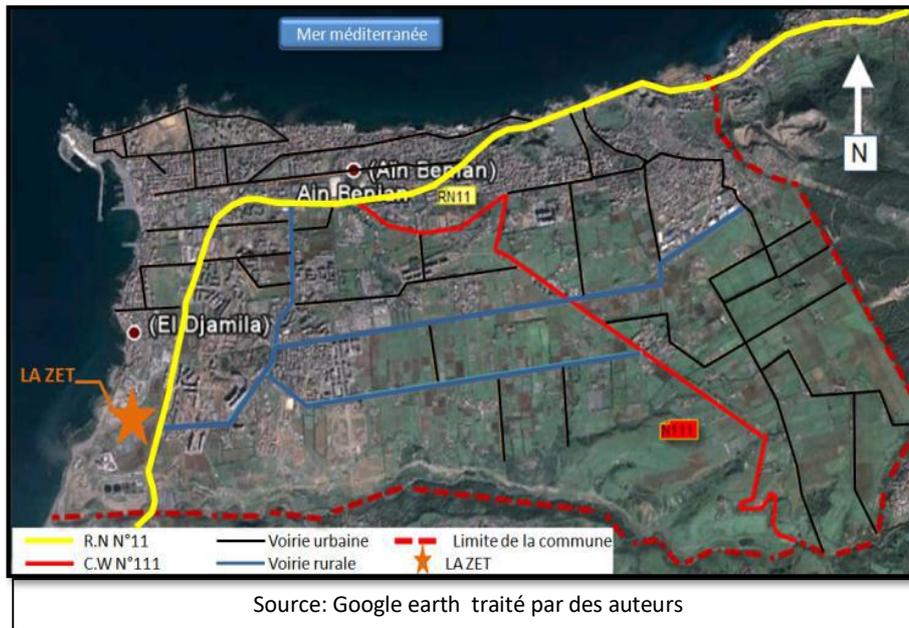
1^{er} type de voies : la route nationale N11, qu'elle divise l'aire d'étude en 2 parties NORD/SUD.

2^{ème} type de voies : l'axe structurant actuel AISSAT IDIR, reliant la partie sud avec la partie nord, il est situé à la limite Est de notre aire d'étude, et l'ancien parcours côtier romain à la limite nord et nord/ouest.

3^{ème} type de voies : les axes structurants de milieu et si m'hamed, reliant la partie nord de l'aire d'étude à la mer et le port.

4^{ème} type de voies : est l'ensemble des voies inter quartier.

Figure II-5 : montre le réseau routier de la ville de Ain-Benian.

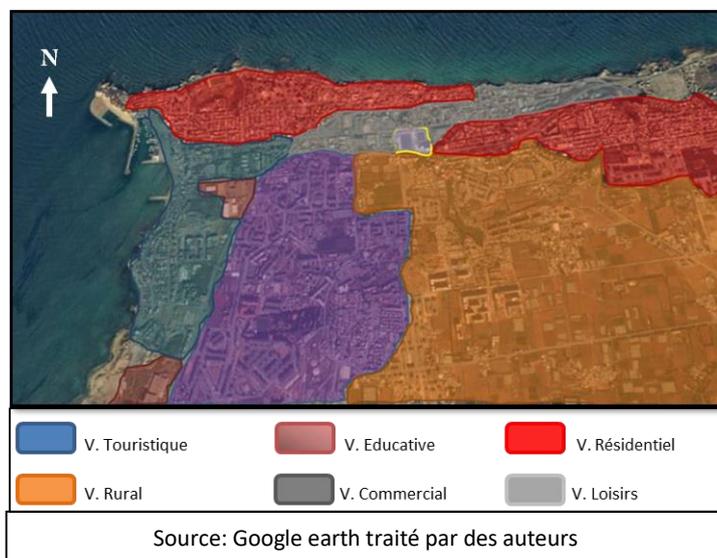


4-Les vocations de la ville :

Selon l'emplacement de ses quartiers, la ville de Ain-Benian possède plusieurs vocations :

Commerciale, résidentielle, rurale, de loisir, éducative et touristique.

Figure II-6 : montre le réseau routier de la ville de Ain-Benian.



5-Sur plan naturel :

A-Climatologie :

Le climat de Ain Benian est de type méditerranéen. Il est doux et régulier, sans variations de températures brusques, caractérisé par un hiver froid et pluvieux et un été chaud.

L'influence régulatrice de la mer s'y fait sentir particulièrement, développant durant l'été un peu plus de fraîcheur et pendant l'hiver un peu plus de chaleur.

Pluviométrie et température :

La température moyenne annuelle à Ain Benian est de 17.9 °C et les précipitations annuelles moyennes sont de 676 mm.

Au mois d'août, la température moyenne est de 25.03 °C, Août est de ce fait le mois le plus chaud de l'année ; en revanche, le mois de Janvier est le plus froid de l'année avec une moyenne de 11.35 °C, et le mois de Décembre enregistre le pic des précipitations avec une moyenne de 108.7 mm.

Figure II-7: le tableau montre les moyennes de la pluviométrie et la température de la ville Ain-Benian.

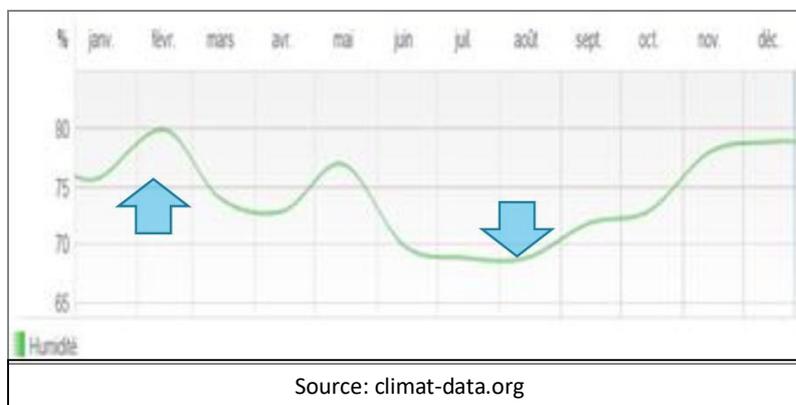
Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Tem p. °c	11.35	11.74	12.22	13.73	17.00	20.76	23.74	25.03	22.62	18.58	14.30	11.98
Pluies mm	85.87	104.1	86.70	81.44	46.92	15.26	5.24	9.63	42.00	85.86	111.4	108.7

Source: www.infoclimat.com

Humidité :

Le mois le moins humide est le mois de juillet avec un taux d'humidité moyen de 67 %, et le mois le plus humide est le mois de Février avec un taux d'humidité moyen quotidien de 79% sachons que la partie la plus chaude de la saison tend à être la moins humide.

Figure : le tableau montrant le taux d'humidité de Ain Benian au cours de l'année.

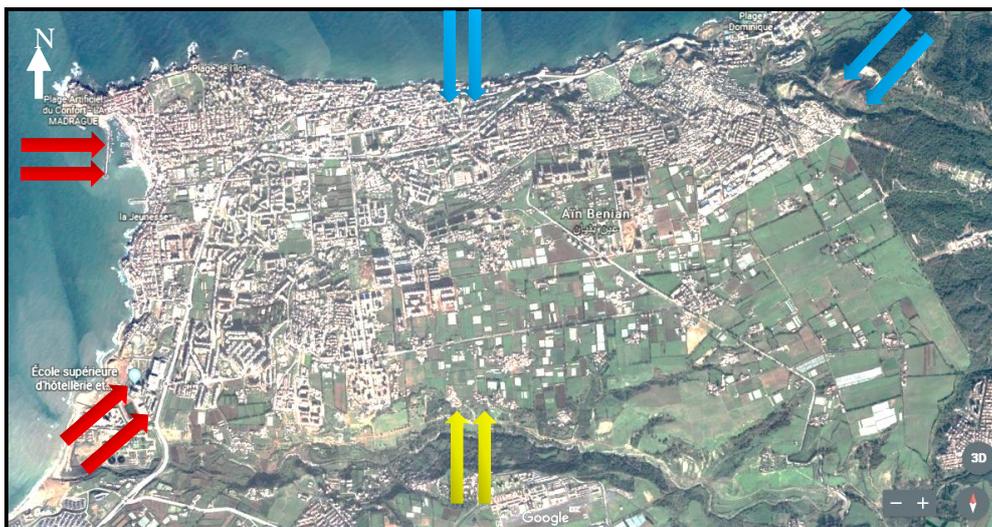


Les vents dominants :

Les vents qui prédominent Ain Benian sont :

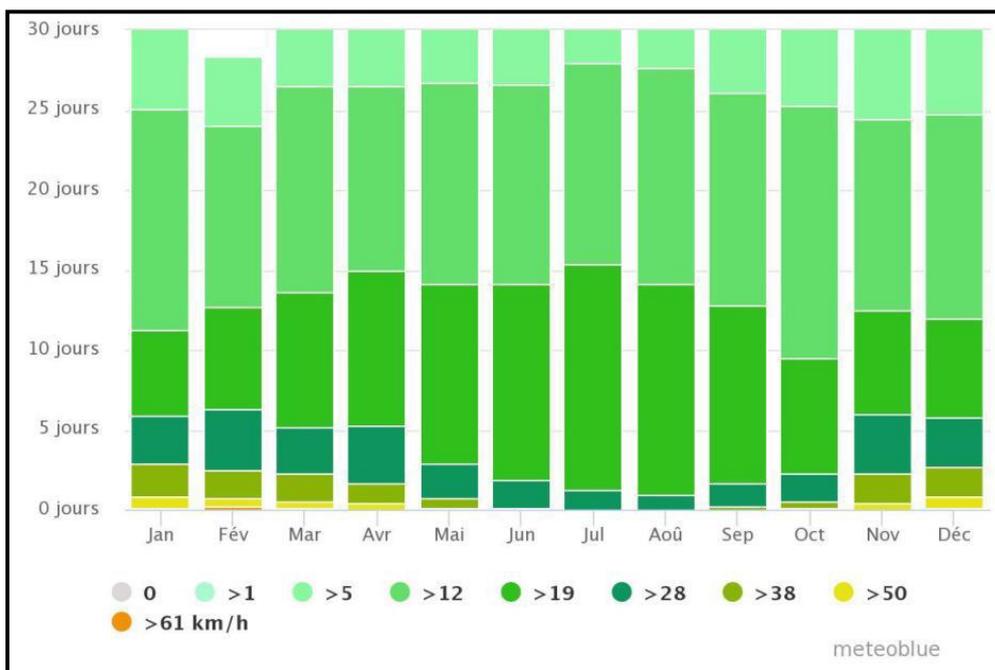
-  Des vents secs et froid du Nord et Nord-Est, De mars-avril à octobre, ces vents sont chauds et parfois humides par suite de leur passage sur la mer
-  Vents d'Ouest et Sud-Ouest, Ils soufflent du sud-ouest au nord-ouest. Une grande partie des précipitations provient de ces vents, ce qui permet à Ain Benian d'être relativement arrosée.
-  Vents du Sud (sirocco) Secs et chauds, les vents du Sud qui soufflent surtout au printemps et en automne, avec une fréquence de 5 à 10 jours par an.

Figure II-8 : photo satellitaire traitée par l'auteur, montre les vents dominants dans Ain-Benian.



Source: google earth traité par des auteurs

Figure II-9 : La vitesse des vents de Ain Benian au cours de l'année.



Source: climat-data.org

B- Risques majeurs :

-Sismicité :

Une faille de 80Km qui traverse le sahel, fait de Ain-Benian, une région sismique de la Zone III.

Le 9/9/1996, AIN BENIAN fut l'épicentre d'un tremblement de terre venant de la mer, qui a eu pour conséquence l'écoulement des bâtisses d'époque coloniale.

Glissements :

Cette partie nord, particulièrement dans la zone PAC, Les glissements sont présents dans les zones provient de 5 failles actives , Ain-Benian , fait partie de dérodées argileuses ou sur les berges d'oueds la faille du Sahel. Ce phénomène peut dégénérer jusqu'au fluage en nappe et à la solifluxion. Les inondations.

Les inondations :

L'inondation est dû au régime très irrégulier des précipitations caractérisant le climat subhumide de la région, notre site présente un risque d'inondation au niveau de l'ancien oued « Oued Chbel »

Figure II-10 : montre la carte de risque urbain.

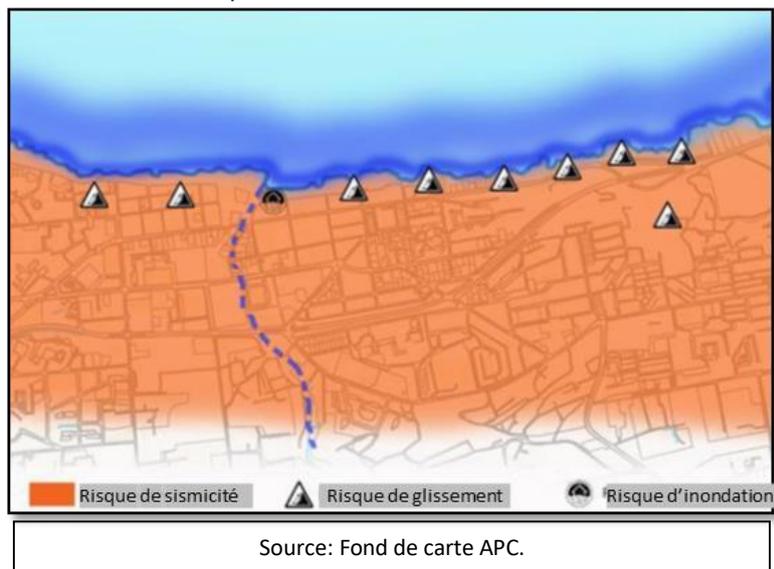
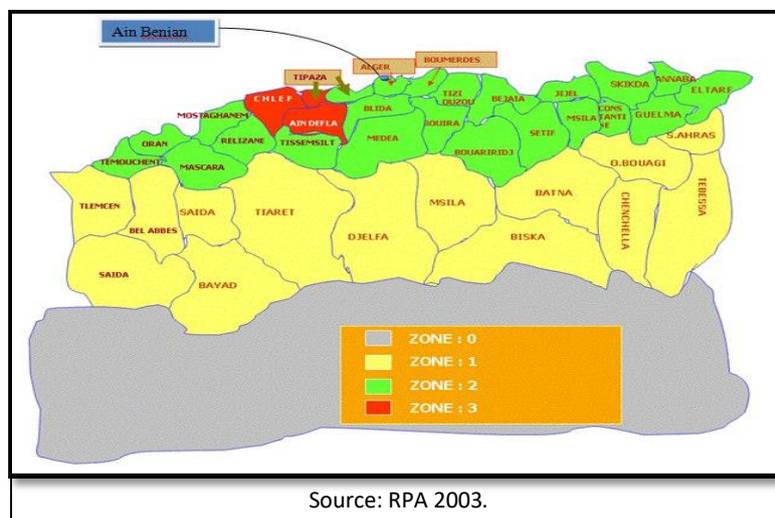


Figure II-11 : montre la Carte de zonage sismique en Algérie.



C- Les reliefs et topographie :

Ain-Benian est composée de trois grands ensembles topographiques que sont :

-Le massif de Ain-Benian qui se localise sur la partie est de la ville, l'altitude moyenne est 180 m et les pentes se situent entre 10 et 20% sur les versants nord et sud.

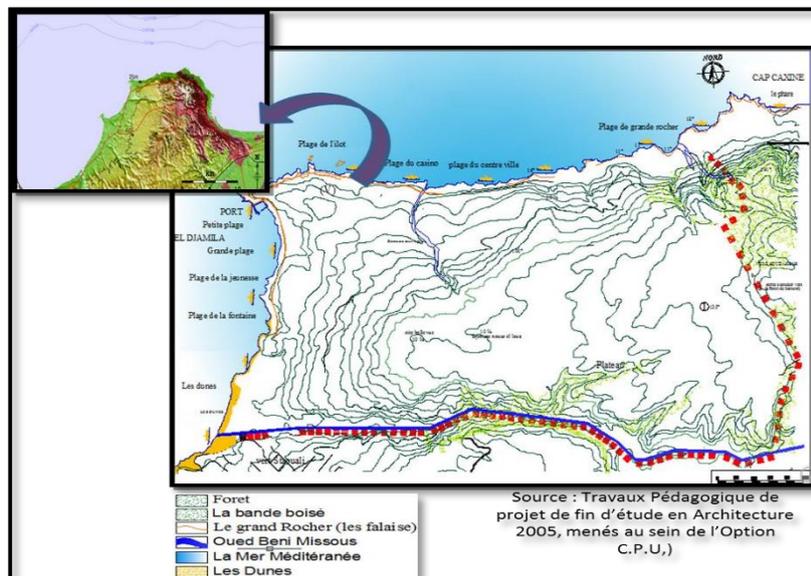
-Le plat eau de Ain-Benian situé à 150m d'altitude, il se situe sur la partie centrale et sud de la commune.

-Le secteur côtière de 10km de cote allant de Bainem, falaise à Ras Acarta au nord à l'embouchure d'oued Beni Messous, cette bande côtière est composé de rochers, escapes, falaises et plages.

Les courbes de niveaux montrent que la ville de Ain Benian compte 3 parties différentes :

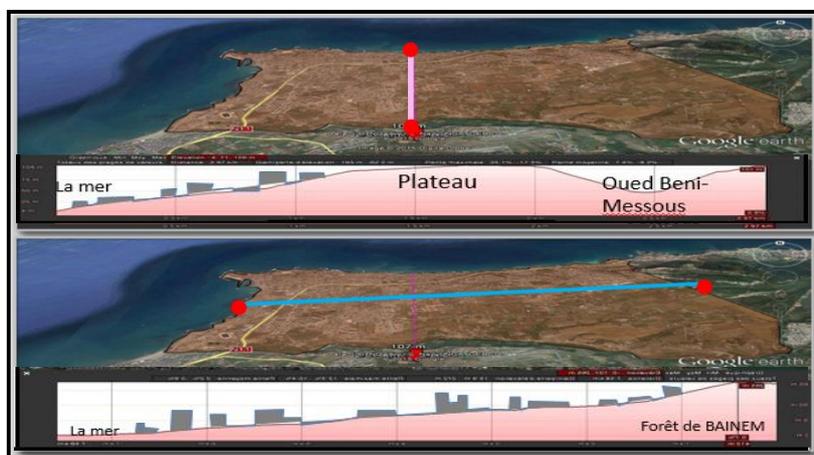
. La 1ère zone de plateau, 2eme Une zone plus accidentée et la 3eme zone où la pente s'adoucit à chaque fois qu'on approche de la mer.

Figure II-12 : montre Schéma Topographique de Ain Benian



Source: Centre de cartographies.

Figure II-13 : montre 2 coupes Topographiques du territoire de Ain-Benian.



Source: Google Earth.

-Délimitation du périmètre urbain :

Le périmètre urbain de la ville est délimité par la mer méditerranéenne au Nord et à l’Ouest, la forêt de Bainem à l’Est et les terres agricoles et oued Beni-Messous au Sud.

Figure II-14 : montre le périmètre urbain de la ville d’Ain-Benian.



..... Les limites de périmètre urbain ——— RN11 ——— CW111

Source : Google Earth traité par les auteurs

-Le PDAU à présenter la structure spatiale de la ville comme suit :

Tableau II-1 : montre la structure spatiale de la ville de Ain-Benian.

TERRAINS AGRICOLES	PERIMETRE URBAIN	ZONE TOURISTIQUE	FORETS
738,5ha	421ha	100ha dont 57ha de la ZET et 43ha d’EL DJAMILA	110ha

Source: PDAU

Le tableau : montre la structure spatiale de la ville de Ain-Benian , la surface de périmètre urbain presque la moitié de la surface générale, et situé au nord et sud -ouest de la commune.

III. Constat :

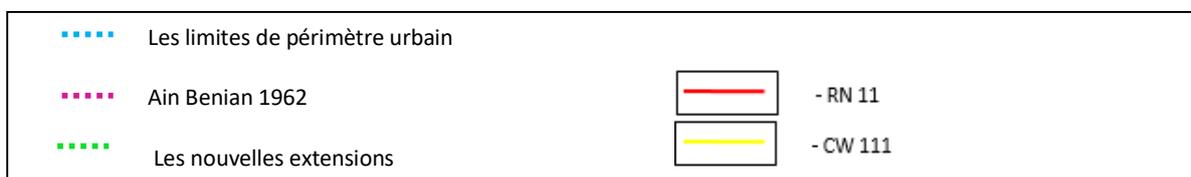
Après l'étude et analyse de site d'AIN-BENIAN, le constat établi se présente comme suit :

Les situations :

Par rapport à la présentation urbanistique et architecturale de la ville d'Ain Benian, nous avons identifié 2 situations :

- Situation Ain Benian 1962.
- Situation des nouvelles extensions (Après 1962).

Figure III-1: montre les différentes situations de la ville d'Ain-Benian.



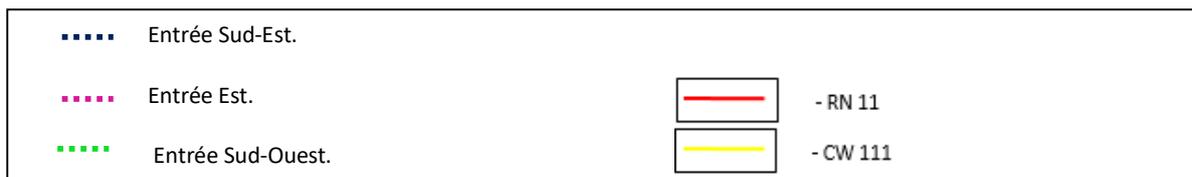
Source : Google Earth traité par les auteurs

Les sous situations :

Nous avons identifiés 3 sous situations :

- L'entrée Sud-Ouest STAOUALI.
- L'entrée Sud-Est CHERAGA.
- L'entrée Est Alger.

Figure III-2: montre les différentes sous situations.

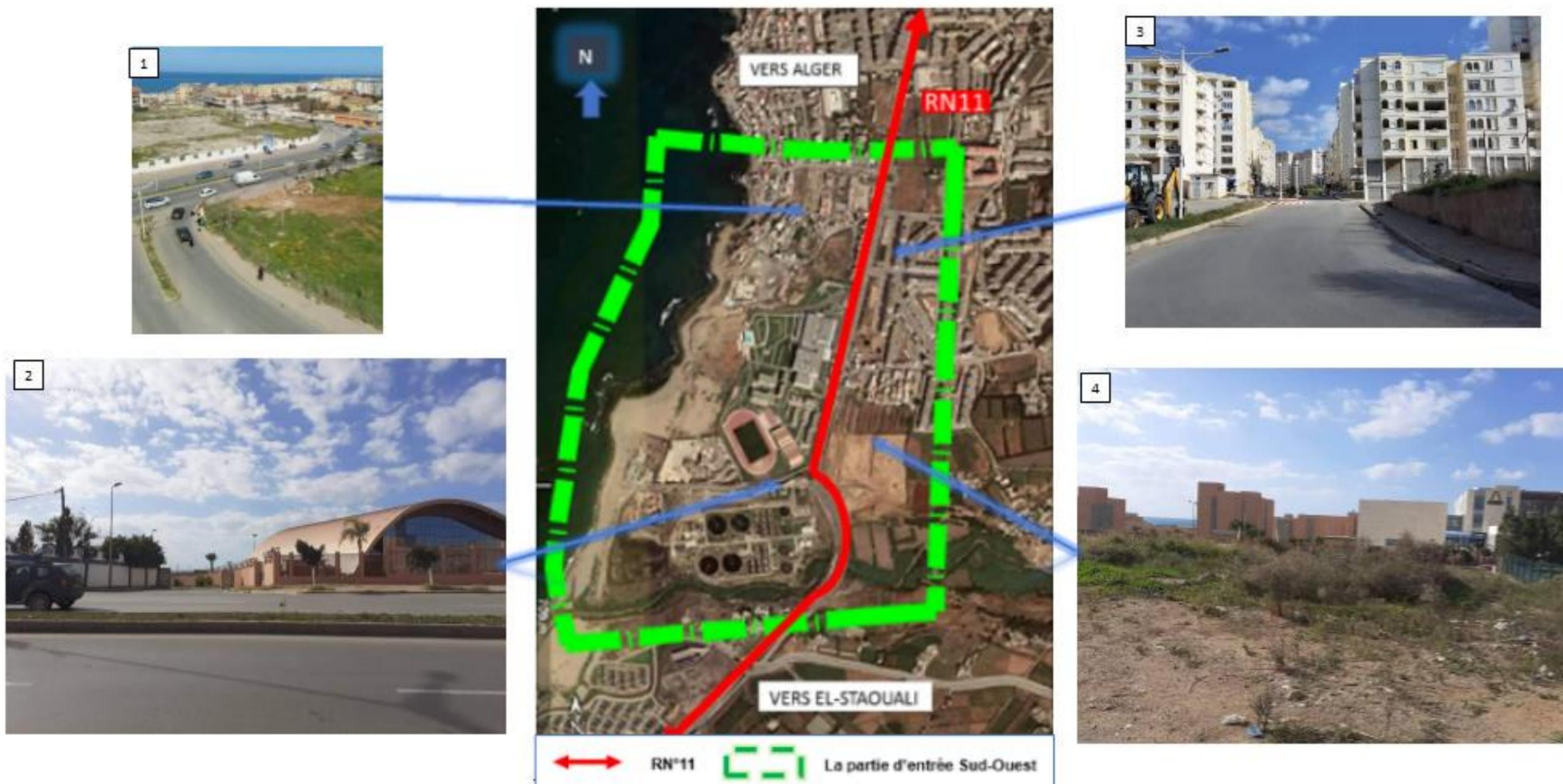


Source : Google Earth traité par les auteurs

- Notre choix s'est porté sur L'entrée Sud-Ouest à partir STAOUALI, car cette dernière joue un rôle essentiel pour la liaison des différente entités (ville/mer) et (partie est / port) et pour les raisons suivantes :

Le but visé c'est mettre en valeur, et marquer l'entrée d'Ain Benian à partir de STAOUAL

Figure III-3 : montre les différentes zones de la partie d'entrée Sud-Ouest.



Source : Google Earth traité par les auteurs

Image 01 : montre le blocage de percée par l'habitat ne permettant pas une bonne continuité visuelle. **Image 02** : montre le manque d'aménagement et accès vers la plage. **Image 03** : montre le manque sur l'axe RN11 des activités de commerce. **Image 04** : terrain vide en face de l'école d'hôtellerie.

IV. Plan d'action :

Suite au constat établi des actions à mener seront arrêtées par rapport aux principes de notre option et aux particularités du site : **Figure IV-1**: La carte montre les actions proposées sur la partie d'entrée Sud-Ouest.



AMENAGEMENT ET REAMENAGEMENT : On a appliqué ces deux actions dans cette partie car elle est mal aménagée, -le bâti en mauvais états ou moyen. Pour une bonne façade maritime.



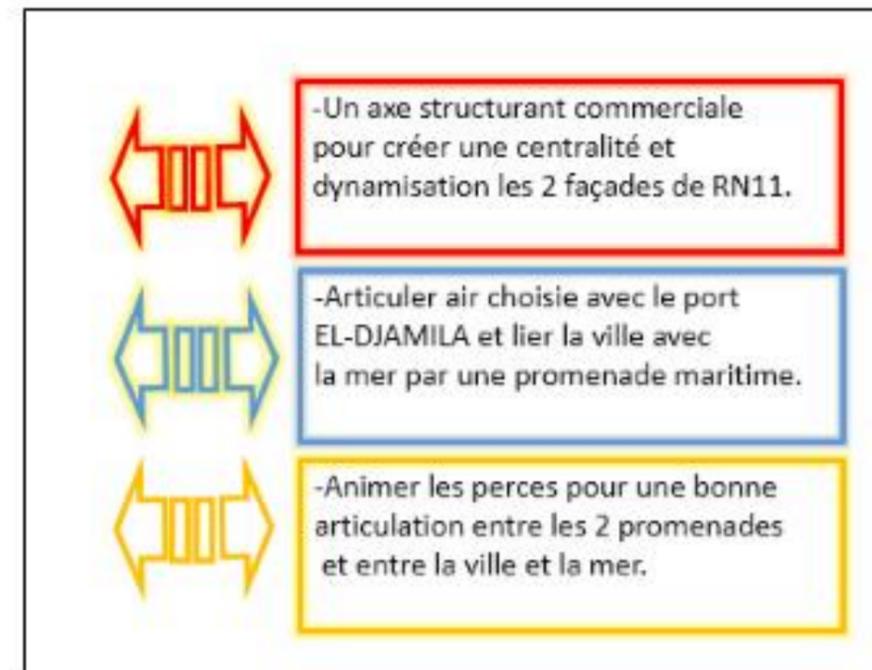
AMENAGEMENT : -Aménager les terrains vides et réaménager les espaces verts et toutes les voies parce qu'ils sont en mal aménagement pour articuler la promenade urbaine avec la mer, en harmonie avec le côté ouest, et animer le tissu urbain.



Source : Google Earth traité par les auteurs

V. Schéma de principes d'aménagement :

Figure V-1 : la carte montre les articulations sur les différentes entités.



Source : Google Earth traité par les auteurs

VI. Les éléments structurants existants et projetés :

Figure VI-1 : la carte montre les éléments structurants et projetés.



LES ELEMENTS STRUCTURANTS EXISTANTS :



LES ELEMENTS STRUCTURANTS PROJETES :

-  boulevard urbain
-  Promenade maritime
-  Esplanade
-  Percés physiques –piétons, mécaniques-

Source : Google Earth traité par les auteurs.

VII. Les interventions :

D'après, la lecture urbaine de la ville ; le constat établi nous optons de travailler sur toute la partie front de mer, car elle représente une partie complexe, riche et variée. La présence de terrains vides ayant une partie stratégique.

Plan d'aménagement :

Pour bénéficier des vues panoramiques on a aménagé des terrasses orientées vers la mer. Nous avons réaménagé la plage avec des espaces de consommation, des espaces verts, aire de stationnement, parc aquatique, et espace d'exposition extérieur pour animer l'environnement. Pour bénéficier des vues panoramiques on a aménagé des terrasses orientées vers la mer.



-Aménagement des habitats intégrés multifonctionnelles pour assurer l'articulation et l'animation de l'axe structurant boulevard urbain

-Pour renforcer articulation ville-mer on a réaménagé les percés secondaires et animer par des activités de commerces et de l'artisanat.

Choix du site du projet : l'assiette en face de l'école d'hôtellerie de la ville d'Ain BENIAN.



Le choix du site de projet a été fait par rapport à :

- La proximité de la mer.
- Sa topographie : une assiette en pente qui permettra une vue plus dégagée sur la mer.
- Son accessibilité à partir de la RN11.
- Assiette intéressante pour animer le boulevard urbain.

Simulation de projet :

Choix du projet : À partir du constat déjà établi nous avons remarqué le manque flagrant d'habitat, et d'infrastructures, Notre choix s'est porté sur « l'Habitat intégré ». Un projet qui assure la continuité avec l'aménagement proposé, et pour le but d'une meilleure attractivité touristique de la ville d'Ain Benian et toute sa région.

Par rapport à la recherche thématique, et l'analyse de site d'étude, on est sortie avec plusieurs recommandations qui vont nous guider dans l'élaboration de notre projet et vont m'aider à atteindre mon objectif.

On a donc essayé d'ancrer notre intervention suivant les particularités de la ville littorale. (Climat, sociologie...) afin de renforcer le rapport site projet en s'intégrant judicieusement dans l'environnement.

Le choix de l'habitat intégré :

On a opté pour le R+9 + un entre sol aménagés pour les locataires et un podium aménagés avec l'activité commerciale et services afin d'assurer une certaine mixité urbaine d'une part et pour marquer cette entrée sur la ville d'une autre part.

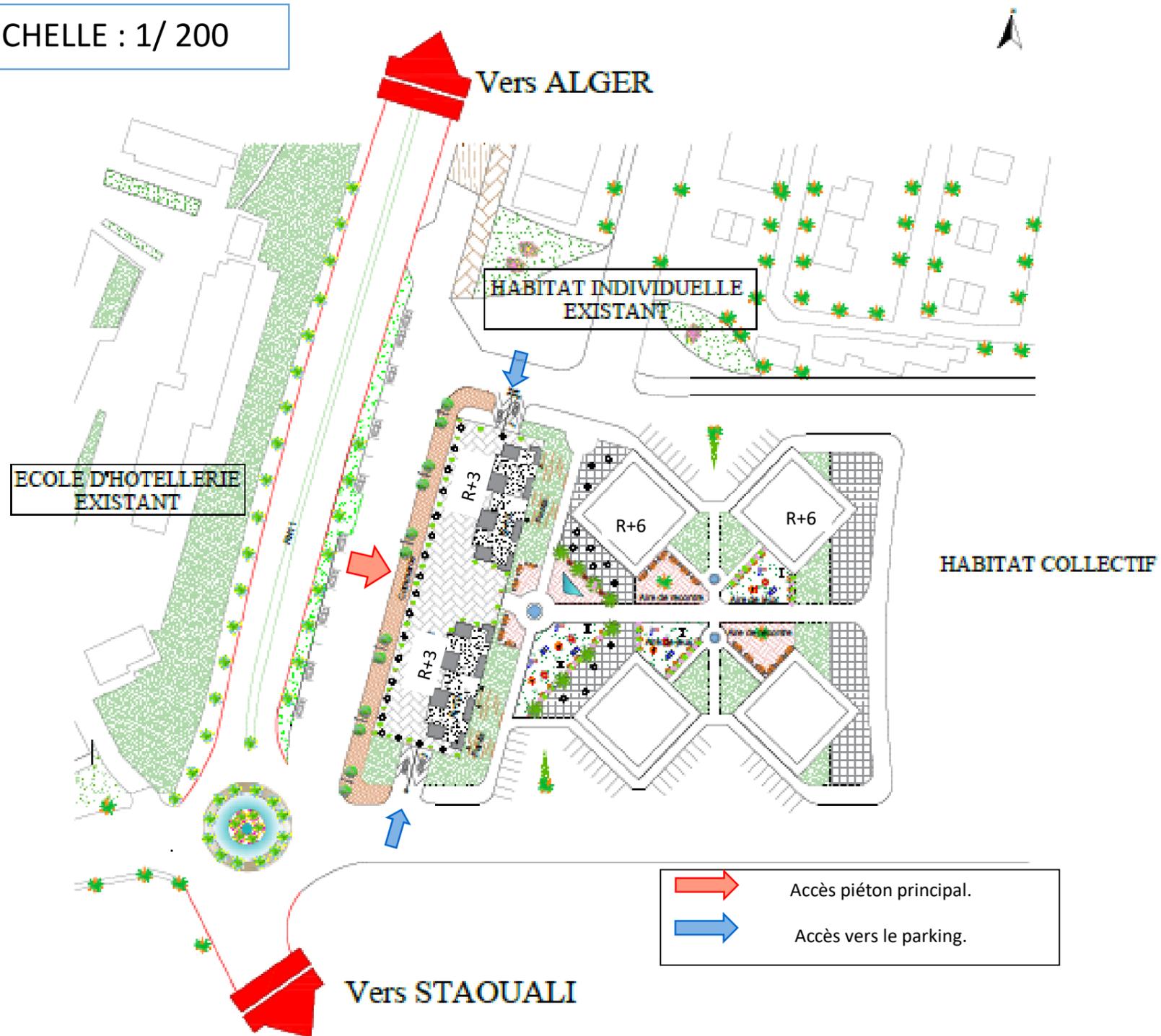
- Pour assurer une mixité sociale notre projet a été conçu pour avoir une diversité de logements en termes de :
 - a. Typologie : L'habitat collectif.
 - b. Tailles : Des logements en F4, F5, Duplexe F7 au dernier étage.
 - c. Statuts d'occupations : offrir des logements adaptés aux besoins des usagers (les locataires et les visiteurs). Aussi par des espaces de jeux et de consommation qui va garantir par excellence la mixité sociale des habitants.
 - d. une terrasse collective en 3ème étage seulement pour les locataires.

3. Plan de masse :

Ce choix a été fait par rapport à sa proximité à la mer, sa topographie en pente qui permettra une vue plus dégagée sur mer, son accessibilité par RN 11, Ce projet a été conçu sur le principe de l'intégration du projet dans son environnement, pour devenir un élément repère et image de qualité de l'entrée de la ville. Un bâtiment avec mixité fonctionnelle destiné à deux catégories d'usager, les résidents et la grande publique. Et on base sur l'articulation du projet avec la ville, avec la mer et avec les autres aménagements.

ECHELLE : 1/ 200

Pour le stationnement, on a opté 3 parkings en plein air pour aux grands publics, les administrateurs et un parking souterrain sol 1 destiné aux locataires.



Aménagement de plusieurs plateformes pour les espaces de jeux pour enfants, avec des espaces de détente, orientés directement vers la mer.

La projection d'une voie piétonne perpendiculaire à la mer des côtés du bâtiment. Il va assurer la relation entre le projet et la mer.

Description du projet : On distingue trois typologies de logements dans ce projet, avec deux appartements dans chaque étage :

Typologie 1 : des appartements en F4

Cet assemblage de cellules se trouve dans le 3ème, 5ème, et 7ème niveau de chaque bloc, Les espaces jours : le Séjour et la cuisine pour profiter de la vue sur mer.

On donne l'importance à l'extérieur qu'à l'intérieur, les chambres sont orientées vers la ville, la partie la plus calme où il n'y a pas de bruit des terrasses.

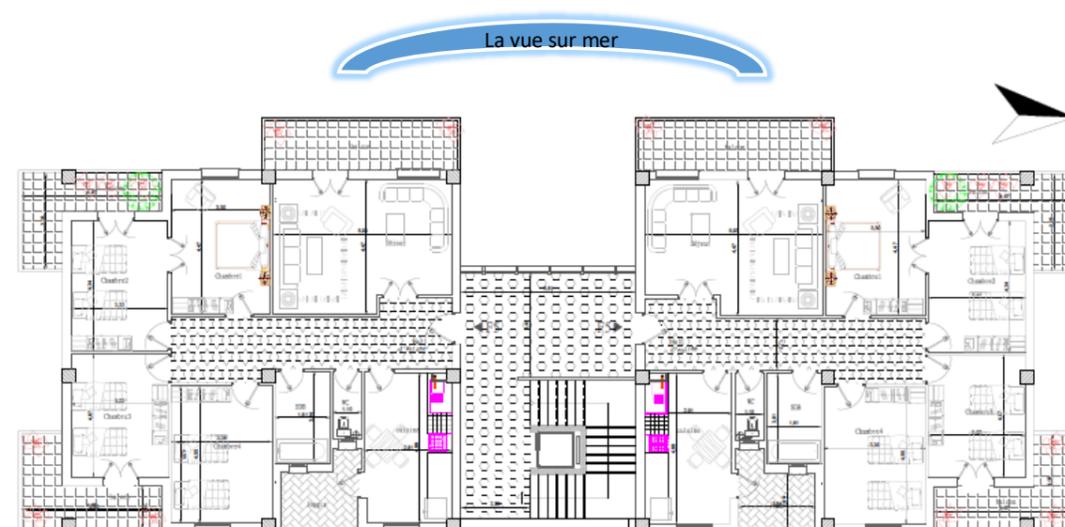
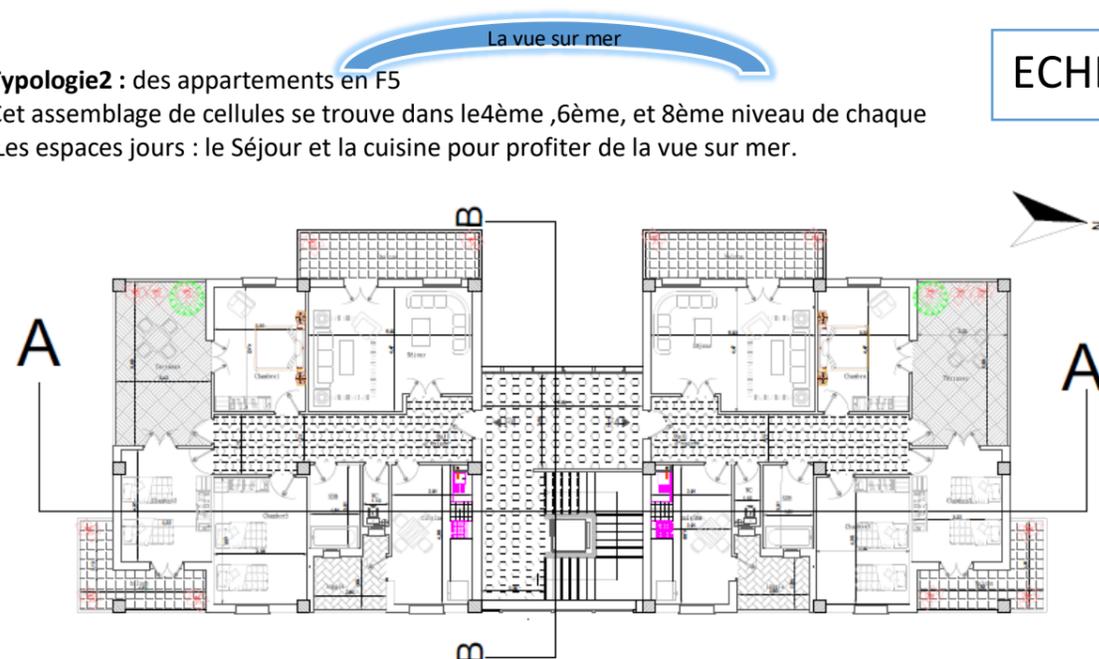
Typologie 2 : des appartements en F5

Cet assemblage de cellules se trouve dans le 4ème, 6ème, et 8ème niveau de chaque

Les espaces jours : le Séjour et la cuisine pour profiter de la vue sur mer.

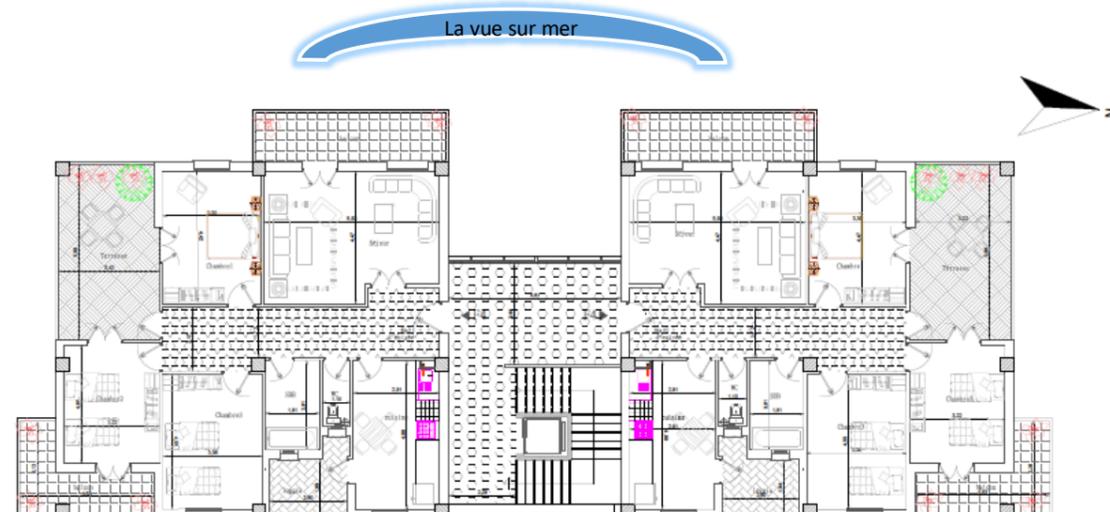
ECHELLE : 1/ 100

bloc,



Typologie 3 : des appartements en F7 duplex

Les appartements en F7 se situent dans le dernier étage, c'est-à-dire le 9ème étage de chacun des trois blocs, ils se caractérisent par l'orientation des espaces jour vers la mer, avec un espace barbecue pour profiter un maximum de l'extérieur et de la vue directe vers la mer. Les chambres sont orientées vers la partie la plus calme.



Le RDC : destiné au grand public avec des activités commerciales : boutiques, cafétérias, restaurants et des terrasses pour dominer la vue sur mer, et avec des percées à partir de la route nationale, permettant d'accéder à ces terrasses.

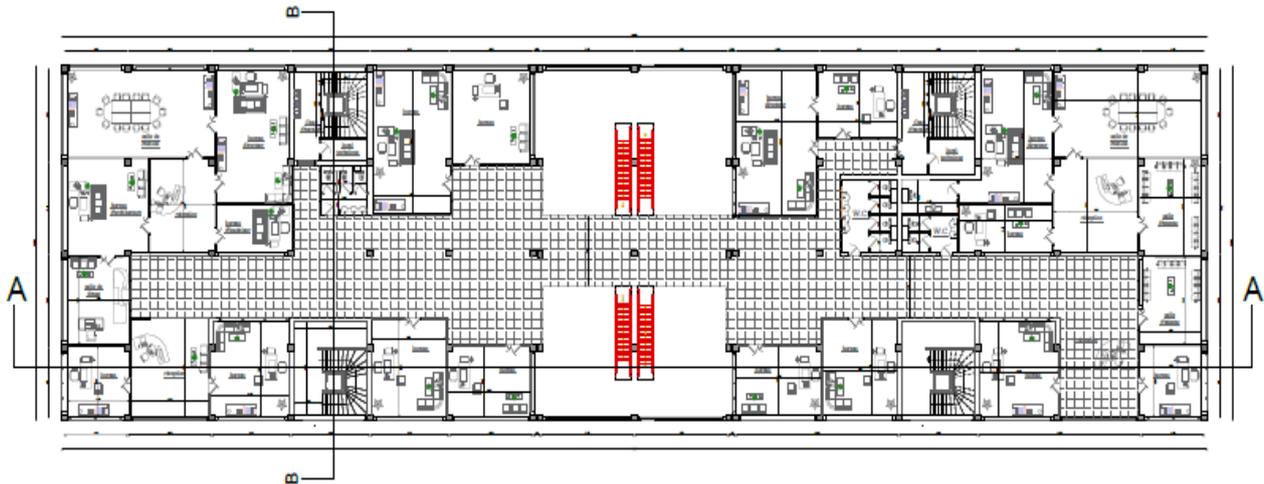
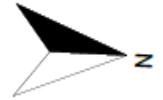
Vue sur le plan RDC :



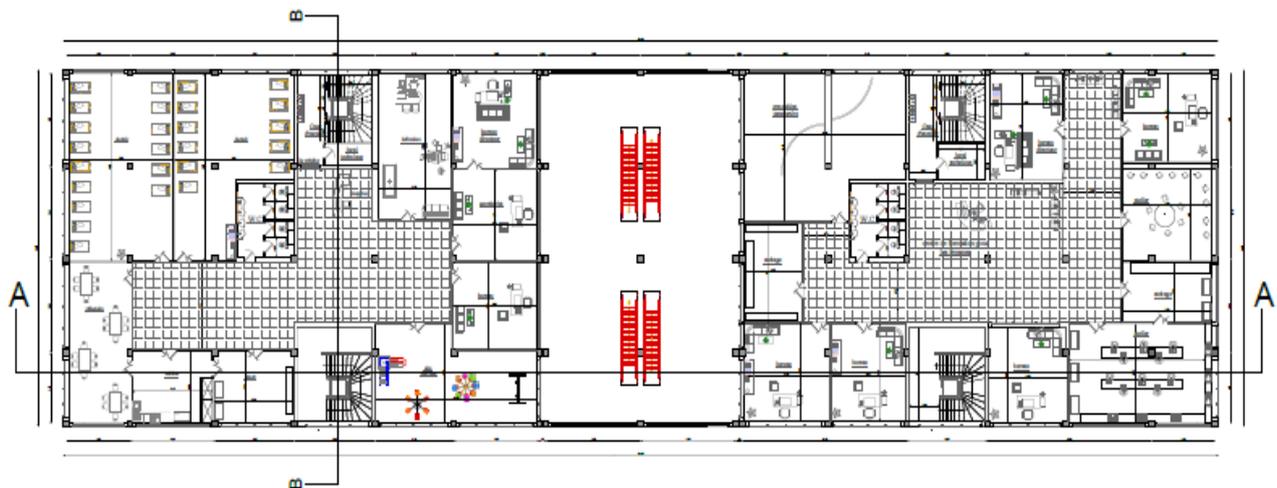
Le premier et le 2ème étage : est destiné aux services pour le public :

Vue sur le plan du 1er étage :

ECHELLE : 1/ 100

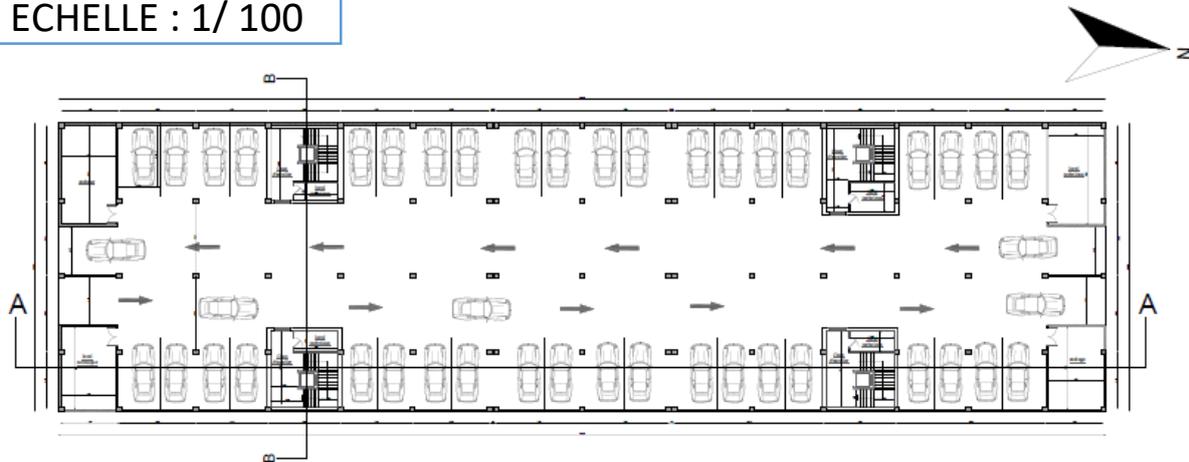


Vue sur le plan du 2eme étage :



Vue sur le sous-sol :

ECHELLE : 1/ 100



Système structurel et matériaux proposés :

- En ce qui concerne la structure de notre projet, on a opté pour le système poteau/poutre.
- Des murs de soutènements là où il y a eu un terrassement du terrain qui est séparée de la structure du bâti

Coupe AA :



Coupe BB :

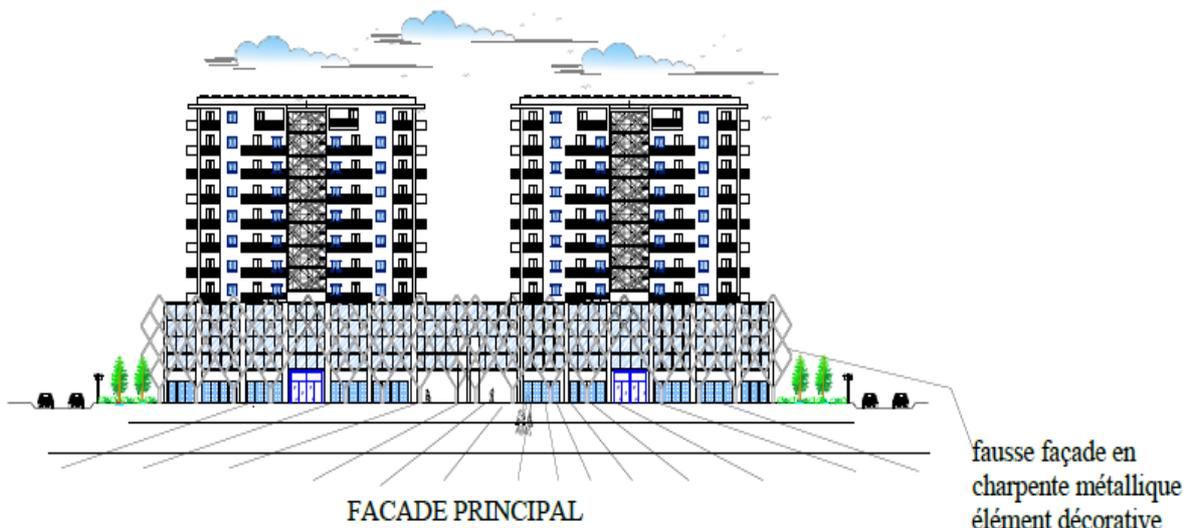


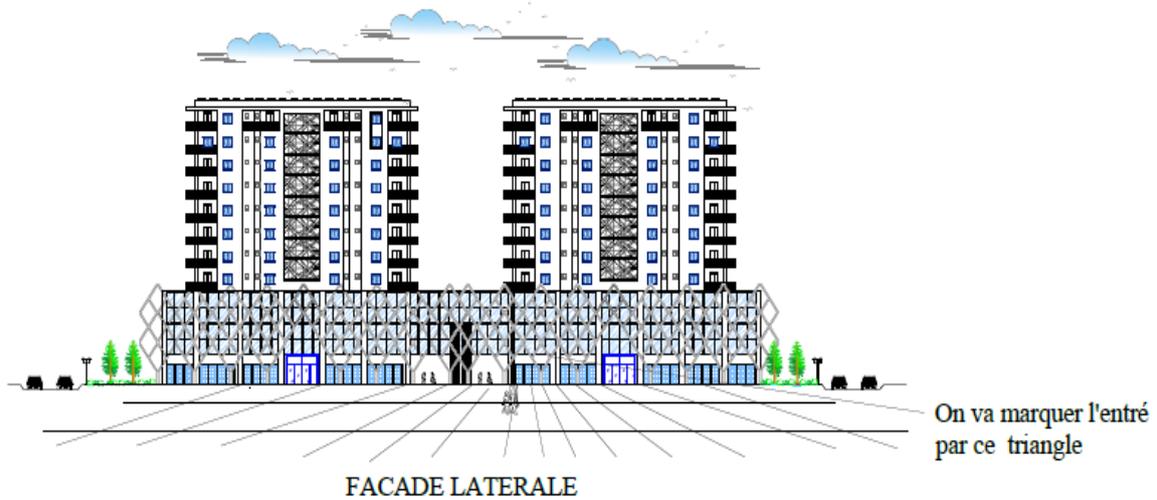
Composition des façades :

Pour l'ensemble du projet, la composition des façades tient compte de différents notamment l'expression de l'organisation intérieure.

Les principaux éléments qui animent les façades s'appuient sur les paramètres suivants :

- Affirmer l'architecture balnéaire par la forme et la couleur (le blanc et le bleu) et les éléments architecturaux.
- L'utilisation de fenêtres pour la façade qui donne sur la ville (la RN11) ; et les baie vitrées avec des terrasses-balcons pour la façade qui donne sur la mer pour profiter des vue panoramique de la mer.





Les matériaux de construction :

Le choix des matériaux permet dans une certaine mesure d'adapter le bâtiment aux variations du climat local.

Tableau : montre Le choix des matériaux de construction dans le projet.

Matériaux de construction	Utilités	Illustrations
Le béton armé	Pour l'ossature des bâtiments du projet.	
L'acier	Pour l'ossature de couverture de terrasse.	
Le verre	Revêtement mural extérieur pour le commerce et service et les fenêtres et porte-fenêtre de la chambre.	
La brique	Pour les cloisons de séparation.	
L'aluminium	Pour l'ossature des façades (montants et traverses).	
Les mortiers de ciment	Autant que revêtement mural extérieur.	

<p>Les carreaux de céramique et plaine</p>	<p>Autant que revêtement au sol (Dalle de sol).</p>	
<p>La faïence</p>	<p>Revêtement intérieur des salles d'eau, sanitaires et cuisines.</p>	
<p>La peinture</p>	<p>Revêtement mural.</p>	
<p>Le plâtre</p>	<p>Autant que revêtement mural intérieur et plafond</p>	

Vue 3D du projet :







Conclusion PFE :

Notre projet qui est l'aboutissement de tout un processus de recherche, d'analyse et de lecture nous a permis la compréhension des paramètres, des exigences et des spécificités des villes littorales. On a essayé à travers cette intervention de proposer des projets qui s'adaptent parfaitement avec la ville, et avec les particularités du milieu littoral afin d'arriver à proposer des aménagements adéquats, durables et qui peuvent améliorer l'image touristique de la ville.

Pour cela j'ai essayé de donner à la ville d'AIN BENIAN un aspect architectural et urbanistique digne d'une ville côtière en améliorant l'existant et faire des propositions qui donnent à la ville un meilleur cadre urbain et une meilleure architecture.

On apprend à travers ce travail de penser un projet architectural dans tous ses aspects.

Table des figures :

Figure II-1 : La carte montre la situation de la ville sur l'échelle régionale.....71

Figure II-2 : La carte montre la situation de la ville sur l'échelle locale.....71

Figure II-3 : La carte montre l'accessibilité mécanique de la ville Ain-Benian.....72

Figure II-4 : La carte montre l'accessibilité mécanique de la ville Ain-Benian.....72

Figure II-5 : montre le réseau routier de la ville de Ain-Benian.....73

Figure II-6 : montre le réseau routier de la ville de Ain-Benian.....73

Figure II-7: le tableau montre les moyennes de la pluviométrie et la température de la ville Ain-Benian.....74

Figure II-8 : photo satellitaire traitée par l'auteur, montre les vents dominants dans Ain-Benian.....75

Figure II-9 : La vitesse des vents de Ain Benian au cours de l'année.....75

Figure II-10 : montre la carte de risque urbain.....76

Figure II-11 : montre la Carte de zonage sismique en Algérie.....76

Figure II-12 : montre Schéma Topographique de Ain Benian.....77

Figure II-13 : montre 2 coupes Topographiques du territoire de Ain-Benian.....77

Figure II-14 : montre le périmètre urbain de la ville d'Ain-Benian.....78

FigureIII-15: montre les différentes situations de la ville d'Ain-Benian.....78

FigureIII-16: montre les différentes sous situations.....79

Figure III-17 : montre la partie choisie d'entrée Sud-Ouest.....80

Figure III-18: *La carte montre les actions proposées sur la partie d'entrée Sud-Ouest*.....81

FigureIII-19 : la carte montre les articulations sur les différentes entités.....82

Figure III-20 : la carte montre les éléments structurants et projetés.....83